ors RHÔNE-ALPES Observatoire Régional de la Santé

ÉTUDE RÉGIONALE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LES CONDITIONS DE VIE ET LA SANTÉ DES SAISONNIERS

VOLET 2 : ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ET DISPOSITIFS À DESTINATION DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS DU TOURISME EN RHÔNE-ALPES

SEPTEMBRE 2008

Observatoire Régional de la Santé
Rhône-Alpes
Espace Régional de Santé Publique
9, quai Jean Moulin - 69001 Lyon
Tél. : 04 72 07 46 20 - Fax : 04 72 07 46 21
E-mail : courrier@ors-rhone-alpes.org
http://www.ors-rhone-alpes.org

Région RhôneAlpes

REMERCIEMENTS

L'Observation Régional de la Santé remercie particulièrement

- Les personnes contactées pour leur disponibilité et les nombreux renseignements fournis
- Les participants du groupe de travail : Geneviève BORODINE, Cécile COISPLET, Anne FOURNIER, Luc VOISIN, (Région Rhône-Alpes) ; Jérôme NAVET (Mutualité Française Savoie) et Denis REQUILLART (Mutualité Française Rhône-Alpes).

REALISATION DE L'ETUDE

Delphine GRUAZ, chargée d'études en santé publique

Denis FONTAINE, médecin de santé publique, directeur d'études

Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes
Espace Régional de Santé Publique - 9, qui Jean Moulin 69001 LYON
Tél : 04 72 07 46 20 - Fax : 04 72 07 46 21 - Email : courrier@ors-rhone-alpes.org
Site Internet : www.ors-rhone-alpes.org

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE 2

L'ETAT DES LIEUX 3

1- METHODOLOGIE 3

2- ACTEURS ET GROUPES DE TRAVAIL 5

2.1- Les acteurs 5
2.2- Les collectifs et groupes de travail 7

3- ACTIONS 13

3.1- Les actions réalisées 13
3.2- Les actions complémentaires 23
3.3- Les projets d'actions 26
3.4- Les territoires couverts par les actions 27

4- DIFFICULTES ET CONDITIONS DE REUSSITE DES ACTIONS 41

5- SYNTHESE 44

CONCLUSION GENERALE ET PROPOSITIONS 49

ANNEXES 65

Annexe 1 – Liste des acteurs recensés

Annexe 2 – Accord cadre pour la promotion de l'emploi saisonnier en Haute-Savoie

Annexe 3 – Les 33 fiches-actions

Annexe 4 – Liste des actions recensées par département et par station

Annexe 5 – Rapport du groupe de travail mixte Région-ORS sur les propositions d'action pour la Région Rhône-Alpes en faveur de la santé des saisonniers

Pour une lecture rapide de ce rapport, vous pouvez consulter directement la **synthèse** de ce second volet (page 44), la **conclusion générale** de l'ensemble de l'étude (page 49) et les **propositions d'actions** (page 53).

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Ce travail est le deuxième volet de l'étude régionale sur les conditions de travail, les conditions de vie et la santé des travailleurs saisonniers, réalisée à la demande du Conseil Régional Rhône-Alpes pour alimenter le Plan régional de la saisonnalité voté en 2006.

Le **premier volet** de l'étude régionale est paru en janvier 2008[1]. Il avait pour objectif d'analyser les conditions de vie, de travail et la santé des saisonniers du tourisme et agricoles de Rhône-Alpes, ainsi que d'identifier les dispositifs existants. Pour cela, une étude qualitative par entretiens auprès des saisonniers, des employeurs et des professionnels a été menée dans 5 sites reflétant la diversité de la région : une station intégrée de Savoie, une station-village de Haute-Savoie, la vallée de l'Ardèche, la vallée de la Drôme, le Beaujolais. Ce premier volet a débouché sur une typologie des travailleurs saisonniers les plus exposés aux risques sociaux et de santé, et sur des orientations pour l'action en faveur de ce public par nature divers et difficile à rejoindre.

Ce **deuxième volet** de l'étude régionale sur les conditions de vie et la santé des saisonniers a pour objectifs :

- d'établir un état des lieux des actions réalisées pour améliorer les conditions de vie et de santé des travailleurs saisonniers du tourisme en Rhône-Alpes,
- de présenter des propositions d'intervention pour la Région Rhône-Alpes.

L'état des lieux présenté dans les chapitres suivants a permis de repérer et décrire :
- les actions réalisées, les publics et zones ciblés,
- les acteurs et collectifs existants à l'origine de ces actions, ainsi que les partenariats entre acteurs,
- les problématiques rencontrées lors de la mise en place de certaines actions en termes de conditions de réussite et de limites,
- les territoires couverts et ceux qui ne le sont pas.

En parallèle, un groupe de travail mixte Région-ORS avec l'appui de personnes-ressources de la Mutualité Française a permis d'analyser les conditions de faisabilité des propositions issues du 1er volet de l'étude et du présent état des lieux, et de les envisager de façon opérationnelle au vu des dispositifs existants à la Région.

Le rapport du groupe de travail est en annexe 5 de ce document. Les principales propositions sont présentées dans la conclusion générale.

1 D. Fontaine, D. Gruaz, O. Guye, P. Medina, M. Dreneau, R. Elicabe, A. Guilbert, L. Overney, A-S. Haeringer, Y. Lemery. Etude régionale sur les conditions de travail, les conditions de vie et la santé des saisonniers. Volet 1 : étude qualitative auprès des saisonniers, des employeurs et des professionnels. Janvier 2008.

L'ETAT DES LIEUX

1- METHODOLOGIE

La zone d'étude

A la demande du Conseil Régional, cette étude concerne les stations de montagne de Haute-Savoie, Savoie et d'Isère durant la saison d'hiver, et les zones touristiques d'été en Ardèche Méridionale.

Pour les stations de montagne, l'enquête porte sur les principales stations de Haute-Savoie, Savoie et Isère. Le classement des stations a été effectué selon leur nombre total de lits touristiques (hôtels, meublés, résidences de tourisme, hébergements collectifs et résidences secondaires). Les stations retenues sont celles ayant un nombre de lits touristiques total supérieur à 7 000, soit 49 stations sur 112, qui représentent 82% de l'ensemble des lits recensés[2] sur les 3 départements.

Pour l'Ardèche, elle concerne la zone de Vallon-Pont-d'Arc.

Les personnes interrogées

L'enquête s'est déroulée par entretiens téléphoniques de février à juin 2008 auprès d'environ 220 professionnels.
L'enquête a ciblé dans un premier temps les Collectifs existants et les principaux acteurs de prévention (Mutualité Française, Conseil général, associations d'éducation pour la santé, centres de cure ambulatoire en alcoologie, centres de soins spécialisés aux toxicomanes, centres de planification et d'éducation familiale, associations de prévention VIH sida, centres d'information et de dépistage anonyme et gratuit, services de médecine du travail,…), les 12 espaces saisonniers et les points relais saisons de Maurienne afin de recueillir les informations concernant les actions réalisées auprès des saisonniers sur l'ensemble des zones concernées par l'étude.
Pour les zones où il n'y a pas d'espace saisonniers/point relais saisons, les offices de tourisme et les mairies ont été interrogés pour repérer d'éventuels acteurs et actions.

Dans un deuxième temps, les autres acteurs repérés lors des premiers entretiens (mairies, foyers logements pour saisonniers, missions locales jeunes, sociétés de transport,…) ont été contactés à leur tour.

[2] Source : Observatoires Départementaux du Tourisme des Savoie et de l'Isère. Données manquantes pour 5 stations d'Isère.

Les informations recueillies

Les professionnels ont été interrogés sur :

- Leurs **relations de partenariat** avec d'autres professionnels pour mettre en place des actions ou des réflexions concernant les problématiques rencontrées par les saisonniers (appartenance éventuelle à des groupes de travail, collectifs et présentation de ces groupes…)
- Les **actions** qu'ils ont mises en place ou auxquelles ils ont participé à destination des saisonniers durant l'hiver 2007/08 pour les stations de montagne et celles prévues durant l'été 2008 pour l'Ardèche.

Les actions recensées en priorité sont celles qui concernent la **santé** des saisonniers : actions d'information sur la santé et l'accès aux droits (guides, informations santé lors de pots d'accueil ou forum, journées santé, permanences,…), actions de dépistage (IST, hépatites, cancers cutanés…), actions de réduction des risques (programme d'échange de seringues, distribution de préservatifs…), actions facilitant l'accès aux soins (permanences médicales…),.

D'autres actions concernant le **logement**, le **transport**, les **questions sociales** ou **plusieurs thèmes à la fois** sont recensées également, telles que les guides pour les saisonniers, la formation des personnes en contact avec les saisonniers, la médiation sociale en cas de conflit professionnel, les actions d'entraide (bourse aux vêtements, bourse alimentaire) ainsi que les actions facilitant l'accès à certains services (accès gratuit à Internet et matériel informatique, carte saisonniers avec tarifs préférentiels, réductions pour les transports, le parking, les commerces...).

Les limites de l'étude

Les actions relatives à l'emploi et à la formation des saisonniers n'ont pas été étudiées dans cet état des lieux. Seules les actions sur les thèmes de la santé, du social et du logement des saisonniers ont été recensées.

Concernant le logement, le recensement ne concerne que les actions spécifiques (accompagnement dans les démarches d'accès et d'aide au logement, mobilisation et gestion de logements dans le parc privé loués aux employeurs pour les saisonniers…). Les actions d'information et de diffusion des offres de location dans le parc privé n'ont pas été recensées car elles existent partout.

Les actions santé mises en place en interne par les entreprises pour leurs salariés saisonniers ne sont pas recensées dans ce travail (par exemple certaines sociétés de remontées mécaniques font parfois intervenir des professionnels de prévention sur la consommation de produits psycho-actifs lors des journées de formation de leurs saisonniers en début de saison).

Enfin, le dispositif "commun" (médecins, pharmaciens, centres médico-sociaux, permanences des assistantes sociales du Conseil Général, centre communal d'action sociale…) n'a pas été recensé ici, seules les actions spécifiques mises en place pour les saisonniers ont été retenues.

La présentation des résultats

Le chapitre 2 décrit les acteurs, collectifs et groupes de travail de professionnels recensés par département.

Le chapitre 3 décrit les actions recensées. Elles sont classées par thème (santé, social, logement, tous thèmes, transport) puis par type d'action (information, dépistage, réduction des risques…). Chacune des actions est présentée en annexe sous forme de fiche présentant l'action, le(s) public(s) visé(s), le(s) lieu(x) de l'action, le(s) professionnel(s) réalisant l'action et le(s) contact(s).
Quelques actions en projet ou réalisées dans des villes non ciblées par l'étude sont mentionnées en complément.

Les actions recensées sont ensuite présentées sur des cartes départementales pour les situer dans les stations/communes concernées et repérer d'éventuels besoins :
- une carte avec les actions par thème (santé, social, logement, tous thèmes, transport) en précisant le nombre d'action pour chaque thème,
- une carte avec les actions santé par type d'action (information, dépistage, accès aux soins…).
Dans cette partie, les actions réalisées dans la zone touristique d'été d'Ardèche méridionale ont été présentées séparément des actions réalisée durant la saison d'hiver en station de montagne.

Le chapitre 4 expose les limites et conditions de réussite des actions. Le chapitre 5 fait la synthèse de l'état des lieux et analyse leur couverture.

Les annexes forment un répertoire qui permet une recherche par action (fiches-action classées par thème et type d'action en annexe), par territoire (cartes départementales + liste des actions par station/commune en annexe) et par acteur (liste des acteurs avec les numéros d'actions auxquelles ils participent en annexe).

2- ACTEURS ET GROUPES DE TRAVAIL

2.1- Les acteurs

Cet état des lieux des actions réalisées pour les saisonniers a permis d'identifier les acteurs à l'origine ou partenaires de ces actions (à noter que seuls les partenaires opérationnels ont été recensés pour chaque action et non les partenaires financiers).

- Parmi les acteurs identifiés, on retrouve principalement les organismes de prévention comme La Mutualité Française, les associations d'éducation pour la santé, les centres de cure ambulatoire en alcoologie, les centres de soins spécialisés aux toxicomanes, les centres de planification et d'éducation familiale, les centres de dépistage anonymes et gratuits, les associations de prévention VIH sida, les services de médecine du travail, les centres médico-sociaux des Conseils Généraux, les réseaux VIH hépatites, les caisses primaires d'assurance maladie. Plus localement, ce sont généralement les mairies, communautés de communes, centres communaux d'action sociale, offices du tourisme, Espaces saisonniers, foyer-logements pour les saisonniers, missions locales jeunes…

Une liste de ces acteurs est présentée en annexe 1, avec pour chacun le numéro des actions auxquelles il participe.

- Les **Espaces saisonniers** (ou maisons des saisonniers, maison de la saisonnalité…) sont des acteurs incontournables. Ils sont des lieux ressources pour les saisonniers et les employeurs des entreprises dont l'activité est saisonnière.

Ces espaces d'accueil interviennent sur des thèmes liés à l'emploi, la formation, au logement, à la santé et protection sociale, aux conditions de vie en saison, à la culture, etc. Ils fournissent une première information, une écoute, un accompagnement personnalisé (et orientent si besoin vers un organisme approprié) et peuvent organiser ponctuellement des actions à destination des saisonniers (pot d'accueil, forum emploi, soirée sportive, …).

Les espaces saisonniers sont principalement repérés par les saisonniers pour le logement et l'emploi, qui sont leurs principales préoccupations, mais rarement pour la santé. Ils sont pourtant des relais d'informations précieux dans ce domaine, et sont particulièrement bien placés pour rejoindre et mobiliser ce public, en particulier lorsqu'il y a des actions de santé organisées sur une station/commune (type journée dépistage ou de prévention).

Les espaces saisonniers peuvent également sensibiliser les employeurs sur les problèmes de santé des saisonniers, organiser ou participer à des réunions régulières avec les différents acteurs locaux pour stimuler les circuits de communication et motiver les partenaires pour réaliser des actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie et de santé des saisonniers.

Les animateurs des Espaces saisonniers n'ont pas tous le même "profil" et cela peut influencer leurs activités : une animatrice qui a une qualification d'assistante sociale (comme à l'Espace saisonniers des Arcs) sera davantage encline à proposer un soutien social aux saisonniers.

De même, les Espaces saisonniers n'ont pas tous le même statut juridique. Par exemple, certains sont des services développés par une commune ou une mission locale jeunes, ce qui peut rendre plus "lourde" la prise de décision et le choix des actions, contrairement aux structures associatives qui ont une certaine liberté d'action et une prise de décision facilitée ("*pour faire une action, j'en parle à mon président et puis c'est bon*"). De plus, les structures associatives peuvent compter sur des bénévoles très présents et très impliqués dans les actions qui apportent une aide importante pour réaliser certaines actions (par exemple la bourse aux vêtements à Val d'Isère, pour collecter, stocker, distribuer les vêtements).

Compte-tenu des difficultés de transports et de la faible disponibilité des saisonniers en pleine saison, il paraît essentiel que l'accès aux Espaces saisonniers soit facilité par une implantation à proximité des lieux de vie et de travail des saisonniers, ce qui n'est pas toujours le cas. Ainsi, les Espaces saisonniers qui couvrent un large territoire composé de plusieurs stations ne sont accessibles facilement que lorsqu'ils disposent d'une permanence locale dans chaque station. Par exemple, l'Espace Saisonniers du Pays du Mont Blanc qui est présent à Chamonix et à Megève est plus difficilement accessible pour les saisonniers des Contamines-Montjoie, de Saint-Gervais ou encore de Combloux ou de Praz-sur-Arly que pour ceux qui sont à Chamonix ou à Megève. La difficulté peut cependant paraître moindre pour les saisonniers des Houches qui disposent de navettes gratuites permettant d'aller à Chamonix en une dizaine de minutes.

De même, le Point d'accueil des saisonniers du Chablais qui a une permanence à Morzine et à Chatel, est difficilement accessible aux saisonniers d'Avoriaz et des Gets (même s'il existe le "ballad'Aulps bus" qui relie les stations au prix d'un euro le trajet).

L'Espace Saisonniers de La Plagne est un service du Syndicat intercommunal de La Plagne qui comprend les communes de Macot La Plagne, Aime, Bellentre et Champagny-la-Vanoise. La Plagne est composée de 10 stations : 6 stations d'altitude et 4 stations villages (Champagny en Vanoise,

Plagne Montalbert , Montchavin et Les Coches). L'espace saisonniers étant situé à La Plagne Centre (au milieu des stations d'altitude), il peut être assez facilement accessible pour les saisonniers des 6 stations d'altitude (transport gratuit inter-stations d'altitudes) mais beaucoup plus difficilement pour les 4 stations villages (transports payants, stations éloignées).

- Par ailleurs, il existe 27 **Points Relais Saisons en Maurienne** qui sont des points d'accueil et d'information implantés dans des structures existantes (mairie, office du tourisme, foyer-logement, mission locale…). L'objectif du réseau de points d'information est de coordonner et de développer les actions existantes en faveur des saisonniers et de la pluriactivité sur la vallée de la Maurienne. Ces points étaient coordonnés par une animatrice du Syndicat du Pays de Maurienne jusqu'en septembre 2007, puis la Mission Locale de Saint-Jean-de-Maurienne a pris le relais pour l'hiver 2007/08, en rencontrant notamment tous les points relais en début d'hiver et en leur remettant des guides "Bien vivre ma saison en Maurienne" réalisés par le Collectif Santé et conditions de vie des travailleurs saisonniers en Savoie.

2.2- Les collectifs et groupes de travail

En Ardèche

En Ardèche, un **groupe de travail** animé par la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale a pour but d'améliorer les conditions de vie des saisonniers et travaille plus particulièrement sur la santé des saisonniers. Il se réunit 3 ou 4 fois dans l'année pour discuter des actions à mettre en place pour la saison à venir, mettre à jour le guide des saisonniers "Bien vivre ma saison en Ardèche Méridionale", préparer le pot d'accueil de début de saison et faire le bilan des actions en fin de saison.

Il est composé de plusieurs acteurs locaux et départementaux, notamment l'ADESSA Education santé Ardèche, l'association AIDES Ardèche méridionale, l'ANPAA 07 d'Aubenas, le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) d'Aubenas, la Mutualité de l'Ardèche, l'APIAR service de santé au travail, l'association SOLEN accueil et réinsertion sociale, la Caisse primaire d'assurance maladie, Espace 07, etc.

En Isère

En Isère, il existe le **Collectif santé et saisonnalité en Oisans**, né en juin 2003, à l'issue du 2ème séminaire régional "Saisonniers du tourisme et conduites à risque : quelle prévention ? " organisé à Bourg d'Oisans.

Ce collectif regroupe :

- des intervenants départementaux de santé : la Mutualité Française Isère, l'Office Départemental de Prévention du Sida (ODPS), l'Association d'Education pour la Santé de l'Isère (ADESSI), le Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit (CIDAG) du Conseil Général de l'Isère, le réseau ville-hôpital hépatites Prométhée Alpes Réseau, le Centre de Planification et d'Education Familiale

(CPEF) de Pont-de-Claix, le Centre de Soins Spécialisés aux Toxicomanes (CSST) Point Virgule, le Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie (CCAA) Contact, Aides, le Pôle ressources régional santé saisonnalité, etc.

- des acteurs locaux préoccupés par les problématiques de santé et conditions de vie des personnes qui vivent de la saisonnalité : la Communauté de Communes des Deux Alpes, l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes, la médecine du travail MT2i, le GEADO-Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers de Bourg d'Oisans, la municipalité Huez, l'UMIJ-Relais du Père Gaspard, le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Bourg d'Oisans, le Conseil Général de l'Isère/Direction Développement Social pour le secteur de l'Oisans, les polices municipales d'Huez et de Mont-de-Lans, des saisonnières relais, etc.

Le but de ce Collectif est de permettre en Oisans le développement coordonné d'initiatives visant à promouvoir la santé des personnes qui vivent de la saisonnalité et à améliorer leurs conditions de vie. Ces initiatives correspondent aux prérogatives des différents acteurs qui composent le Collectif, et les uns et les autres ont dégagé des moyens tant humains que financiers pour les mener à bien.

Les objectifs poursuivis par le Collectif sont les suivants :
- Créer un "bruit de fond" santé en station,
- Identifier les besoins et les personnes relais sur la santé,
- Promouvoir des lieux ressources sur la santé,
- Organiser des journées de dépistage du VIH et des hépatites en station,
- Favoriser l'accessibilité des dispositifs de prévention, de dépistage et d'accès aux soins.

La coordination du Collectif est actuellement assurée par la Mutualité Française de l'Isère et l'ADESSI (Education Santé Isère). Elle comprend à la fois une dimension administrative et une dimension opérationnelle, plus particulièrement portée par l'ADESSI. Une demande de financement a été déposée et acceptée dans le cadre du Contrat de développement Rhône-Alpes - Alpes Sud Isère (CDRA-ASI) pour la coordination du Collectif, portée par le GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers de Bourg d'Oisans, ce qui constitue une opportunité pour aller vers un ancrage local de la coordination du Collectif : "*cet ancrage local apparaît comme un enjeu fort pour la pérennisation du travail de promotion de la santé engagé en Oisans dans le cadre du Collectif*".

Les actions menées dans le cadre du Collectif s'adressent à toutes les personnes qui vivent et travaillent en Oisans :
- les journées d'information et de dépistage des hépatites B et C et du VIH aux Deux Alpes et à l'Alpes d'Huez
- le forum "une saison en santé" aux Deux Alpes
- les permanences du CPEF de Pont-de-Claix aux Deux Alpes et à l'Alpes d'Huez
- les temps de sensibilisation alcool/drogues destinés aux professionnels à Bourg d'Oisans

Les membres du Collectif contribuent également à la diffusion dans les stations du Guide des saisonniers 2008-09 élaboré par le GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers. Par ailleurs, plusieurs membres du Collectif participent aux plateformes santé mises en place au Relais du Père Gaspard à Bourg d'Oisans.

En Savoie

- Depuis 1993, il existe un **groupe "Santé et conditions de vie des travailleurs saisonniers en Savoie"** piloté par la Mutualité Française de Savoie.

Ce groupe de travail regroupe un réseau de plus en plus large de partenaires et d'organismes : la Mutualité Française Savoie, la CPAM, la DDASS et le Conseil Général de Savoie, les espaces saisonniers de Tarentaise, le Comité du bassin d'emploi (CBE) d'Albertville, le Syndicat du Pays de Maurienne, les Missions locales jeunes de Saint-Jean-de-Maurienne, d'Albertville et du bassin chambérien, l'Association d'animation du Beaufortain, le Centre culturel de Valloire, l'Espace emploi formation de Courchevel, des Foyers logements (Val d'Isère, Tignes, La Plagne, Valmorel…), des municipalités (Macot La Plagne, Saint-Bon Courchevel, SIVOM de Bozel…), l'Association Education Santé Savoie (ADESS), Le Pélican, l'ANPAA de Saint-Jean-de-Maurienne, l'Unité d'addictologie et la permanence d'accès aux soins (PASS) du Centre hospitalier d'Albertville Moûtiers, des médecins du travail, la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) de Savoie, l'inspection du travail d'Albertville, le Réseau de santé VIH-hépatites et toxicomanies en Savoie (REVIH-STS), les Centres de prévention et d'action sociale de Bourg-Saint-Maurice et Saint-Jean-de-Maurienne, l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry, l'Association lyonnaise pour l'insertion par l'emploi (ALPIES), l'ANPE d'Albertville, des syndicats de salariés, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), le Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité PERIPL, etc.

Ce groupe a pour but de :
- favoriser une dynamique de promotion de la santé des saisonniers en Savoie
- développer l'échange de pratiques et d'initiatives
- encourager les initiatives.

Ce groupe a un rôle de comité consultatif par rapport aux actions mises en place concernant les saisonniers en Savoie. Il a impulsé diverses actions, notamment la création des guides saisonniers "Bien vivre ma saison" en Maurienne et en Tarentaise (anciennement intitulé "Touchouss"), les journées d'informations et d'échanges des personnes-contacts, les journées de dépistage VIH, hépatites, IST et tumeurs cutanés en station, la participation des acteurs de prévention santé à des actions à destination des saisonniers comme les forums emploi, les soirée d'accueil des saisonniers, etc.

Pour la préparation de certaines actions (journées d'informations et d'échanges des personnes-contacts, guide des saisonniers), un petit comité de pilotage exécutif a été mis en place. Il regroupe la Mutualité Française Savoie, le CBE d'Albertville, la Mission locale jeunes de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne, la DDASS, le Conseil général, la CPAM et la DDTEFP.

- Il existe par ailleurs un **groupe de travail regroupant les Espaces saisonniers des stations de Tarentaise** créés indépendamment entre 1991 et 2003 dans 7 stations (Les Ménuires et Val Thorens, La Plagne, Les Arcs, Val d'Isère, Tignes et Courchevel).

Ce réseau est animé par le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) d'Albertville, en partenariat avec l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise. Les Espaces saisonniers de ce réseau respectent tous un "socle commun" qui définit leur fonctionnement et sont dotés d'un nom et d'un logo commun, ainsi que d'une plaquette de présentation commune. Au-delà de cette politique de communication

commune, le groupe de travail favorise les échanges et la mise en place de nouvelles actions au profit des saisonniers. Il œuvre essentiellement sur l'emploi et la formation des saisonniers. Par ailleurs, le groupe réalise un suivi qualitatif et quantitatif de l'activité des Espaces saisonniers et le valorise.

Les actions relevant du domaine de la santé sont coordonnées avec l'ensemble des partenaires concernés et mutualisées au sein du Collectif "Santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie" et du Pôle Ressources Régional Saisons Santé.

En Haute-Savoie

- En Haute-Savoie, un groupe de travail réunit plusieurs acteurs qui participent à la réalisation des journées de prévention "Pleine saison, pleine santé!". Ce groupe n'a pas de nom formel, il est généralement nommé **Collectif "pleine saison pleine santé"** puisque son objectif est essentiellement de préparer les journées "Pleine saison, pleine santé!" et en faire par la suite le bilan.

Il est né d'un groupe d'acteurs qui a créé les journées de prévention auprès des saisonniers (dans le Chablais dès 2001) et qui menait des réflexions sur les problématiques rencontrées par les saisonniers. Depuis 2007, ce Collectif est coordonné au niveau départemental par le Chalet du Thianty[3] (porteur administratif et financier). Pour l'organisation des journées santé, il existe plus particulièrement un comité de pilotage départemental du Collectif réunissant le Chalet du Thianty, la Mutualité Française de Haute-Savoie, le service des actions de santé du Conseil Général de Haute-Savoie, le pôle médico-social du Haut-Giffre, le Lac d'Argent, l'ADES 74 (Education Santé Haute-Savoie).

Tous les acteurs qui participent aux journées "Pleine saison pleine santé!" sont membres du Collectif : le Chalet du Thianty, la Mutualité Française de Haute-Savoie, le service des actions de santé du Conseil Général de Haute-Savoie, les pôles médico-sociaux de Taninges, Sallanches, Chamonix, le Lac d'Argent, l'ADES 74, le CIDAG du centre hospitalier de la région annécienne, les CDAG de Thonon-les-Bains et Sallanches, l'association pour la réhabilitation des toxicomanes (APRETO), l'ANPAA 74, les CPEF d'Annecy et Thonon-les-bains, le Point accueil des saisonniers du Chablais, l'Espace saisonniers du Pays du Mont Blanc, la Mission locale jeunes du Faucigny Mont-Blanc, la CPAM de Haute-Savoie, le Service de santé au travail de Sallanches, etc.

- **Groupe de travail départemental initié par le Préfet de Haute-Savoie**

Durant l'hiver 2006-07, des saisonniers se sont plaints de mauvaises conditions de vie, d'emploi et surtout de logement dans les stations de Haute-Savoie, en particulier à Chamonix.

[3] Le Chalet du Thianty a été mis en liquidation judiciaire au cours de l'hiver 2007/08 ce qui a entraîné des problèmes de coordination du Collectif saisonniers en Haute-Savoie durant la saison et des difficultés dans la réalisation de certaines actions.

En 2007, le Préfet de Haute-Savoie a proposé la mise en place d'un groupe de travail départemental afin de mener une réflexion et proposer des actions pour améliorer les conditions de vie des saisonniers en stations. Trois sous-groupes ont été constitués pour travailler sur trois grandes thématiques : la santé, l'emploi et le logement des saisonniers.

Le **groupe de travail sur la santé des saisonniers** est un groupe pérenne présidé par le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de Haute-Savoie dans le cadre de l'action départementale en faveur des saisonniers engagée sous l'autorité du Préfet. Les participants sont : la DDASS de Haute-Savoie, le Conseil Général de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty, la Mutualité Française de Haute-Savoie, la CPAM 74, l'Espace saisonniers du Mont-Blanc, la Maison de l'emploi de Bonneville, le Point Accueil saisonniers du Chablais, l'APRETO, le Service santé au travail secteur Sallanches, l'ADES 74 (Education Santé Haute-Savoie), l'ANPAA 74, la CGT de Haute-Savoie, le service tourisme DERTT du Conseil Régional et la DF4S du Conseil Régional.

Le Chalet du Thianty a été désigné comme le coordinateur départemental des actions du groupe santé concernant les saisonniers.

Les 3 axes de travail du groupe santé sont :

- l'accès aux droits en matière de santé

Des actions ont été impulsées par le groupe de travail, notamment les actions mises en place par la CPAM 74 pour l'hiver 2007/08 : création et diffusion d'un dépliant d'information pour les saisonniers, diffusion d'un numéro de téléphone direct d'un agent de la CPAM aux professionnels en contact avec les saisonniers et participation de la CPAM à des journées santé.

- la santé au travail

Le groupe a mené une importante réflexion sur la santé au travail et a souhaité développer les actions avec la médecine du travail mais ces réflexions n'ont pas encore abouti à des actions concrètes.

- la prévention des risques

Le groupe a souhaité que les journées "pleine saison, pleine santé", qui existaient déjà avant la création du groupe de travail départemental, soient maintenues et améliorées dans les stations où elles ont déjà lieu et soient développées dans d'autres stations de Haute-Savoie (des journées ont été organisées à Chamonix et Megève pour la première fois durant l'hiver 2007/08).

Le travail des 3 groupes a abouti fin 2007 à la création d'un "accord cadre départemental pour la promotion de l'emploi saisonnier", accord à plusieurs volets (santé, emploi, logement) signé par plusieurs partenaires (annexe 2).

Au niveau régional

Le **Pôle ressources régional saisons santé** est animé par la Mutualité Française Savoie et le Pélican. Tous les acteurs de la région travaillant en lien avec les travailleurs saisonniers, en particulier les membres des collectifs départementaux, peuvent participer à ce pôle.

Le Pôle ressources régional saisons santé est né du constat des consommations de produits psycho-actifs et des conduites à risques chez les travailleurs saisonniers. Le Pélican et la Mutualité Française Savoie se sont associés pour réfléchir à cette problématique il y a une quinzaine d'année

et ont souhaité une reflexion inter-départementale dans la prévention des conduites à risque des travailleurs saisonniers et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Le pilotage de ce pôle est assuré par :
- 4 unions départementales de la Mutualité Française : Savoie, Haute-Savoie, Isère et Ardèche,
- 2 centres de soins spécialisés aux toxicomanes (CSST) : Le Pélican (Savoie) e Le Chalet du Thianty (Haute-Savoie),
- 3 centres d'information et de dépistage anonyme et gratuit (CIDAG) : Isère, Haute-Savoie, Savoie,
- le Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité (PERIPL),
- 1 association d'éducation pour la santé : ADESSI (Isère),
- 1 maison de la saisonnalité : Ardèche (Vallon-Pont-d'Arc).

Les axes prioritaires du pôle sont :
- une approche centrée sur les conduites à risques chez les saisonniers,
- un élargissement des actions à l'ensemble de la population des stations,
- une logique de promotion de la santé intégrant la prévention primaire et la réduction des risques,
- une dynamique régionale, couplée avec des actions de proximité.

Les objectifs du Pôle ressources régional saisons santé sont :
- d'échanger sur les pratiques, favoriser la formation et l'accompagnement des différents intervenants en stations,
- produire et transmettre de l'information actualité (pôle documentaire),
- élaborer des outils communs, transférables,
- réaliser un protocole régional d'évaluation des actions de prévention.

Concrètement, ce pôle :
- réalise le suivi du site internet saison santé : http://www.saisonsante.fr/
- rédige la "Lettre Saison Santé" mensuelle, diffusée par PERIPL (le Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité) en complément du document mensuel "Les Pluriactivités",
- réalise une bibliographie des travaux et études concernant les travailleurs saisonniers,
- poursuit l'observation collective des actions de prévention des conduites à risques menées en stations et initiée par le CIRDD de Savoie en 2004/05, par le biais d'une "fiche d'observation des actions de prévention" commune sur l'ensemble des massifs,
- organise des séminaires et rédige les actes de ces séminaires (par exemple le séminaire régional à Saint-Jorioz le 20-21 septembre 2007)

Jusqu'en juin 2008, l'animation de ce Pôle ne disposait pas de financement propre, les acteurs le faisait à partir de leur temps de travail dans leurs structures respectives mais ce temps était selon eux trop limité et ne leur permettait pas de mener à bien toutes les actions (notamment l'observation collective des actions de prévention des conduites à risques menées en station). Les acteurs souhaitaient faire progresser ce pôle et pouvoir créer un poste à mi-temps (0,5 ETP) grâce à des financements et une meilleure reconnaissance des institutions. En juin 2008, dans le cadre des financements attribués par le GRSP, une subvention de 15 000 euros a été attribuée à la Mutualité Française Savoie pour le Pôle Ressources, ce qui permettra de :
- poursuivre la publication de la Lettre Saison Santé mensuelle
- réaliser les actes du séminaire de Saint-Jorioz de septembre 2007
- mettre à jour le site Internet du Pôle ressources régional saisons santé.

3- ACTIONS

3.1- Les actions réalisées

Les actions à destination des saisonniers recensées dans cet état des lieux peuvent être regroupées en 5 thèmes : la santé, le social, le logement, le transport et une catégorie "tous thèmes" pour les actions qui recoupent plusieurs thèmes à la fois.

Pour chacun des thèmes, des types d'actions ont été identifiés :

Thème	Type d'action
SANTE	Accueil-information-prévention
	Rencontre-information-prévention
	Réduction des risques
	Dépistage
	Accès aux soins
	Accès aux droits
SOCIAL	Aide pratique
	Médiation sociale du travail
TOUS THEMES	Aide pratique
	Information
	Accueil-information-prévention
LOGEMENT	Accès au parc locatif privé
	Accompagnement
	Accueil-information
	Accueil camping-cars
TRANSPORT	Aide pratique

Les 33 actions recensées sont présentées ci-dessous par thème et par type d'action. Des fiches présentant chacune des actions en précisant les lieux, partenaires et contacts sont disponibles en annexe 3.

Actions dans le domaine de la santé

- Les actions d'accueil, information et prévention

Action n°1 : Information et mise à disposition permanente de documents
Cette action est réalisée principalement par des structures qui accueillent des saisonniers (Espaces saisonniers…) et qui sont en mesure de donner aux saisonniers une première information concernant des questions liées à la santé et d'orienter ensuite sur les structures et professionnels

adaptés. Ces structures disposent de documents de prévention avec des adresses utiles, généralement en libre service.

Action n°2 : Permanences
Des permanences gratuites sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter les saisonniers et le public des stations.
Dans le massif de l'Oisans en Isère, le CPEF de Pont-de-Claix tient une permanence toutes les semaines à l'Alpe d'Huez et aux Deux Alpes.
En Savoie, Le Pélican a des permanences aux Ménuires et à Val Thorens tous les 15 jours, tandis qu'il est présent à Courchevel plusieurs fois en décembre et janvier.

Action n°3 : Information santé à l'occasion d'évènements ponctuels pour les saisonniers
Des acteurs de prévention tiennent des stands d'information sur des sujets liés à la santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,…) lors d'évènements organisés à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil ou de fin de saison, les soirées pour les saisonniers, etc.
Durant la saison d'hiver en station, ces actions existent uniquement sur la Savoie, en particulier à Val Thorens (forum emploi), Tignes (journée d'accueil et forum emploi formation santé), Val d'Isère (soirée d'accueil et forum emploi), Aux Arcs (forum emploi), Courchevel (soirées festives et forum emploi), Valloire (pot d'accueil) et Lanslebourg (pot d'accueil).
Les structures de prévention sont invitées généralement par l'Espace Saisonniers de la station, le CCAS (Courchevel), le Centre culturel (Valloire) ou la communauté de communes (Lanslebourg Val Cenis) et sont membres du Collectif Santé et conditions de vie des saisonniers. Il s'agit en particulier de La Mutualité Française Savoie, du Pélican, de la CPAM de Moutiers, de l'ADESS 73, du Centre social de Bourg-Saint-Maurice, de l'antenne d'addictologie de Maurienne, de la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, etc.

Action n°4 : Forum "une saison en santé" aux Deux Alpes
Une journée d'information sur différents sujets liés à la santé a été organisée aux Deux Alpes en même temps que le dépistage VIH-hépatites (action n°11), dans les mêmes locaux, avec des stands d'information tenus par différents acteurs de prévention. Les thèmes abordés concernaient la vie et la santé en saison, l'accès aux droits en matière de santé, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des hépatites et du sida, l'alcool et les drogues, et l'alimentation. Cette action s'adressaient aux saisonniers et à tout public de la station. Organisée par l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes, cette action a réunit différents professionnels de prévention membres du Collectif Santé et saisonnalité en Oisans.

- <u>Les actions de rencontre, information et prévention</u>

Action n°5 : Information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers
Afin de toucher directement les saisonniers, des acteurs de prévention vont à leur rencontre dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars…) pour échanger sur des sujets de santé, les informer du déroulement des actions organisées dans la station (journée santé, dépistage…), leur distribuer des préservatifs, etc.
Ainsi, en Haute-Savoie, des soirées de prévention ont été réalisées par le Chalet du Thianty en amont des journées "Pleine saison, pleine santé!" dans les lieux festifs fréquentés par les saisonniers

(bars) à La Clusaz, au Grand-Bornand et à Chamonix dans le but de leur présenter le déroulement de ces journées et échanger sur des sujets de santé.
En Savoie, à Valmorel, le Foyer-logement pour les saisonniers a invité plusieurs fois au cours de l'hiver Le Pélican à venir passer un après-midi dans le foyer afin de répondre aux questions des saisonniers, principalement en matière de tabac, alcool et drogues.

Action n°6 : Information santé par les pairs dans les lieux de vie des saisonniers
Pour le premier dépistage organisé dans les stations de l'Oisans en Isère, le Collectif santé et saisonnalité en Oisans avait fait appel à trois saisonnières-relais aux Deux Alpes pour qu'elles fassent bénévolement une information sur les journées de dépistage dans les lieux de vie des saisonniers (résidences, bars, boîtes…). Depuis, cette action s'est formalisée et à partir de mars 2006 des saisonniers-relais ont été embauchés par l'ADESSI entre 12 et 15 heures durant les deux semaines précédant le dépistage aux Deux Alpes et à l'Alpes d'Huez afin qu'ils fassent circuler l'information auprès des saisonniers. Leur travail permet de toucher un public difficilement joignable par les outils de communication habituels (panneaux d'affichage dans la station ou à l'Espace saisonnier) et de préciser l'intérêt et le déroulement de ces journées de dépistage ainsi que du forum "une saison en santé" organisé en même temps aux Deux Alpes. Les saisonniers-relais participent aux réflexions du Collectif santé saisonniers Oisans.

Action n°7 : Information sur les risques en montagne
L'espace saisonnier de Val d'Isère propose aux saisonniers une formation en huit séances sur la prévention des avalanches et des risques en montagne, animée par des pisteurs et professionnels de l'Ecole française de ski.
Par ailleurs, afin de développer la prévention des risques en montagne, l'Espace saisonniers a fait l'acquisition d'appareils de recherche de victimes d'avalanche (ARVA) afin de les louer 3€ aux saisonniers qui auront suivi les formations.

- <u>Les actions de réduction des risques</u>

Action n°8 : Programme d'échanges de seringues
Afin de limiter les risques liés aux pratiques d'injection, des programmes d'échanges de seringues (PES) ont été mis en place avec les pharmacies en station qui proposent gratuitement des kits Stéribox (matériel d'injection stérile) neufs en échanges de kits Stéribox utilisés. Ces programmes mettent l'accent sur l'importance du rôle des pharmaciens en matière de prévention.
En Haute-Savoie, un programme d'échange de seringues porté par le réseau ville-hôpital ARAVIH en étroite collaboration avec Le Lac d'Argent était initialement réalisé sur l'agglomération Annecienne, Faverges et Rumilly. Ce programme a ensuite été étendu aux pharmacies des stations des Aravis (Grand-Bornand, La Clusaz et Saint-Jean-de-Sixt). Les organisateurs souhaiteraient pouvoir élargir son champ d'action à d'autres stations, il est actuellement en discussion sur Chamonix.
En Savoie, le réseau de santé VIH-hépatites et toxicomanies en Savoie (REVIH-STS) a mis en place ce programme dans les stations de Courchevel et des Ménuires.

Action n°9 : Mise à disposition de préservatifs
En matière de réduction des risques, les structures qui accueillent des saisonniers (Espaces saisonniers…) disposent généralement de préservatifs (masculins et/ou féminins) à disposition des saisonniers ou des employeurs qui peuvent ensuite les donner à leurs saisonniers.

- Les actions de dépistage

Action n°10 : Information et dépistage des tumeurs cutanées
En Savoie, un dépistage des tumeurs cutanées et une information sur les cancers de la peau étaient proposés par des dermatologues à Val Thorens et à Tignes. Cette action a été réalisée le même jour que les journées de dépistage IST-hépatites organisées par le CIDDIST (action n°12), ce qui permettaient aux saisonniers venus ce jour-là pour un dépistage de bénéficier de l'autre. L'action a été organisée par La Mutualité Française Savoie et le Centre hospitalier de Chambéry en partenariat avec les Espaces saisonniers des stations concernées, dans le cadre du Groupe "santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie".

Action n°11 : Information et dépistage IST et hépatites en Isère
En Isère, deux journées d'information et dépistage anonyme et gratuit des hépatites B et C et du sida sont organisées durant la saison d'hiver aux Deux Alpes et à l'Alpe d'Huez par le CIDAG de Grenoble, l'ADESSI, Prométhée Alpes Réseau et l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes dans le cadre du Collectif santé et saisonnalité en Oisans.

Action n°12 : Information et dépistage IST et hépatites en Savoie
En Savoie, des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées dans 11 stations par le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry en partenariat avec les Espaces saisonniers des stations ou les relais locaux (mairie, communauté de communes…). Une mise à jour du calendrier vaccinal (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B) est également proposée depuis l'hiver 2007/08 aux saisonniers qui le souhaitent. Cette action est réalisée dans le cadre du Collectif sur la santé et les conditions de vie des saisonniers en Savoie.

Action n°13 : Journée "Pleine saison, pleine santé!", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie
En Haute-Savoie, les membres du groupe de travail "Pleine saison, pleine santé!" coordonné par le Chalet du Thianty organisent des journées d'information et de prévention durant lesquelles un dépistage du VIH et des hépatites est proposé, tandis que plusieurs acteurs de prévention tiennent des stands d'information sur différents thèmes de santé (alcool, tabac, drogues, sexualité, contraception, IST, alimentation, sommeil, accès aux droits santé/sociaux, etc.).
Ces journées ont été initiées il y a plusieurs années dans le Chablais par le CDAG de Thonon-les-Bains, puis elles ont été étendues à d'autres massifs du département, avec pour la première fois durant l'hiver 2007/08 des journées organisées à Chamonix et Megève.
En plus du VIH et des hépatites, le CDAG d'Annecy a proposé un dépistage des IST (chlamydia et syphilis) à La Clusaz et au Grand-Bornand, et le CDAG de Sallanches a proposé un dépistage des IST à Chamonix et Megève.
A Flaine, en raison des difficultés pour le CDAG de retourner à Flaine une semaine après la journée de dépistage, les médecins généralistes du cabinet médical de Flaine ont participé exceptionnellement à cette action en assurant le rendu des résultats des tests de dépistage VIH hépatites.
Pour les sites de Morzine, Avoriaz, Les Gets, Châtel, Chamonix et Megève, le Point Accueil Saisonniers du Chablais et l'Espace saisonnier du Pays du Mont-Blanc étaient présents lors des journées et pouvaient également renseigner les saisonniers sur des questions liées au logement, à l'emploi et la formation.

- Les actions favorisant l'accès aux soins

Action n°14 : Assurance sports et loisirs
A Val d'Isère, l'Espace saisonniers permet aux saisonniers de bénéficier d'une assurance sports et loisirs (équivalent de la Carte neige de la Fédération française de ski) valable un an. Cette assurance prend en charge les frais de soins, transport, rapatriement, etc. en cas d'accident ou blessure lors d'activités sportives ou de loisirs (ski sur piste, hors piste, randonnée…). Pour en bénéficier, les saisonniers doivent adhérer à l'association Vie Val d'Is (carte d'adhésion à 18 euros en individuel ou 28 euros pour toute la famille, qui donne accès à tous les services de l'Espace saisonniers).

Action n°15 : Permanences médicales gratuites
Depuis plusieurs années, un médecin (qui travaille par ailleurs dans un service de Santé au travail) assure bénévolement des permanences médicales gratuites à Megève et Chamonix pour les saisonniers ayant des difficultés avec leur consommation de tabac, alcool ou drogue, ou des difficultés psychologiques. Les consultations ont lieu dans les locaux mis gracieusement à disposition par la Médecine du travail.
Durant l'hiver 2007/08, cette action a été réalisée en partenariat avec le Chalet du Thianty qui avait proposé d'embaucher ce médecin (mais ne l'a finalement pas fait). Un numéro direct pour joindre le médecin a été diffusé sur des flyers auprès des saisonniers, notamment par l'Espace saisonnier du pays du Mont Blanc, afin qu'ils puissent prendre directement un rendez-vous aux horaires qui leur conviennent le mieux.

- Les actions favorisant l'accès aux droits

Action n°16 : Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information
Un dépliant d'information présentant les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie a été réalisé en décembre 2007 afin de faciliter l'accès aux soins pour les saisonniers (action issue du groupe de travail départemental sur la santé des saisonniers). La diffusion des 10 000 exemplaires a été réalisée par les lieux d'accueil de proximité de la CPAM, et le Chalet du Thianty a été chargé de transmettre les dépliants aux structures relais auprès des saisonniers, en particulier les membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé!".

Action n°17 : Installation de borne de mise à jour de la carte vitale
En Savoie, une pharmacie de la station de Courchevel a bénéficié des aides accordées par la CPAM pour mettre en place une borne de mise à jour de la carte vitale. Cette borne a été ensuite installée au sein de l'Espace Emploi Formation (labellisé Espace Saisonniers) porté par la commune de Saint-Bon Courchevel grâce à un partenariat entre la commune et la pharmacie. Cette borne est utilisable par les saisonniers et toutes les personnes de la station. Entre janvier et mai 2008, une cinquantaine de personnes a utilisé cette borne pour mettre à jour sa carte vitale, principalement des personnes résidant à l'année dans la station.

Action n°18 : Mise à disposition d'un numéro d'appel de l'Assurance Maladie
En Haute-Savoie, un numéro d'appel direct des services de l'Assurance Maladie a été mis à disposition par la CPAM 74 en décembre 2007 (action issue du groupe de travail départemental sur la santé des saisonniers). Ce numéro n'est pas à destination du grand public mais réservé aux référents saisonniers locaux dans les stations (Espaces saisonniers, professionnels santé/social au

contact des saisonniers…). Il a pour but de faciliter le traitement des dossiers des saisonniers en cas de situation difficile ou urgente, afin d'avoir une réponse rapide. Le Chalet du Thianty était chargé de la diffusion du numéro aux personnes concernées, cependant peu de professionnels contactés lors de cette étude (Espaces saisonniers, services santé/social du Conseil Général) en disposaient lors de la réalisation de cette étude en mars 2008.
En Savoie, ce système existe déjà puisqu'une personne-ressource à la CPAM (qui est le référent saisonnier pour le département de la Savoie) est à la disposition des Espaces saisonniers en cas de besoin. Cette personne participe au Collectif "Santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie" et est également présente en station à l'occasion d'actions ponctuelles comme les forums emploi.
Cette étude n'a pas permis de faire précisément la liste des stations de Haute-Savoie et Savoie disposant de ces numéros d'appel direct, c'est pourquoi il n'a pas été possible de relier cette action à des stations particulières ni dans la liste des actions par station en annexe ni sur les cartes du chapitre suivant.

Actions dans le domaine social

- Les actions d'aide pratique

Action n°19 : Carte de réduction
Dans certaines stations, les mairies ont mis en place en partenariat avec les commerçants et structures de loisirs, un système de cartes permettant aux saisonniers d'avoir des réductions pour certains loisirs (forfaits ski, équipement ski, patinoire, piscine, bibliothèque, cinéma,...) ou chez certains commerçants (habillement, restauration, bars…). Ces cartes sont généralement attribuées aux saisonniers sur justificatifs (contrat de travail, justificatifs de domicile…) et sont gratuites (sauf à Val d'Isère). Il existe des cartes saisonniers dans la vallée des Belleville (Saint-Martin-de-Belleville, Les Ménuires et Val Thorens) à Valloire, à Courchevel, à Tignes, à Val d'Isère, au Grand-Bornand, à La Clusaz, à Manigod, à Chamonix, aux Houches.
A Tignes, la carte "Tignes avantage" fonctionne également chez certains professionnels médicaux ou paramédicaux participants, notamment un dentiste et un ostéopathe qui proposent des réductions et des facilités de paiement aux saisonniers, ce qui favorise l'accès aux soins.
A Val d'Isère, il s'agit de la carte d'adhérant à l'association Vie Val d'Is (Espace saisonniers de Val d'Isère) qui coûte 18 euros et qui donne droit à des réductions, à l'accès aux services de l'Espace saisonniers (accès aux ordinateurs, à internet, aux activités sportives et de loisirs proposées par les bénévoles de l'association, à l'assurance sports et loisirs valable 1 an…)
Attention : dans certaines stations, comme Aux Arcs, il n'existe pas de carte de réduction formalisée, mais les saisonniers peuvent bénéficier de réductions chez certaines structures (commerçants, transport, loisirs, ski…) en justifiant de leur statut par la présentation de leur contrat de travail.

Action n°20 : Bourse alimentaire
A Val d'Isère, le Foyer-logement Le Planay organise une bourse alimentaire pour aider les saisonniers en difficulté. Des produits alimentaires (boîtes de conserves, briques de lait, produits de longue conservation…) sont récupérés auprès des touristes ou saisonniers qui quittent la station et sont donnés aux personnes en difficulté, notamment celles qui logent pour quelques nuits dans l'appartement d'urgence du foyer-logement.

Action n°21 : Bourse aux vêtements

A Val d'Isère, certains saisonniers viennent faire la saison sans avoir de bonnes chaussures ou des vêtements chauds. Depuis quelques années, les gestionnaires du Foyer logement Le Planay ont eu l'idée de récupérer les vêtements et le matériel d'hiver que certaines personnes jetaient afin de les donner aux saisonniers qui en manquaient. Cet hiver, l'Espace saisonnier (association Vie Val d'Is) et le CCAS de Val d'Isère ont repris cette action en organisant une bourse aux vêtements pour distribuer des vêtements chauds, des chaussures de montagne, du matériel de ski, etc. aux saisonniers qui n'ont pas la possibilité de s'en acheter.

- Médiation sociale du travail

Action n°22 : Création de médiateurs sociaux du travail

En Savoie, un système de médiateurs sociaux du travail pour les salariés saisonniers a été créé dans le but de favoriser le dialogue social et le règlement des conflits qui pourraient survenir entre les employeurs et leurs salariés saisonniers. Un accord interprofessionnel départemental a été signé sous couvert de la Direction départementale de l'emploi, du travail et de la formation. L'expérimentation de ce système, porté par le Comité du bassin d'emploi CBE d'Albertville, a été menée à Courchevel pendant 3 ans et devrait être étendu à d'autres stations de Savoie durant l'hiver 2008-09. Les médiateurs sont en binôme : un salarié bénévole mandaté par un syndicat de salariés et un employeur bénévole mandaté par un syndicat patronal. L'Espace saisonniers de Courchevel recueille les demandes de médiation et les oriente sur les médiateurs ; la médiation a lieu dans les locaux de l'Espace saisonniers. Ce système permet une proximité et une réactivité très forte en cas de conflit.

Actions touchant plusieurs thèmes

- Les actions d'aide pratique

Action n°23 : Accès à Internet et ordinateur

Certaines structures qui accueillent des saisonniers (Espaces saisonniers,…) mettent à leur disposition gratuitement du matériel informatique et un accès à Internet afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.

- Les actions d'information

Action n°24 : Elaboration et diffusion d'un guide

Il existe des guides[4] à destination des saisonniers qui balaient l'ensemble des sujets qui peuvent concerner les travailleurs saisonniers et les contraintes éventuelles relatives à la saison. Les guides ne sont pas tous construits de la même façon selon les zones, mais globalement, ils donnent tous des informations sur des sujets liés à l'emploi, au logement et à la santé, avec les dates des actions

[4] Les guides qui ont été recensés lors de cette étude sont ceux qui s'adressent particulièrement aux saisonniers, ils sont différents des guides de bienvenue réalisés par les stations et destinés à tout public de la station (touristes, habitants, saisonniers…) qui donnent des informations pratiques et utiles (sur la station, les commerces, les horaires des navettes, etc.) mais sans message particulier à destination des saisonniers.

destinées aux saisonniers (forum emploi, journée santé, dépistage…), des conseils pratiques, des messages de prévention, un annuaire des structures ressources, des bons plans, etc. Ils peuvent être réalisés à l'échelle d'une station, avec des informations précises et pratiques concernant la vie dans cette station, ou alors concerner un niveau géographique plus large (un massif, une vallée) et ainsi donner des informations moins ciblées.
Par exemple, les guides réalisés aux Ménuires et à Val Thorens ont été créés à l'initiative de la municipalité dans le cadre d'une démarche qualité mise en place afin de mieux accueillir les travailleurs saisonniers. Ils présentent les stations, les services à disposition des saisonniers, des informations pratiques, des bons plans, une charte du saisonnier, des conseils sur la sécurité en montagne, un agenda des temps forts dans les stations, des numéros utiles… Il existe également des guides locaux pour les saisonniers dans les stations de Tignes et Courchevel (la station de Valloire a quant à elle rajouté 4 pages à l'intérieur du Guide "Bien vivre ma saison en Maurienne" pour présenter les services de la station).
Les guides peuvent être réalisés par une seule structure (par exemple le guide des saisonniers en Oisans réalisé par le GEADO maison des services publics et des saisonniers de Bourg d'Oisans ou le guide des saisonniers du Chablais réalisé par le Point Accueil Saisonniers du Chablais) ou par un petit groupe de travail (les guides des saisonniers des stations des Ménuires et de Val Thorens réalisés par les Offices de Tourisme, la mairie et l'Espace saisonniers). Ils peuvent aussi être réalisés à un niveau départemental par les membres d'un collectif comme c'est le cas en Savoie pour les guides des saisonniers "Bien vivre ma saison" (anciennement guide "touchouss") pour les vallées de la Tarentaise/Beaufortain/Val d'Arly et de la Maurienne réalisés par le Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie.
Les guides sont généralement diffusés aux saisonniers par le biais de professionnels et structures de terrain : mairies, offices de tourisme, espaces saisonniers, antennes ANPE, médecins libéraux, médecins du travail, employeurs, résidences pour saisonniers, gares routières, services santé et social du Conseil Général, membres du Collectif...

- <u>Les actions d'accueil, information et prévention</u>

Action n°25 : Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts
En Savoie, il existe deux journées d'informations et d'échanges organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeurs, gardiens de foyer-logement, policiers municipaux, pompiers, employés des espaces saisonniers, agents de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs. En 2007, il s'agissait de la 9ème édition de ces journées. Elles ont eu lieu en novembre à Albertville et étaient organisées par le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville (CBE) et la Mutualité Française Savoie dans le cadre du Groupe "santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie". Parmi les intervenants lors de ces journées : un médecin du travail de Tignes, un médecin du CIDDIST Espace de santé publique du CH de Chambéry, des professionnels de la DDTEFP 73 et de l'Inspection du travail d'Albertville, une psychologue libéral de Seez…
Dans ce rapport, cette action a été rattachée aux stations en fonction de la station d'origine des personnes-contacts qui ont participé à ces journées durant les 3 dernières années (2005, 2006 et 2007).

Actions dans le domaine du logement

- Accès au parc locatif privé

Action n°26 : Recherche de logements et gestion de locations
En Isère, aux Deux Alpes, l'Accueil saisonnier et service logement de la communauté de commune des Deux Alpes recherche et mobilise les appartements non utilisés du parc privé afin de les louer aux employeurs pour qu'ils puissent loger leurs saisonniers. Le service logement étant un service public qui agit dans le parc privé, une convention a été passée avec un service immobilier à vocation sociale afin qu'il puisse gérer les locations (contrats de location, états des lieux…). Le service logement ne s'occupe cependant pas de la partie financière de ces locations, le paiement des locations étant effectué directement aux propriétaires.

- Les actions d'accompagnement

Action n°27 : Accompagnement pour trouver un logement
Généralement, les structures qui accueillent des saisonniers (Espaces saisonniers,…) proposent un accompagnement pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec des organismes d'aide au logement, etc.).

- Les actions d'accueil information

Action n°28 : Guichet unique logement
En Isère, à Villard-de-Lans, la communauté de communes du massif du Vercors a mis en place un guichet unique pour toutes les questions relatives au logement des saisonniers. Il mobilise les offres de logement, vérifie les logements (respect des normes, propreté, adéquation des loyers…), réceptionne toutes les demandes de logement des travailleurs saisonniers du Vercors, informe les saisonniers et les oriente sur les offres adaptées. La gestion locative est assurée par les propriétaires ou les agences immobilières, le guichet unique est partenaire avec ces dernières pour que les frais d'agences soient minimisés pour les saisonniers. Ce guichet fonctionne dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) expérimentale sur le logement des travailleurs saisonniers qui a eu lieu entre 2001 et 2005.

- Les actions d'accueil des camping-cars

Action n°29 : Faciliter l'installation des camping-cars
En Savoie, aux Ménuires, la commune de Saint-Martin-de-Belleville a aménagé au bas de la station une aire avec des sanitaires pour accueillir les camions/camping-cars des travailleurs saisonniers. L'emplacement de cette aire était provisoire pour l'hiver 2007/08, il devrait être modifié pour le prochain hiver.

Actions dans le domaine du transport

- Les actions d'aide pratique

Action n°30 : Transports gratuits en station
Afin de faciliter les déplacements, certaines stations permettent à leurs habitants (saisonniers, touristes…) de bénéficier gratuitement des moyens de transports dans la station et/ou entre les stations voisines. Pour cela, les municipalités peuvent s'associer et œuvrer en partenariat avec les sociétés de remontées mécaniques ou les sociétés de transport locales.
Les transports sont gratuits pour tous au sein des stations de Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Rosière, Peisey Vallandry, La Plagne, Plagne Montalbert, Montchavin les Coches, Courchevel, Méribel, Valmorel, Saint-Martin-de-Belleville, Les Ménuires, Val Thorens, La Toussuire, Le Corbier, Saint-François-Longchamp, Val Cenis Lanslebourg, Valloire, Valmeinier, Arêches, Les Saisies, Morzine, Chamonix, Les Houches, La Clusaz, Le Grand-Bornand et Manigod. A noter cependant que les horaires de ces navettes ne sont pas toujours adaptées aux horaires de travail des saisonniers (première navette le matin à 8h45 par exemple).
Les transports entre stations/villes voisines sont gratuits pour les saisonniers entre Vallorcine, Chamonix, Les Houches et Servoz ; entre le Grand-Bornand, La Clusaz, Manigod et Saint-Jean-de-Sixt pour les saisonniers qui travaillent dans les stations des Aravis (qu'ils résident dans les stations ou dans la vallée) ; entre Bramans, Sollières, Termignon, Lanslebourg, Lanslevillard, Bessans et Bonneval-sur-Arc pour tout public ; entre Courchevel, Saint-Bon, Bozel et La Tania où les lignes très fréquentées par les saisonniers sont renforcées (tôt le matin par exemple) ; entre Les Allues, Méribel et Méribel Mottaret ; entre Landry, Peisey-Nancroix et Peisey-Vallandry ; entre Les Avanchers et Valmorel ; entre Beaufort et Arêchyes ; entre Hauteluce et Les Saisies.
A noter que les transports sont payants et sans tarifs particuliers pour les saisonniers entre les Ménuires, Val Thorens et Saint-Martin-de-Belleville et entre Morzine, Avoriaz et Les Gets.

Action n°31 : Transports gratuits entre station et vallée
En Haute-Savoie, la Mairie de Châtel et le Syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance (SIGVA) ont mis en place une carte de circulation gratuite qui permet aux saisonniers, sur justificatif de leur contrat de travail, de bénéficier de la gratuité des transports entre Châtel et Thonon-les-Bains ou Evian-les-Bains. A l'origine, la desserte de cette ligne est assurée par les services de transport du Conseil Général de Haute-Savoie, mais elle a été complétée par des cars d'une société privée, payés par la municipalité de Châtel, afin qu'ils assurent les liaisons sur le même itinéraire mais à d'autres horaires, adaptés aux travailleurs saisonniers (notamment ceux des remontées mécaniques…).

A noter que pour les transports entre vallée et stations, il arrive que certains employeurs négocient la gratuité des trajets pour leurs saisonniers directement avec la société de transport (par exemple Office du tourisme au Corbier en Savoie) ou bien mettent à disposition de leurs saisonniers des navettes le matin et le soir, réservées à leurs saisonniers (société des remontées mécaniques de Valloire en Savoie).

Action n°32 : Réduction pour transport entre station et vallée
En Savoie, des tarifs réduits ont été mis en place par certaines sociétés de transport qui assurent des liaisons entre les stations et les vallées.

Il existe ainsi différentes formules (carte de 10 trajets, carte pour la saison d'hiver,…) à des prix avantageux pour les saisonniers entre Moûtiers et Saint-Martin-de-Bellevue, Les Ménuires, Val Thorens, Valmorel, Méribel, Courchevel et Pralognan-la-Vanoise (Transdev Savoie Moûtiers), et entre Saint-Michel-de-Maurienne et Valmeinier, Lanslebourg Val Cenis et Valloire (Transdev Savoie Modane). Ces tarifs sont réalisés par les sociétés de transport en partenariat avec le Conseil Général (qui a également permis la création d'un "Pass jeune Savoie" pour les moins de 26 ans).
Des tarifs réduits existent aussi entre Saint-Jean-de-Maurienne, La Toussuire et le Corbier (Trans-Alpes), et entre Bourg-Saint-Maurice et Tignes, Val d'Isère et La Rosière (Autocars Martin). A noter que sur cette dernière ligne, un départ à 7h a été mis en place pour les saisonniers le matin.

Action n°33 : Possibilité de co-voiturage entre station et vallée
En Savoie, afin de promouvoir le transport collectif, un dispositif de co-voiturage appelé Eco-voiturage a été mis en place en Haute Tarentaise par l'association Changeons la Terre, changeons la vie, en partenariat avec la Maison de l'intercommunalité de Haute-Tarentaise. Il permet la mise en relation des personnes vivant en Haute-Tarentaise et faisant des trajets quotidiens entre la vallée et les stations. Il concerne Bourg-Saint-Maurice, les Arcs, Tignes, Val d'Isère, La Rosière, Montvalezan, Séez, Sainte-Foy-Tarentaise, Villaroger et Les Chapelles. Les participants mettent un autocollant "Eco-voiturage" sur leur véhicule et utilisent des parkings-relais mis à disposition par les municipalités et identifiés par des panneaux "Eco-voiturage". Les passagers participent financièrement au voyage (participation conseillée 10 centimes/km). Aucune inscription n'est demandée. Des "mains courantes" sont disponibles dans les mairies de Bourg-Saint-Maurice et Séez pour que les personnes puissent laisser leurs coordonnées et préciser le trajet effectué.

Par ailleurs, certaines stations proposent des tarifs réduits pour le stationnement des saisonniers, notamment sur le forfait saison (Val Thorens - société Parking Valthoparc, Tignes - société d'économie mixte Tignes Développement, Courchevel - Courchevel parc auto) ou encore des parkings gratuits pour les saisonniers (SIVOM des Saisies). Autre exemple, à Valmorel : les parkings sont payants dans la station mais il existe un parking gratuit et à durée illimitée à environ 2 kilomètres en contrebas de la station et celui-ci est relié à la station toutes les 20 minutes de 7h40 à 20h40 par un service de bus gratuit pour tous. Ces actions sont citées à titre d'exemple, les actions relatives au stationnement n'ayant pas été recensées dans cet état des lieux.

3.2- Les actions complémentaires

- Lors des entretiens, des professionnels ont présenté des actions santé réalisées dans les stations, mais **destinée à un large public et pas particulièrement aux saisonniers**. Ces actions n'ont pas été incluses dans les fiches-actions de l'état des lieux mais il est intéressant de les citer puisque les saisonniers peuvent en bénéficier tout de même. D'autre part, il est intéressant de repérer des acteurs locaux qui réalisent des actions de santé et pourraient porter des projets ciblant les saisonniers.

A **Villard-de-Lans**, plusieurs actions santé sont réalisées dans le cadre du Réseau Santé du canton de Villard-de-Lans, dont la coordination administrative est portée par la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Ces actions sont réalisées avec l'aide notamment de la Maison de

l'emploi des 4 montagnes et de la Maison pour tous. Elles sont à destination des habitants du canton dont la majorité vit de la saisonnalité, mais n'ont pas été mises en place uniquement pour un public de travailleurs saisonniers. Il s'agit notamment de :

- formations pour prendre en compte les conduites à risques, en particulier la consommation de produits psycho-actifs, dans l'accompagnement des jeunes. Une session a eu lieu à l'automne 2007 et une autre au printemps 2008 à Villard-de-Lans. Les formations sont animés par le CSST Point Virgule et sont à destination des professionnels de terrain (police municipale, médecins, travailleurs sociaux, responsables de station, moniteurs de ski, entraineurs sportif, animateurs, formateurs…) pouvant être confrontés à des personnes en difficulté avec leur consommation de produits psycho-actifs,

- un forum "A vos marques, prêt, SANTE!" sur le thème du sport et des conduites à risques, réalisé en novembre 2007, avec 26 intervenants et 463 visiteurs (essentiellement des collégiens),

- l'organisation en avril 2008 d'une représentation théâtrale de la pièce "Voilà" de Aide Alcool , abordant le problème de l'alcoolisme,

- la création en mai 2006 d'un Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) avec une psychologue.

Par ailleurs, la Maison de l'emploi des 4 montagnes, réalise une plaquette d'information sur les lieux ressources en santé du plateau du Vercors et de l'agglomération grenobloise. Cette plaquette, destinée à tout public et pas uniquement aux saisonniers, devrait être diffusée durant l'été 2008.

A **Tignes**, il existe l'association H2O, soutenue par la mairie, qui aide les personnes alcoolo-dépendantes en leur proposant de l'écoute et un soutien pour accéder aux soins (en lien avec le médecin généraliste de Tignes) ainsi que la possibilité d'être emmené en voiture dans des centres de cure, notamment le Centre spécialisé de Letra dans le Rhône. Cette association s'adresse à tous les habitants de Tignes et n'a pas été mise en place uniquement pour un public de travailleurs saisonniers, néanmoins ils peuvent en bénéficier (par exemple cet hiver, l'association a pu rencontrer et soutenir un saisonnier venu travailler à Tignes qui sortait de cure). Cette association est présente lors de la journée d'accueil des saisonniers organisée par l'Espace Saisonniers.

- Des actions ciblant les saisonniers mais **réalisées en dehors des stations** retenues pour cet état des lieux ont été mentionnées au cours des entretiens. Elles n'ont pas fait l'objet de fiche-action puisqu'elles ne sont pas rattachées à une des stations de l'étude, mais il est intéressant de pouvoir les repérer, en particulier si elles ont lieu dans des zones où il existe peu d'actions pour les saisonniers.

En Isère, à **Bourg d'Oisans**, des interventions ont été organisées auprès du public accueilli dans les plate-formes emploi du Relais du Père Gaspard (géré par la Mutualité Française Isère), public composé de nombreux saisonniers :

- un groupe focal de discussion sur le bien-être animé par la Mutualité Française Isère,
- et l'intervention ponctuelle de différentes structures de prévention membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans (ODPS, CDAG, Contact, CPEF Pont-de-Claix) sur le thème de la santé et de la saisonnalité (alcool, VIH, hépatites, IST, contraception, sexualité…) lors de groupes de discussion.

Par ailleurs, toujours à Bourg-d'Oisans, deux demi-journées d'information et de sensibilisation en direction des professionnels de terrain pouvant être confrontés à des personnes en difficultés avec l'alcool et les drogues ont été organisées en juillet et novembre 2007 par Contact, Point-Virgule et l'ADESSI dans le cadre du collectif santé saisonnalité en Oisans.

En Savoie, à **Saint-Sorlin-d'Arves**, une journée santé/emploi pour les saisonniers et tous les habitants de la station a été organisée en mars 2008 par l'Office de tourisme avec la présence du Pélican, de l'Antenne Addictologie Maurienne, du Point Info Santé du Centre hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne, de la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne et d'un médecin du CIDDIST (qui est également médecin généraliste à Saint-Sorlin-d'Arves) qui proposait un dépistage VIH.

Aux Arcs, l'animatrice de l'Espace saisonniers travaille avec des associations caritatives locales pour des aides dans le domaine social. Lorsque des saisonniers sont sans ressources, elle les oriente vers le Secours Catholique ou l'épicerie sociale de **Bourg-Saint-Maurice** et fait également le relai avec le centre d'hébergement d'urgence de Bourg-Saint-Maurice. En hiver, le Secours Catholique intervient fréquemment pour fournir des vêtements ou une aide financière à des saisonniers (par exemple, aider un saisonnier licencié qui doit rentrer chez lui à payer son trajet retour ; pour les saisonniers qui logent dans leurs camions, les aider à s'équiper de chauffage ou à acheter du pétrole, etc.)

En Savoie, à **Modane**, un forum emploi/formation/santé/logement est organisé chaque année par la Mission Locale Jeunes de Saint-Jean-de-Maurienne dans les locaux de l'antenne de la Mission locale située dans la gare. La matinée est consacrée à la santé (hygiène de vie, santé au travail, etc.). Cet hiver, l'Antenne Addictologie Maurienne et le Centre d'examens de santé de Chambéry étaient présents.

En Savoie, aux **Karellis**, une soirée d'accueil était organisée pour les saisonniers, avec la présence de l'antenne d'addictologie de Maurienne, la Mission locale jeunes de Saint-Jean-de-Maurienne et une assistante sociale de secteur (Territoire de développement social de Saint-Jean-de-Maurienne). Par ailleurs, le CIDDIST du Centre hospitalier de Chambéry propose dans l'hiver un dépistage IST, hépatites et une mise à jour du carnet vaccinal.

En Savoie, à **Bozel**, l'infirmière de l'Unité d'addictologie d'Albertville a tenu durant l'hiver des permanences tous les 15 jours. Les saisonniers de Courchevel peuvent se rendre à Bozel gratuitement par navette.

En Savoie, à **Flumet** dans le Val d'Arly, il existe l'association intercommunale Vivre en Val d'Arly qui accueille de nombreux saisonniers. Elle propose des offres d'emplois et est également un point d'information logement. L'association tient à disposition des saisonniers un espace multimédia avec des ordinateurs connectés à Internet. Elle diffuse le guide "Bien vivre ma saison" destinés aux saisonniers et réalisé par le Collectif Santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie. Elle organise également un forum emploi en novembre à Flumet auquel est convié Le Pélican pour la prévention en santé ainsi que la Mission locale jeunes d'Albertville.
Les services de Vivre en Val d'Arly sont à destination des habitants des communes de Flumet, Crest-Volland, Cohennoz, Notre-Dame-de-Bellecombe, La Giettaz et Saint-Nicolas-la-Chapelle, mais étant située à Flumet, l'association est difficilement accessible pour les saisonniers de Crest-Volland ou Notre-Dame-de-Bellecombe (les 2 stations retenues pour cette étude) qui ne disposent pas de moyens de transport (les navettes skibus sont gratuites pour ceux qui ont un forfait de ski et circulent aux horaires des skieurs).

En Savoie, à **Beaufort**, l'Association d'Animation du Beaufortain diffuse les guides "Bien vivre ma saison" aux saisonniers d'Arêches, Beaufort et Les Saisies. Elle met à disposition des saisonniers une borne Internet et du matériel informatique. L'association a organisé en avril 2008 un forum emploi pour les jeunes du secteur (pas particulièrement pour les saisonniers) avec notamment la présence du CPEF d'Albertville, du Pélican, du service de Santé au travail d'Ugine et de la Mission Locale Jeunes d'Albertville.

3.3- Les projets d'actions

Plusieurs actions sont en projet sur les stations concernées par cet état des lieux :

- A **Morzine**, la mairie étudie la possibilité de créer une "**maison de santé des saisonniers**" avec des médecins généralistes et des permanences de structures de prévention telles que l'ANPAA 74 afin de répondre aux besoins des saisonniers en matière de santé. Les horaires d'ouverture de cette structure seraient adaptés aux saisonniers. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets 2008 de la Région sur la prévention et l'éducation pour la santé des jeunes de 16 à 25 ans en Rhône-Alpes.

- A **Chamonix** : le CDAG de Sallanches constate qu'il est peu accessible aux saisonniers des stations du Mont Blanc du fait de ses horaires de permanence (le mercredi de 14h à 18h) et des difficultés de déplacement des saisonniers liées aux moyens de transport. Une réflexion du personnel du CDAG et de l'administration hospitalière est en cours afin de prévoir l'organisation d'une **permanence mensuelle du CDAG** à Chamonix à des horaires aménagés (par exemple de 16h à 20h).

- En Haute-Savoie, le Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA) prépare la création d'un site Internet de **co-voiturage** pour les personnes qui résident ou travaillent dans **les Aravis**.
En Savoie, il est envisagé de développer le projet d'Eco-voiturage mis en place en Haute-Tarentaise sur l'intercommunalité d'**Aime - La Plagne**.

- A **Tignes**, l'Espace Saisonniers a pour projet de proposer avec la carte "Tignes avantages" une **assurance** pour la pratique du ski durant la saison d'hiver (type carte neige de la Fédération française de ski) à un coût minimum (entre 10 et 20 euros au lieu d'environ 50 euros habituellement). Cette assurance prendrait en charge les frais de soins, transport, rapatriement, etc. en cas d'accident ou blessure durant l'hiver.

- A **Valloire** où de nombreux saisonniers logent en camion ou en camping-car durant l'hiver en raison de manque de logements disponibles, la municipalité a pour projet de mettre en place des **infrastructures adaptées** pour accueillir les saisonniers en camion pour la prochaine saison d'hiver (2008/09).

3.4- Les territoires couverts par les actions

Ce chapitre présente de façon générale la couverture géographique des actions présentées ci-dessus. Voir en annexe 4 la liste détaillée des actions réalisées dans chaque station.

- **Les 5 stations d'Isère en hiver**

Les actions à destination des saisonniers recensées dans les stations d'Isère sont présentées selon leur thème d'action (santé, social, logement, tous thèmes, transport) sur la carte 1 et les actions "santé" sont présentées selon le type d'action sur la carte 2.

Carte 1- Localisation des actions réalisées pour les saisonniers en Isère par thème d'action

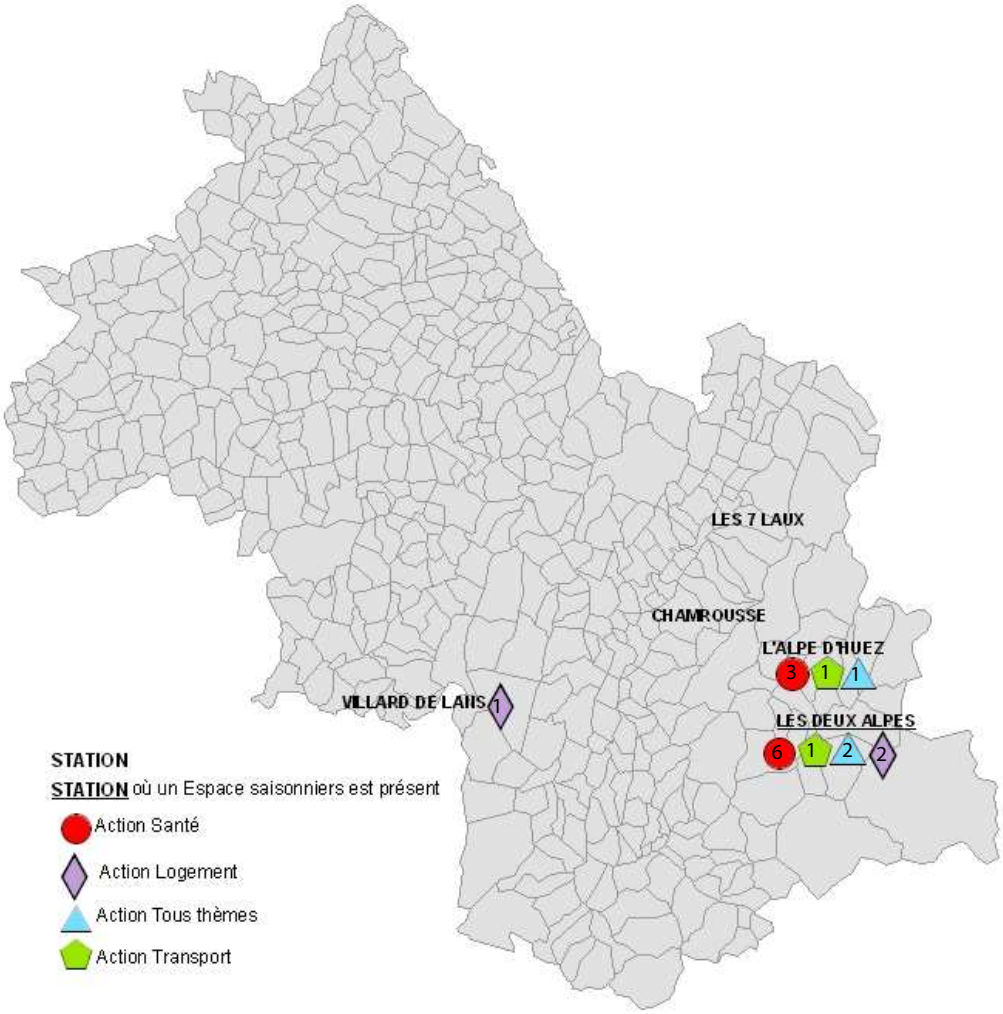

Note : seules les actions menées durant l'hiver 2007/08 et réalisées dans les stations retenues pour l'étude ont été indiquées sur les cartes (il peut y avoir des actions réalisées à proximité des stations ou des actions en projet, cf. paragraphe 3.2)

Carte 2 - Localisation des actions santé réalisées pour les saisonniers en Isère par type d'action

Les actions à destination des saisonniers sont réalisées principalement dans les stations des Deux Alpes et de l'Alpe d'Huez.
La présence de l'Accueil saisonnier et service logement de la communauté de communes des Deux Alpes peut expliquer le nombre élevé d'actions réalisées pour les saisonniers aux Deux Alpes : 6 actions "santé", 2 actions "logement", 2 actions "tous thèmes" et 1 action "transport".
A l'Alpes d'Huez, on recense 3 actions "santé", 1 action "tous thèmes" et 1 action "transport".

En matière de santé, le Collectif santé et saisonnalité en Oisans intervient sur ces deux stations dans le cadre du dépistage IST-hépatites, avec des saisonniers-relais qui vont à la rencontre des saisonniers en amont de ces journées de dépistage. Un forum santé est également organisé aux Deux Alpes, et des permanences sont réalisées au sein des stations par le CPEF de Pont-de-Claix.

Par ailleurs, le collectif intervient également à Bourg-d'Oisans : groupe de discussion sur des thèmes de santé avec des acteurs de prévention, information et sensibilisation des professionnels de terrain pouvant être confrontés à des saisonniers en difficultés avec l'alcool et les drogues (cf. paragraphe 3.2). Les professionnels aimeraient pouvoir développer des actions avec les petites stations et les villages situés autour des "grosses" stations que sont Les Deux Alpes et l'Alpe d'Huez.

A Villard-de-Lans, seule une action "logement" est réalisée (un guichet unique d'information). Par ailleurs, certains acteurs locaux réalisent des actions santé ne ciblant pas particulièrement les saisonniers mais plutôt l'ensemble de la population locale, dont la majorité vit de la saisonnalité (cf. paragraphe 3.2).

A noter qu'aucune action dans le domaine social n'a été recensée cet hiver en Isère pour les saisonniers.

Dans le massif de Belledonne, il n'existe pas de dispositif ou d'action en place pour les saisonniers à Chamrousse et aux 7 Laux.
Sur ces territoires, les professionnels interrogés notent de grosses difficultés de logement pour les saisonniers ce qui engendre des problèmes de recrutement pour les employeurs puisque les saisonniers qui ne trouvent pas de logements sont obligés de refuser les offres de travail, souvent au dernier moment.
Les professionnels notent par ailleurs un manque d'information sur les ressources existantes et souhaiteraient qu'il y ait un guide avec des informations sur les structures sociales et médicales existantes et leurs coordonnées. Ce guide pourrait être à destination des saisonniers, des habitants et des professionnels.
Certains professionnels locaux constatent que les problèmes liés à la consommation de produits psycho-actifs augmentent parmi les saisonniers et souhaiteraient pouvoir mettre en place des actions par rapport à cela. Ils avouent cependant ne pas trop savoir ce qui pourrait être organisé et de quelle manière, ils sont demandeurs de conseils et envisagent de se rapprocher du Collectif santé et saisonnalité en Oisans pour connaître leur expérience.
A Chamrousse, certains professionnels suggèrent la création d'un lieu ressource pour les saisonniers (Espace saisonniers…).

- **Les 25 stations de Savoie en hiver**

La Savoie est le département qui compte le plus grand nombre de stations (25 retenues pour cette étude) et d'Espaces saisonniers (7).
La carte 3 présente les actions réalisées dans les stations de Savoie.

Carte 3- Localisation des actions réalisées pour les saisonniers en Savoie par thème d'action

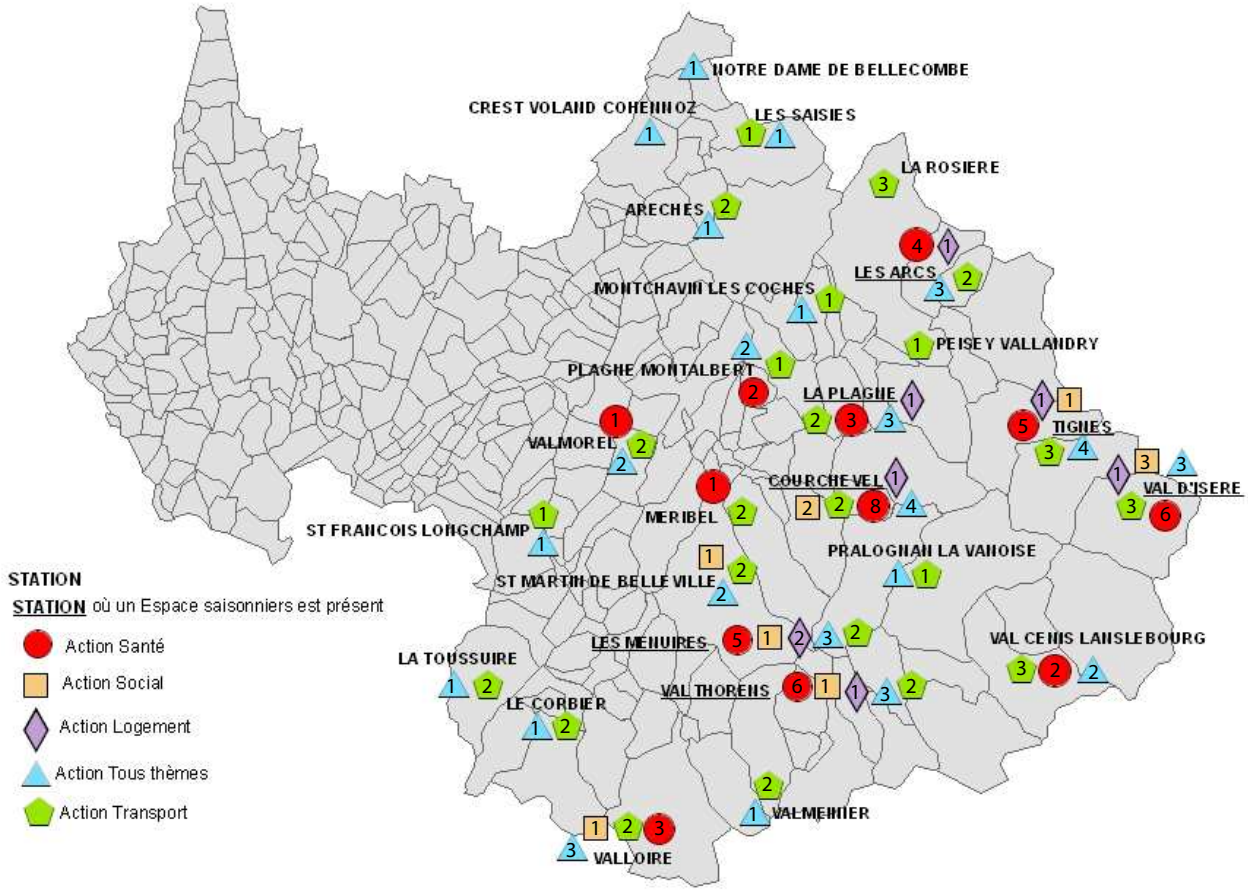

On constate que les stations comptant le plus grand nombre d'actions à destination des saisonniers sont principalement celles où il existe un Espace saisonniers : Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Courchevel, Les Ménuires et Val Thorens. Ces actions concernent souvent les cinq thèmes (santé, social, logement, transport, tous thèmes). Plusieurs actions à destination des saisonniers sont également réalisées à Valloire, Val Cenis Lanslebourg et Valmorel où des personnes-relais assurent un ancrage local pour ces actions.

Pour les autres stations, souvent plus "petites" (en terme de nombre de lits touristiques), les actions réalisées concernent essentiellement le transport ou plusieurs thèmes à la fois comme la diffusion du guide saisonnier "Bien vivre ma saison" : Valmeinier, Le Corbier, La Toussuire, Saint-François-Longchamp, Pralognan-la-Vanoise, Montchavin-les-Coches, Arêches, Les Saisies, Crest-Volland Cohennoz, Notre-Dame-de-Bellecombe, La Rosière.

Ainsi, on recense des actions "santé" à destination des saisonniers dans 12 stations sur 25 :
- 8 actions "santé" à Courchevel
- 6 à Val d'Isère et à Val Thorens
- 5 à Tignes et aux Ménuires
- 4 aux Arcs
- 3 à La Plagne et à Valloire
- 2 à Val Cenis Lanslebourg et Plagne Montalbert
- 1 à Valmorel et Méribel

Des actions "social" sont réalisées dans 7 stations :
- 3 actions "social" à Val d'Isère
- 2 à Courchevel
- 1 à Tignes, Valloire, Val Thorens, les Ménuires et Saint-Martin-de-Belleville

Dans toutes ces stations, il existe une carte de réduction pour les saisonniers leur permettant de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.
A Val d'Isère il existe également une bourse aux vêtements et une bourse alimentaire pour les saisonniers.
A Courchevel, il existe un système de médiateurs sociaux du travail pour favoriser le dialogue social et le règlement des conflits qui pourraient survenir entre les employeurs et leurs salariés saisonniers.
Aux Arcs, il n'existe pas d'actions sociales mises en place dans la station, mais le Secours Catholique, l'épicerie sociale et le centre d'hébergement d'urgence situés à Bourg-Saint-Maurice peut proposer des aides aux saisonniers en difficultés (paragraphe 3.2).

Des actions "logement" sont réalisées dans 7 stations sur 25 :
- 2 actions "logement" aux Ménuires
- 1 à val d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne, Courchevel et Val Thorens

Sur chaque station, il s'agit d'un accompagnement proposé par les Espaces saisonniers pour trouver un logement et obtenir des aides.
Aux Ménuires, il y a également l'aménagement d'une aire pour faciliter l'installation des saisonniers en campings-cars/camions. Ce type d'action est en projet dans la station de Valloire.

Des actions recoupant plusieurs thèmes sont réalisées dans 22 stations sur 25 :
- 4 à Tignes et Courchevel,
- 3 à Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Ménuires, Val Thorens et Valloire
- 2 à Lanslebourg, Plagne Montalbert, Valmorel et Saint-Martin-de-Belleville
- 1 à Valmeinier, La Toussuire, Le Corbier, Saint-François-Longchamp, Pralognan-la-Vanoise, Montchavin-les-Coches, Arêches, Les Saisies, Crest-Volland Cohennoz et Notre-Dame-de-Bellecombe.

Parmi les actions réalisées, il s'agit de la création et diffusion de guides pour les saisonniers. Ces guides peuvent concerner une station (Tignes, Courchevel, Saint-Martin-de-Belleville, Les Ménuires, Val Thorens) ou une vallée comme les guides "Bien vivre ma saison" (Tarentaise/Beaufortain/Val d'Arly et Maurienne). Les guides "Bien vivre ma saison" ont été diffusés dans toutes les stations ciblées par l'étude en Maurienne et en Tarentaise, seules les stations de La Rosière, Peisey Vallandry et Méribel ne semblent pas les diffuser.
Une autre action consiste à mettre à disposition des saisonniers du matériel informatique et un accès à Internet pour effectuer diverses démarches administratives, de recherche d'emploi, de logements, etc. Cette action est réalisée dans toutes les stations où il existe un Espace saisonniers : Val d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne, Courchevel, Les Ménuires, Val Thorens, et aussi à Valloire au Centre Culturel qui est un Point relais saison.
Une autre action concerne les journées d'échange et d'information des personnes en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc). Depuis 3 ans, ces journées ont touché des personnes des stations de Val d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne, Plagne Montalbert, Courchevel, Valmorel, Val Cenis Lanslebourg, Valloire et Arêches.

- Des actions "transport" sont recensées dans presque toutes les stations (23 sur 25). Seules les stations de Crest-Volland Cohennoz et Notre Dame de Bellecombe n'ont pas d'action "transport".
Ainsi, quasiment toutes les stations de Savoie offrent aux saisonniers et au public de la station la possibilité de se déplacer gratuitement au sein de la station, et parfois entre les stations voisines.
Dans certaines stations, il existe des tarifs réduits pour les saisonniers pour se rendre dans la vallée, cependant les horaires des transports ne sont pas particulièrement adaptés aux saisonniers. C'est le cas à Val d'Isère, Tignes, La Rosière, La Plagne, Courchevel, Pralognan-la-Vanoise, Méribel, Valmorel, Saint-Martin-de-Belleville, Les Ménuires, Val Thorens, La Toussuire, Le Corbier, Val Cenis Lanslebourg, Valloire et Valmeinier.
Par ailleurs, un système de co-voiturage concerne les stations de Haute-tarentaise (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs et La Rosière).

En Tarentaise, en particulier à La Plagne, Plagne Montalbert et Montchavin-Les Coches, certains professionnels ont mentionné les difficultés rencontrées par les saisonniers non véhiculés pour se déplacer, que ce soit entre les stations d'altitude de La Plagne où est situé l'Espace saisonniers et les stations-village de Plagne Montalbert et Montchavin-les-Coches, ou entre les stations et la vallée (Aime, Moutiers). Il n'existe pas de tarifs réduits pour les saisonniers et les navettes sont peu fréquentes : par exemple, à Plagne Montalbert, il n'y a qu'une navette hebdomadaire le mercredi qui va à La Plagne, à condition qu'il y ait un minimum de 15 passagers ; et entre Montchavin-les-Coches et Moutiers, il n'y a qu'une navette hebdomadaire le samedi aux horaires des trains. Le système d'éco-voiturage mis en place en Haute-Tarentaise pourrait être développé sur les communes d'Aime et La Plagne (paragraphe 3.3).

Dans le Val d'Arly, des problèmes de transports ont été cités également : entre Crest-Volland, Notre-Dame-de-Bellecombe et Flumet, il existe des navettes mais elles sont réservées aux skieurs et ne sont pas adaptées aux horaires des saisonniers. Ces difficultés ne facilitent pas l'accès des saisonniers à l'Association Vivre en Val d'Arly, située à Flumet, qui propose des offres d'emploi, un point information logement, un espace multimédia, la diffusion des guides "Bien vivre ma saison", et organise un forum emploi en novembre (cf. paragraphe 3.2). Par ailleurs, le coût des transports pour aller dans la vallée est élevé pour les saisonniers (pas de tarif particulier) et les horaires ne sont pas pratiques.

Aux Saisies, aucune action ciblée santé n'a été réalisée à destination des saisonniers durant l'hiver 2007/08. Cependant, il y a eu une journée de rencontre organisée avec l'Association d'Animation du Beaufortain et la Mission locale jeunes d'Albertville sur le thème principal de l'emploi et la formation qui a permis également de diffuser les guides "Bien vivre ma saison" et pouvait renseigner les saisonniers sur la santé.

Par ailleurs, le manque de logement pour les saisonniers et les prix trop élevés des logements est cité par plusieurs professionnels dans différentes stations de Tarentaise (La Plagne, Peisey Vallandry où des projets de construction sont en cours…) , du Val d'Arly (Crest-Volland, Notre-Dame-de-Bellecombe, Les Saisies) et de Maurienne (Le Corbier, Valloire…).

La Carte 4 présente les types d'actions "santé" réalisées dans les stations de Savoie.

Carte 4 - Localisation des actions santé réalisées pour les saisonniers en Savoie par type d'action

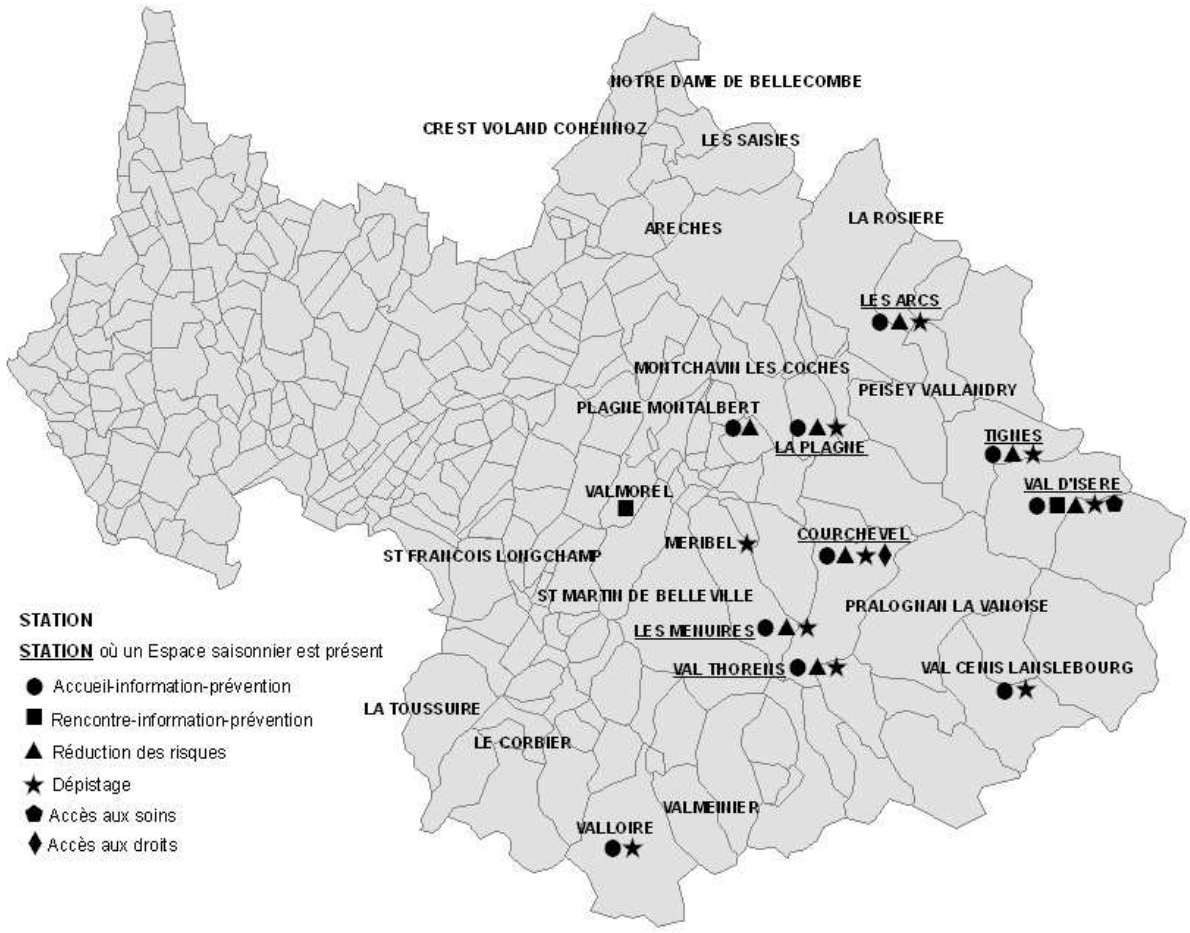

Dans les stations où il existe un Espace saisonniers, les actions "santé" menées sont les plus nombreuses et les plus diverses.

A Val d'Isère, les actions "santé" sont les suivantes :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents, information santé lors d'évènements à destination des saisonniers
- rencontre-information-prévention : information sur les risques en montagne
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites
- accès aux soins : assurance sports et loisirs

A Courchevel :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents, information santé lors d'évènements à destination des saisonniers, permanences de structures de prévention
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs, programme d'échange de seringues
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites,
- accès aux droits : installation d'une borne de mise à jour des cartes vitales

Par ailleurs, l'Unité d'addictologie d'Albertville tient des permanences tous les 15 jours durant l'hiver à Bozel (liaison gratuite par navette depuis Courchevel) (cf. paragraphes 3.2).

A Tignes :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents, information santé lors d'évènements à destination des saisonniers, permanences de structures de prévention
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites, information et dépistage des tumeurs cutanées
A noter que la carte de réduction "Tignes Avantage" pour les saisonniers (action "social" - aide pratique) leur permet d'avoir des réductions ou des facilités de paiement chez certains professionnels médicaux ou paramédicaux participants (dentiste, ostéopathe de la station).
Par ailleurs, la mise en place d'une assurance sports et loisirs avec la carte "Tignes avantages" est en projet (cf. paragraphe 3.3).

A Val Thorens :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents, information santé lors d'évènements à destination des saisonniers, permanences de structures de prévention
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites, information et dépistage des tumeurs cutanées

Aux Ménuires :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents, permanences de structures de prévention
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs, programme d'échange de seringues
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites

Aux Arcs :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents, information santé lors d'évènements à destination des saisonniers
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites

A La Plagne :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites

A Valloire
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents, information santé lors d'évènements à destination des saisonniers
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites

A Val Cenis Lanslebourg :
- accueil-information-prévention : information santé lors d'évènements à destination des saisonniers
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites

A Plagne Montalbert
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs

A Méribel
- dépistage : information et dépistage IST en hépatites

A Valmorel
- rencontre-information-prévention : information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers
Cette action est mise en place par un foyer-logement pour les saisonniers qui souhaiterait par ailleurs pouvoir organiser la venue du CIDDIST pour proposer un dépistage aux saisonniers de la station.

Par ailleurs, à Val d'Isère, les professionnels interrogés notent des difficultés d'accès aux soins pour les saisonniers de la station, du fait notamment d'un manque de spécialistes (dentistes, dermatologues, centre de planification et d'éducation familiale…). L'Espace saisonniers de Val d'Isère (Association Vie Val d'Is) a donc répondu à un appel à projets auprès de la Région : en plus de la journée de dépistage proposée par le CIDDIST (VIH, hépatites, IST, vaccins), ils souhaiteraient organiser la venue de spécialistes/professionnels de santé (dentistes, dermatologue, conseillère conjugale et familiale…) lors d'une "journée santé" pour être à disposition des saisonniers et pouvoir proposer de faire des bilans, les orienter si besoin, donner des conseils…

- **Les 19 stations de Haute-Savoie en hiver**

En Haute-Savoie, 19 stations ont été ciblées par cette étude et dans 5 d'entre elles il existe une permanence d'un Espace saisonniers (Chamonix Megève, Morzine, Châtel et Thollon-les-Mémises).
La carte 5 présente les actions réalisées en Haute-Savoie.

Carte 5 - Localisation des actions réalisées pour les saisonniers en Haute-Savoie par thème d'action

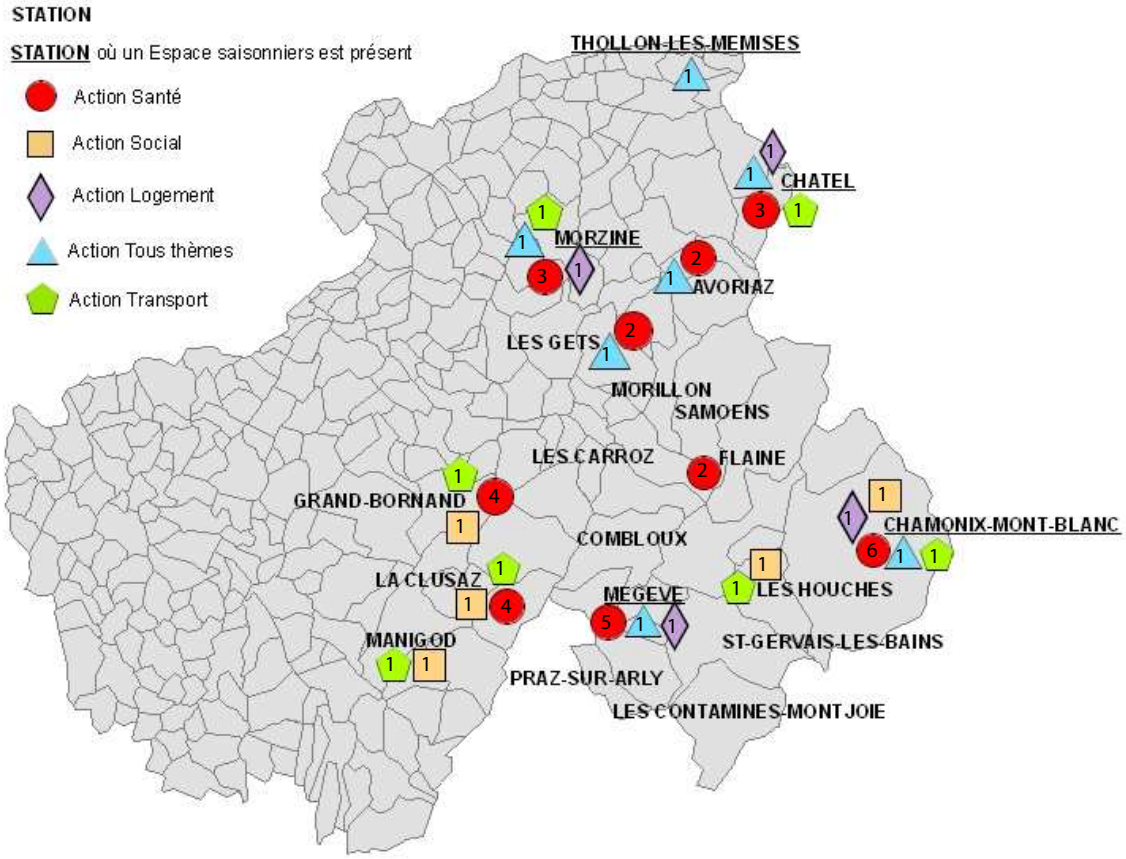

On recense des actions "santé" à destination des saisonniers dans 9 stations sur 19 :
- 6 actions "santé" à Chamonix,
- 5 à Megève,
- 4 à La Clusaz et au Grand-Bornand
- 3 à Morzine et Châtel
- 2 à Avoriaz, Flaine et aux Gets

Des actions "social" sont réalisées dans 5 stations :
- 1 action à Chamonix, aux Houches, à La Clusaz, Manigod et au Grand-Bornand. Pour ces 5 stations, il s'agit d'une carte de réduction permettant aux saisonniers de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.

Des actions "logement" sont réalisées dans 4 stations :
- 1 action à Châtel, Morzine, Megève et Chamonix. Pour ces 4 stations, il s'agit d'un accompagnement pour trouver un logement et obtenir des aides, action proposée par les Espaces saisonniers (Chablais et Mont-blanc).

Des actions recoupant plusieurs thèmes sont réalisées dans 7 stations sur 19 :
- 1 action à Thollon-les-Mémises, Châtel, Morzine, Avoriaz, Les Gets (réalisation et de la diffusion d'un guide pour les saisonniers du Chablais) et 1 à Chamonix et Megève (accès à Internet et ordinateur).

Des actions "transport" sont réalisées dans 7 stations :
- 1 action à Châtel, Morzine, au Grand-Bornand, à La Clusaz, Manigod, Chamonix et Les Houches.
A Châtel, il s'agit de transports gratuits pour les saisonniers entre la vallée (Thonon-les-Bains, Evian-les-Bains) et la station. Pour les autres stations, il s'agit de transports gratuits dans les stations et parfois entre les stations voisines.
Un projet de co-voiturage et à l'étude dans le massif des Aravis (cf. paragraphe 3.3).

Aucune action pour les saisonniers n'a été recensée dans les stations de Morillon, Samoëns, Les Carroz, Combloux, Saint-Gervais-les-Bains, Praz-sur-Arly et Les Contamines-Montjoie. La plupart de ces stations ont un profil différent des "grosses" stations, ce sont plutôt des stations-villages qui comptent de nombreux saisonniers locaux, pluriactifs à l'année. Les professionnels interrogés notent peu de besoins pour les saisonniers, à part en matière de logement : "*il y a du travail mais peu de logements et ils sont chers*" , en particulier à Samoëns, Saint-Gervais, Contamines-Montjoie, Praz-sur-Arly, Grand-Bornand et Châtel.
Praz-sur-Arly n'est pas loin de Megève où a lieu la permanence de l'Espace saisonniers du Pays du Mont-Blanc (10 minutes en bus) mais ce trajet coûte 4 euros aller-retour et il n'existe pas de réduction pour les saisonniers ce qui rend difficile l'accès aux services proposés par l'Espace saisonniers.

Les actions "santé" sont présentées sur la carte 6.

Carte 6 - Localisation des actions santé réalisées pour les saisonniers en Haute-Savoie par type d'action

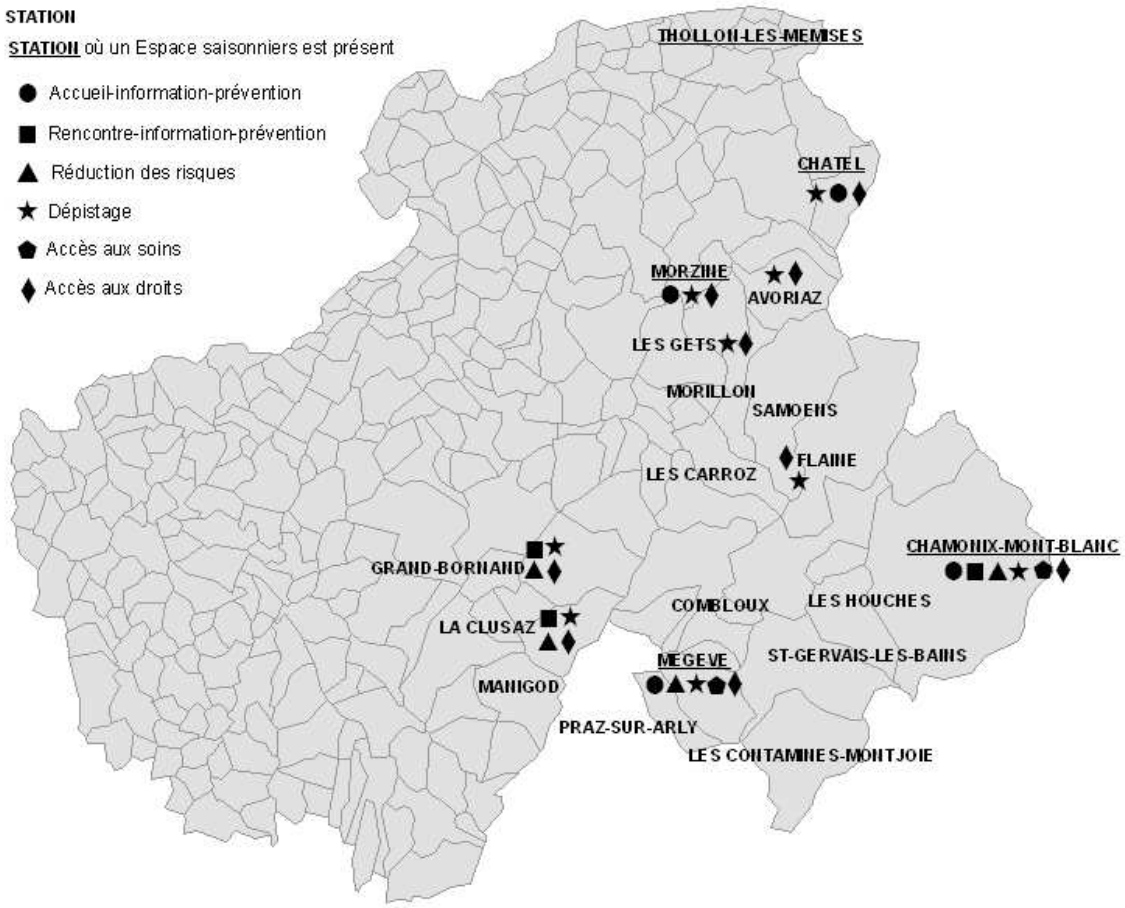

A Chamonix et Megève, les actions "santé" sont les suivantes :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents
- rencontre-information-prévention : information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers (à Chamonix uniquement)
- réduction des risques : mise à disposition de préservatifs
- dépistage : journée "pleine saison, pleine santé" et information et dépistage IST en hépatites
- accès aux soins : permanences médicales gratuites
- accès aux droits : élaboration et diffusion d'un dépliant
A Chamonix, le CDAG de Sallanches envisage de mettre en place une permanence mensuelle à des horaires aménagés pour les saisonniers (cf. paragraphe 3.3).

Au Grand-Bornand et à La Clusaz :
- rencontre-information-prévention : information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers
- réduction des risques : programme d'échange de seringues
- dépistage : journée "pleine saison, pleine santé" et information et dépistage IST en hépatites
- accès aux droits : élaboration et diffusion d'un dépliant

A Morzine et Châtel :
- accueil-information-prévention : information et mise à disposition permanente de documents
- dépistage : journée "pleine saison, pleine santé" et information et dépistage IST en hépatites
- accès aux droits : élaboration et diffusion d'un dépliant
A Morzine, la création d'une "maison de santé des saisonniers" est à l'étude pour répondre aux besoins des saisonniers en matière de santé (cf. paragraphe 3.3).

A Avoriaz, Flaine et aux Gets :
- dépistage : journée "pleine saison, pleine santé" et information et dépistage IST en hépatites
- accès aux droits : élaboration et diffusion d'un dépliant

Aux Houches , aucune action "santé" n'est réalisée pour les saisonniers, mais ils peuvent bénéficier des services et actions qui ont lieu à Chamonix grâce à un bus gratuit (trajet de 10 minutes environ), à condition d'en être informés. En effet, les professionnels contactés sur les Houches n'ont pas eu connaissance de la journée santé et dépistage IST-hépatites qui a eu lieu pour la première année cet hiver à Chamonix et il semblerait qu'il n'y ait pas eu d'information faite aux saisonniers des Houches sur cette action. Le CCAS des Houches a émis le souhait d'être associé à la démarche de la ville de Chamonix pour la prochaine journée santé-dépistage.

Pour les stations des Aravis, de la Haute-Vallée de l'Arve et du Mont-Blanc, certains professionnels regrettent le manque des structures bas seuil (CARRUD) et suggèrent qu'un bus mobile de réduction des risques (comme le Bus Fil Rouge de l'APRETO) puisse aller dans les stations lors de la saison pour toucher notamment les populations "marginalisées". Sans être ciblé "saisonniers", ce dispositif serait tout de même à leur disposition pour répondre à leurs besoins.

Concernant le massif des Aravis, les professionnels regrettent le manque de relais des professionnels de santé dans les stations et le besoin de création d'un point accueil pour les saisonniers des Aravis.

L'Ardèche méridionale pour la saison d'été

En Ardèche, l'étude concerne la zone de Vallon-Pont-d'Arc en été. Les actions recensées sont présentées sur les cartes 7 et 8.

Carte 7- Localisation des actions réalisées pour les saisonniers en Ardèche par thème d'action

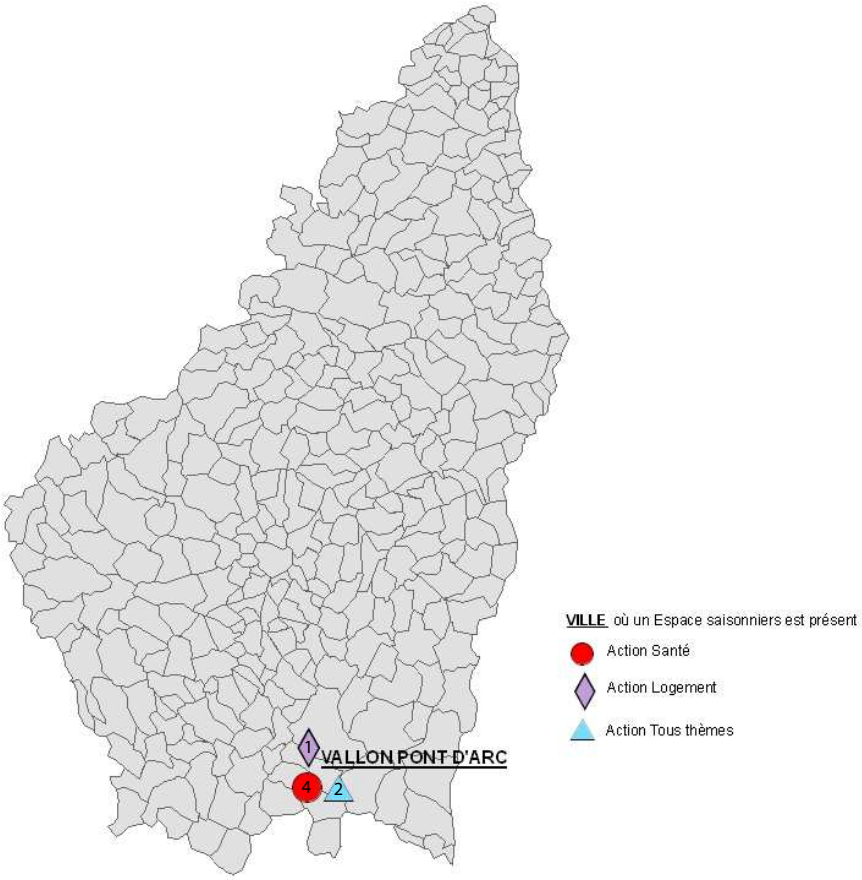

Carte 8 - Localisation des actions santé réalisées pour les saisonniers en Ardèche par type d'action

A Vallon-Pont-d'Arc, on compte 4 actions "santé", 2 actions recoupant plusieurs thèmes et 1 action "logement".

La Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale située à Vallon-Pont-d'Arc est un lieu ressource pour les saisonniers. Parmi les actions santé qu'elle réalise, on note :
- la mise à disposition de documents et d'information sur différents thèmes de santé,
- la mise à disposition de préservatifs
- un forum emploi organisé en avril, avec la présence de l'ADESSA Education santé Ardèche pour le volet prévention santé et une journée d'accueil des saisonniers, prévu mi-juillet, avec la présence de l'APIAR (médecine du travail d'Aubenas), la Mutualité de l'Ardèche, l'ADESSA Education santé Ardèche, AIDES Ardèche.

Par ailleurs, l'ADESSA Education santé Ardèche organise des permanences durant l'été dans les locaux de la maison de la Saisonnalité.

La Maison de la Saisonnalité propose également un accompagnement pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement ; et grâce à un partenariat avec le Centre multimédia de Vallon-Pont-d'Arc (Inforoutes de l'Ardèche), les saisonniers ont accès gratuitement à du matériel informatique, Internet, etc.

Le groupe de travail "santé des saisonniers" animé par la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale réalise le guide "Bien vivre ma saison en Ardèche Méridionale".

La Mutualité de l'Ardèche a également réalisé des permanences dans les locaux de la Maison de la Saisonnalité durant l'été 2007 mais ne souhaite pas reconduire cette action, principalement du fait de la faible fréquentation des saisonniers. Afin de mieux toucher les saisonniers, il leur paraît plus pertinent de réaliser un document papier de quelques pages expliquant les droits sociaux et qui

pourrait être glissé dans le guide "Bien vivre ma saison en Ardèche méridionale". Ce projet pourrait être réalisé pour l'été 2008.

L'ANPAA 07 d'Aubenas a participé lors des saisons précédentes à des actions organisées par la Maison de la Saisonnalité, notamment les petits-déjeuners à thème. Pour cette saison, il n'y a pas encore d'interventions prévues.

Le Centre de planification et d'éducation familiale d'Aubenas a tenu des permanences durant l'été 2007, mais suite à un changement de personnel et à la faible fréquentation des saisonniers durant ces permanences, il semblerait que cette action ne soit pas reconduite pour l'été 2008.

Par ailleurs, le lancement d'une "charte de l'emploi saisonnier" a eu lieu en mai 2008, avec déjà des premières signatures (Etat, Région, employeurs…). Ce projet porté par la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale est l'aboutissement d'un travail de partenariat avec les employeurs et les syndicats, qui sont déjà depuis plusieurs années très sensibilisés à la gestion des ressources humaines des saisonniers à long terme, ce qui facilite leur adhésion. Cette charte vise à valoriser l'emploi saisonnier et confère un "label emploi qualité" aux employeurs qui adhèrent.
La Maison de la Saisonnalité estime que cette charte ciblée sur l'emploi peut ouvrir par ailleurs un espace de dialogue pour d'autres projets concernant par exemple le logement des saisonniers, etc.

4- DIFFICULTES ET CONDITIONS DE REUSSITE DES ACTIONS

Des conditions de réussite et des difficultés pour réaliser les actions ont été identifiées par les acteurs.

Impliquer les acteurs locaux grâce à un travail de proximité

Selon certains professionnels, la difficulté pour mettre en place une action comme le dépistage IST-hépatites semble particulièrement liée à la façon dont ce type d'action est comprise par les acteurs locaux : le dépistage est stigmatisant ("*on se drogue et on a une vie sexuelle débridée*"), il peut être aussi mal perçu parce qu'il donnerait une image négative à la station ou encore parce qu'il ne les concernerait pas. Il leur paraît donc essentiel de **travailler sur la communication** autour de cette action de dépistage qui sera alors présentée comme un accès aux soins ou à la prévention dans un territoire éloigné, où il n'existe pas ce service, et qui s'adresse à tous. Pour cela, il leur semble indispensable de réaliser un travail de proximité avec les acteurs locaux dans les stations : les rencontrer, être à leur écoute et échanger avec eux afin de les impliquer sur les modalités pratiques du dépistage pour qu'ils puissent à leur tour expliquer précisément comment fonctionne le CIDAG et relayer l'information. De plus, concernant les journées santé ou de dépistage organisées à un niveau départemental et reproduit sur plusieurs stations, les professionnels notent qu'il n'est pas

pertinent d'uniformiser les actions sur chaque site sans **tenir compte des spécificités locales**, et insistent sur l'importance de la communication et du travail en partenariat localement.
Cette implication locale est une condition pour de nombreuses autres actions. Par exemple, pour que le système de médiateurs sociaux du travail fonctionne, il est indispensable qu'il soit bien compris et accepté par les partenaires sociaux (employeurs et salariés) et les élus locaux.
Concernant l'éco-voiturage organisé en Haute-Tarentaise, sa mise en place a été difficile en particulier pour impliquer les mairies qui devaient notamment mettre à disposition des parkings-relais pas trop loin du centre ville et faire une information sur l'existence du dispositif dans la commune. Le co-voiturage semble fonctionner plus facilement pour les saisonniers de même "corporation" qui ont des horaires de travail similaires et se connaissent entre eux (par exemple les pisteurs), plutôt que pour les saisonniers qui ont des horaires différents ou aléatoires, ou qui ont peu de connaissances locales (saisonniers de l'hôtellerie-restauration, saisonniers non "locaux"…). La population n'a pas encore pris l'habitude de recourir à ce système malgré les points positifs constatés par tous les utilisateurs aussi bien en termes d'économies que de convivialité et renforcement du lien social.

L'importance du rôle des relais locaux proches des saisonniers

L'importance des relais locaux pour réaliser des actions est reconnue par l'ensemble des professionnels, d'une part pour mettre en place des actions, et d'autre part pour informer les saisonniers de la station de la réalisation de ces actions afin de susciter leur intérêt et les faire venir.
Dans les stations où il existe un Espace saisonniers, les acteurs de santé qui souhaitent organiser une action peuvent travailler en lien avec l'animateur (mise à disposition de locaux, matériel, communication sur l'action, etc.) ou simplement être sollicités par l'Espace saisonniers pour intervenir lors d'une action organisée par l'Espace saisonniers (pot d'accueil, soirées de prévention, etc.).
Dans les stations où il n'y a pas d'espace saisonniers, la mise en place d'actions de prévention est plus difficile. Elle repose principalement sur des "volontés individuelles", ce qui engendre une certaine fragilité pour ce dispositif en cas de changement de personnes (par exemple dans une station où la personne qui faisait venir le CIDDIST pour le dépistage est partie, personne d'autre n'a pris le relais et le CIDDIST n'y va plus). En Maurienne, les professionnels de prévention regrettent le manque de relais en station pour organiser ou participer à la mise en place d'actions. Des Points Relais Saison ont été mis en place, ils s'appuient sur des structures locales mais sont fragiles du fait des changements de personnels de ces structures : "*ils reposent sur la bonne volonté des personnes locales mais comme ces personnes changent généralement d'une année sur l'autre, c'est difficile de maintenir une dynamique*". Face à ces difficultés, certaines actions qui étaient réalisées durant une saison n'ont pas été reconduites la saison suivante.
Les personnes relais ont également un rôle important à jouer dans la diffusion des guides pour les saisonniers, et il est important de bien identifier ces relais de proximité dans chaque station afin de rejoindre au mieux le public saisonnier.

Les difficultés pour joindre les saisonniers

La faible participation des saisonniers à certaines actions santé est la principale limite observée par les professionnels qui cherchent des moyens de les mobiliser davantage. Lors d'actions comme des journées santé ou de dépistage qui ont nécessité la mobilisation de nombreux acteurs, un faible

nombre de saisonniers présents peut décourager certains professionnels voire conduire à ne pas renouveler l'action lors de la saison suivante.

Selon eux, plusieurs raisons peuvent expliquer la faible participation des saisonniers :

- Tous les saisonniers n'ont pas eu connaissance de l'existence de cette action

Pour informer les saisonniers de l'existence d'une action de type journée santé ou dépistage, plusieurs moyens de communication peuvent être utilisés, soit pour faire une communication "de masse" soit pour rejoindre plus particulièrement des groupes de saisonniers. Généralement, des affiches et des flyers sont diffusés dans la station par le biais des espaces saisonniers, mairies, offices de tourisme, pharmacies, cabinets de médecine du travail, commerçants, résidences des saisonniers, bars, laveries, écoles de ski, etc. Dans certaines stations, des flyers sont également transmis aux saisonniers employés par de "gros" employeurs (type remontées mécaniques) avec leur fiche de paie. A Flaine, des réunions ont été organisées avec les responsables du personnel des plus grosses entreprises pour les informer sur ces journées santé. Dans certaines stations, des professionnels de prévention ou des saisonniers-relais rencontrent directement les saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (bars, résidences) pour les informer de ces actions. Parfois la communication n'a pas été mise en place par les partenaires comme il était prévu, ce qui ne permet pas une participation optimale des saisonniers.

- Les saisonniers ont été informés de l'action mais n'ont pas eu envie de venir parce qu'ils n'ont pas osé ou ne se sentaient pas concernés (messages de communication à améliorer?).

En effet, lorsqu'une action santé "générale" faisant intervenir plusieurs professionnels de prévention sur différents sujets met trop en avant une problématique, comme le sida par exemple, certains professionnels craignent que ce soit trop stigmatisant et que cela ne favorise pas la venue des saisonniers : "*c'est trop ciblé sida du coup les saisonniers se cachent, ils vont à la journée dans la station d'à côté pour ne pas être reconnus*" ; "*la salle était trop proche de la mairie, les saisonniers municipaux n'osaient pas venir*". Certains professionnels se demandent si les messages de communication sont bien adaptés pour toucher tous les saisonniers et si l'information transmise est pertinente : "*les affiches mettent trop en avant le dépistage, du coup les personnes qui ne se sentent pas concernés ne viennent pas à ces journées qui proposent pourtant de l'information et des échanges sur d'autres thèmes de santé*" ; "*on ne voit que le dépistage sida et pas du tout la contraception*".

- Enfin, les saisonniers peuvent avoir des difficultés de transports ou un manque de disponibilité qui les empêchent de participer aux actions de santé qui leur sont destinées (journées santé, dépistage mais aussi permanences). Ce problème se pose particulièrement pour les saisonniers de stations qui sont très "étendues" ou pour les stations voisines de celles où une action est organisée. Malgré l'existence de navettes gratuites entre les stations, les professionnels constatent que les saisonniers des stations voisines viennent peu, et c'est encore plus vrai lorsque les transports sont payants ou inexistants. C'est le cas par exemple à La Plagne où l'information sur le dépistage est transmise dans l'ensemble des stations du domaine de La Plagne (les stations d'altitudes, Plagne Montalbert et Montchavin-les-Coches) alors qu'elles sont parfois très éloignées et qu'il n'y a pas de possibilités de transport pour les saisonniers non véhiculés.

Le manque de disponibilité des professionnels

Concernant la mise en place de permanences régulières dans les stations, les professionnels notent que leur principale difficulté est liée au manque de disponibilité du personnel de leur structure. Les stations sont souvent éloignées de leur structure ce qui occasionne un long temps de trajet et des

horaires tardifs. De plus, ces permanences se rajoutent généralement à une activité déjà bien remplie au sein de leur structure. Il paraît plus simple pour eux de faire des actions ponctuelles précises de sensibilisation ou de formation en station plutôt que des temps d'écoute et d'accueil réguliers.
Lorsqu'ils ne peuvent pas faire de permanences en station, certains professionnels n'hésitent pas à laisser leurs coordonnées aux Espaces saisonniers (lorsqu'ils existent) afin qu'ils puissent orienter plus facilement les saisonniers en cas de besoin.

5- SYNTHESE

Cette étude a concerné les 49 plus grosses stations alpines de la région Rhône-Alpes (5 en Isère, 25 en Savoie et 19 en Haute-Savoie) et la zone de Vallon-Pont-d'Arc en Ardèche méridionale. Elle a concerné la saison d'hiver 2007/08 dans les Alpes et les prévisions de la saison d'été 2008 en Ardèche.
Dans les départements concernés par l'étude, les acteurs mobilisés sur la problématique des saisonniers sont principalement des **organismes de prévention** comme La Mutualité Française, les associations d'éducation pour la santé (FRAES), les centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA), les centres de soins spécialisés aux toxicomanes (CSST), les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), les centres de dépistage anonymes et gratuits (CDAG), les associations de prévention VIH sida, les centres médico-sociaux des Conseils Généraux, les réseaux VIH hépatites, les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM).
Plus localement, ce sont généralement les Espaces saisonniers, mairies, communautés de communes, centres communaux d'action sociale, offices du tourisme, , foyer-logements pour les saisonniers, missions locales jeunes, les services de médecine du travail …
Dans les 4 départements et au niveau régional, ces acteurs se sont organisés en **groupes de travail** ou **collectifs** afin de permettre une réflexion et des actions communes concernant les saisonniers.

Les **actions communes**, type journée "santé" avec plusieurs acteurs de prévention, sont des expériences partagées très fondatrices pour les collectifs et **renforcent les partenariats** entre les acteurs. Ces actions peuvent également avoir un impact important dans les stations auprès des élus, comme aux Deux Alpes lors du forum santé organisé en même temps que le dépistage IST-hépatites, où les élus ont pu rencontrer les acteurs et échanger avec eux. Ces échanges ont été porteurs puisque les élus ont souhaité qu'un autre forum santé puisse être organisé lors de la deuxième journée de dépistage prévue deux mois plus tard.

L'implication et l'adhésion des acteurs locaux est l'une des conditions de réussite des actions. Il paraît important de travailler en réseau avec eux, d'être à leur écoute, d'échanger avec eux et de les impliquer dans les projets pour qu'ils puissent ensuite relayer l'information et mobiliser les saisonniers. De plus, travailler en lien avec les acteurs locaux permet d'adapter le projet aux particularités locales, ce qui est un autre gage de réussite des actions.

Cet état des lieux recense les **actions réalisées dans 5 domaines : santé, social, logement, transport et celles recoupant plusieurs tous thèmes**. Ces actions ont été réalisées durant l'hiver 2007/08 dans les stations de sport d'hiver d'Isère, Savoie et Haute-Savoie, et sont prévues pour l'été 2008 en Ardèche méridionale (Vallon-Pont-d'Arc). Chacune fait l'objet d'une fiche détaillée en annexe 3. Rappelons que seules les actions spécifiquement destinées aux saisonniers ont été recensées et non le dispositif commun, qui rend bien sûr des services à ceux-ci (professionnels de santé libéraux, centres communaux d'action sociale, etc.)

En matière de **santé**, 15 types d'actions sont réalisées.
- Des actions d'accueil, information et prévention :
  - Information et mise à disposition permanente de documents,
  - Permanences,
  - Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers,
  - Forum santé,
- Des actions de rencontre, information et prévention :
  - Information santé et prévention par des professionnels dans les lieux de vie des saisonniers
  - Information santé par les pairs dans les lieux de vie des saisonniers,
  - Information sur les risques en montagne
- Des actions de réduction des risques :
  - Programme d'échange de seringues
  - Mise à disposition de préservatifs
- Des actions de dépistage :
  - Information et dépistage des IST et hépatites
  - Information et dépistage des tumeurs cutanées
- Des actions d'accès aux droits :
  - Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information sur les droits
  - Installation de borne de mise à jour de la carte vitale
  - Mise à disposition d'un numéro d'appel de l'assurance maladie
- Des actions d'accès aux soins :
  - Assurance sports et loisirs
  - Permanences médicales gratuites

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès aux soins des saisonniers, il existe des actions réalisées de manière informelle dans certaines stations : des médecins généralistes qui consultent généralement sans rendez-vous indiquent un créneau horaire de rendez-vous aux saisonniers afin de limiter leur attente et le temps passé pour aller consulter. De même, un dentiste et un ostéopathe de Tignes proposent aux saisonniers (sur présentation de leur carte "Tignes avantages") des réductions et/ou des facilités de paiement.

Dans le domaine **social**, on recense des actions d'aide pratique comme des cartes de réduction pour les saisonniers, une bourse alimentaire et une bourse aux vêtements ; ainsi qu'un système de médiation sociale du travail.

Dans le domaine du **logement**, il existe des actions :
- d'accompagnement : accompagnement pour trouver un logement et obtenir des aides
- d'accueil-information : guichet unique logement
- d'accès au parc locatif privé : recherche de logements dans le parc privé et gestion de locations.

Dans le domaine des **transports**, il existe des actions d'aide pratique : transports gratuits en station, transport gratuits entre station et vallée, réduction pour les transports entre station et vallée, possibilité de co-voiturage entre station et vallée.
Ces actions peuvent faciliter le déplacement des saisonniers non véhiculés, que ce soit pour aller à leur travail, faire leurs courses ou encore pour accéder à des services santé, sociaux ou autres. Cependant, les horaires de ces transports sont souvent plus adaptés aux activités touristiques qu'aux horaires de travail des saisonniers.

Enfin, certaines actions recoupent **plusieurs thèmes** :
- information : élaboration et diffusion de guide pour les saisonniers
- aide pratique : accès à Internet et du matériel informatique
- accueil-information-prévention : journées d'échange et d'information des personnes en contact avec les saisonniers.

Dans les stations où il n'y a pas de point d'accueil pour les saisonniers, la vocation d'information des guides pour les saisonniers a encore plus d'intérêt. Il est donc important de bien cibler les structures de proximité qui diffuseront le guide afin de rejoindre au mieux le public saisonnier.

L'analyse de la couverture des actions permet de différencier deux types de stations.

- Les stations où il existe un **Espace saisonniers** sont celles où le plus **grand nombre d'actions** est réalisé : Les Deux Alpes, Val d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne, Courchevel, Les Ménuires, Val Thorens, Chamonix, Megève, Morzine, Châtel. En Ardèche, le groupe de travail animé par la Maison de la Saisonnalité de Vallon-Pont-d'Arc permet une dynamique intéressante et réalise plusieurs actions en faveur des saisonniers.

Ailleurs, des actions santé sont réalisées dans les stations où interviennent les **Collectifs**, souvent en lien avec des relais locaux : Alpes d'Huez, Plagne Montalbert, Valmorel, Méribel, Valloire, Val Cenis Lanslebourg, Avoriaz, Les Gets, Grand-Bornand, La Clusaz. Ainsi, on constate globalement que les stations de l'Oisans, la Tarentaise, du Chablais, des Aravis, du Mont-Blanc sont plutôt bien couvertes.

- Les stations où il n'y a **pas ou peu d'actions** (généralement des actions liées au transport ou un guide pour les saisonniers) sont souvent des "petites" stations ou des stations-villages. Elles sont situées principalement dans les massifs de Belledonne (Chamrousse, Les 7 Laux), du Beaufortain (Arêches, Les Saisies), du Val d'Arly (Crest-Volland-Cohennoz, Notre-Dame-de-Bellecombe, Praz-sur-Arly) du Faucigny (Samoëns, Morillon, Les Carroz) et quelques stations en Maurienne (Le Corbier, La Toussuire, Saint-François-Longchamp, Pralognan-la-Vanoise). Les professionnels notent cependant peu de besoins en matière de santé pour ces stations, ce qu'ils attribuent à des profils différents des autres stations, avec une majorité de saisonniers "locaux" souvent pluriactifs à l'année.

Les **Espaces saisonniers** (10 existent aujourd'hui) sont des acteurs incontournables pour mettre en place des actions à destination des saisonniers, les mobiliser, mais aussi sensibiliser les employeurs. La mise en place d'actions par les acteurs de prévention est plus difficile lorsqu'il n'y a pas d'Espace saisonniers ou de personnes-relais en station. La création d'Espaces saisonniers est souhaitée dans certaines stations, notamment dans les Aravis, mais cela nécessite une réflexion préalable, un soutien de stations et des moyens tant matériels qu'humains pour fonctionner. A Valmorel par exemple, la gérante du foyer-logement envisageait de mettre en place un Espace saisonniers à

l'image de ceux qui existent déjà en Tarentaise mais ce projet s'est avéré trop compliqué à réaliser, en particulier par manque de temps et de moyens.

Outre les Espaces saisonniers, d'autres **relais locaux** peuvent faciliter la mise en place d'actions pour les saisonniers, mais ces dispositifs sont souvent fragiles puisqu'ils reposent généralement sur des volontés individuelles et risquent de s'arrêter en cas de changement de personnes. Ainsi, des actions qui étaient réalisées durant une saison ne sont parfois pas reconduites. Ainsi, à Chamonix, durant l'hiver 2006/07, un système de "facilitateur" né d'une initiative locale a été mis en place pour faciliter la résolution de conflits entre salariés et employeurs (à l'image du système de médiateurs sociaux du travail à Courchevel). Ce système de facilitateur a permis la résolution de plusieurs situations problématiques, mais il s'est arrêté en raison notamment du départ du président de l'association des saisonniers, qui représentait les salariés dans le comité technique (constitué aussi d'un représentant des employeurs).

Parvenir à **mobiliser les saisonniers** est l'une des **principales difficultés** mentionnées par les professionnels lors de la réalisation d'actions. La faible participation des saisonniers à un événement peut être liée à une absence d'information reçue, ou une information reçue non adaptée (les saisonniers ne se sentent pas concernés par l'action) ou encore à des problèmes d'accès à l'événement (manque de temps, problèmes de transport…).
Les campagnes d'affichage et distribution de flyers peuvent être complétées par la rencontre des saisonniers dans leurs lieux de vie, de manière à rejoindre des groupes de saisonniers qui n'auraient pas forcément été touchés par les autres moyens de communication. Par ailleurs, les messages de communication doivent être particulièrement choisis pour attirer le plus grand nombre de saisonniers, par exemple ne pas être trop restrictifs en ciblant le dépistage IST-hépatites lorsqu'il y a d'autres sujets de santé abordés lors d'une journée santé globale. Cependant certains professionnels constatent des avantages à "attirer" les saisonniers par un sujet qui les interpelle, puisqu'une fois présents, ils peuvent en profiter pour bénéficier des conseils sur d'autres sujets de santé : exemple les saisonniers venus pour un dépistage VIH à Val Thorens ou Tignes cet hiver en ont profité pour faire dépistage tumeur cutanées et inversement. Ainsi, les professionnels de la prévention estiment globalement qu'il est pertinent de profiter des journées de dépistage pour faire intervenir en même temps des professionnels sur d'autres thèmes de santé/social et ainsi profiter de la mobilisation des saisonniers. Cependant ces journées ne sont pas toujours faciles à mettre en place, elles nécessitent des locaux adaptés, suffisamment grands avec des espaces de confidentialité.

Pour toucher les saisonniers, certains professionnels souhaiteraient davantage **mobiliser les employeurs** sur la santé des saisonniers et développer la prévention par le biais des employeurs. Certaines grosses entreprises mettent en place des actions de prévention à destination de leurs salariés saisonniers (actions non recensées dans cet état des lieux). Par exemple, au sein d'une société de remontées mécaniques, une décision prise en CHSCT en lien avec la médecine du travail a permis de limiter la présence d'alcool lors du pot d'accueil des saisonniers. De même, en début de saison, des professionnels de prévention ou de la médecine du travail interviennent parfois lors des journées obligatoires de formation pour parler des accidents du travail, de la consommation de produits psycho-actifs, de prises de risques. Lorsqu'elles sont proposées par la médecine du travail ou des professionnels de prévention, ces interventions semblent bien accueillies par les employeurs. De plus, elles permettent de toucher un grand nombre de saisonniers. Certains pensent qu'il est préférable de cibler les actions sur certaines grandes entreprises afin de toucher

un nombre certain de saisonniers plutôt que de mobiliser un grand nombre de professionnels durant une journée entière (type "journée information-dépistage") qui touchera peu de saisonniers. Par ailleurs, lorsqu'il n'y a pas de relais locaux pour pouvoir mettre en place des actions dans une station, passer par les employeurs pourrait être un moyen de rejoindre le public saisonniers.

Enfin, même si ce n'était pas l'objet de ce rapport, le manque de logements, l'absence fréquente de visite d'embauche par les médecins du travail ainsi que les problématiques liées à l'usage de produits psycho-actifs ont été cités fréquemment par les professionnels interrogés comme les principaux problèmes touchant la santé des saisonniers.

Au printemps 2009, un tour d'horizon des actions "santé" et "social" réalisées pour les saisonniers durant l'hiver 2008-2009 a révélé que globalement l'ensemble des actions recensées dans cet état des lieux pour l'hiver 2007-2008 a été renouvelé, certaines ayant été étendues à d'autres stations ou modifiées :

En Isère :
- le forum "une saison en santé" (action n°4) organisé initialement aux Deux Alpes a été réalisé également à l'Alpes d'Huez ;
- les saisonniers-relais qui vont à la rencontre des saisonniers dans leurs lieux de vie (action n°6) sont intervenus à Vaujany, en plus des Deux Alpes et de l'Alpes d'Huez ;
A noter également, l'investissement financier du SIVOM de l'Oisans dans les actions pour les saisonniers.

En Savoie :
- le dépistage des tumeurs cutanées (action n°10) a été organisé à Courchevel, La Plagne et Val d'Isère, en plus des stations de Tignes et Val Thorens ;
- à Val d'Isère, la journée d'information et de dépistage des hépatites et IST (action n°12) a été transformée en "journée santé" (information et soins gratuits) avec différents professionnels de prévention et spécialistes médicaux (centre de dépistage, dentistes, dermatologues, CPEF, professionnels de l'addictologie…) ;
- des médiateurs sociaux du travail pour les salariés saisonniers (action n°22), action initialement mise en place à Courchevel, sont intervenus à Tignes.

En Haute-Savoie :
- la journée "Pleine saison ! pleine santé ?" d'information et de dépistage des IST et des hépatites (action n°13) a été suivie d'un concert pour les saisonniers au Grand-Bornand. A Chamonix et Megève, il n'y a pas eu de dépistage proposé lors de cette journée, en revanche l'hôpital de Sallanches a mis en place des consultations de dépistage anonyme et gratuit tous les derniers mercredis de chaque mois.
Par ailleurs, de nouvelles actions ont été mises en place :
- les professionnels sont allés à la rencontre des saisonniers vivant dans leurs camions à Chamonix et aux Carroz-d'Arâches pour faire de la prévention santé, notamment sur la consommation de produits (partenaires : Le Lac d'Argent, l'Espace Saisonniers du Mont-Blanc, le Conseil général et le Thianty Oppelia).
- en matière de réduction des risques, le Bus Fil Rouge de l'APRETO s'est installé durant une journée à Morzine. En revanche, l'action qui consistait à aller à la rencontre des saisonniers sur les lieux festifs à Chamonix, La Clusaz et au Grand-Bornand (action n°5) n'a pas pu être renouvelée. Par ailleurs, l'Espace Saisonniers du Mont-Blanc n'a pas pu maintenir sa permanence à Megève.

En Ardèche, les actions prévues durant l'été 2009 sont les mêmes que celles réalisées en 2008, avec une nouveauté : une permanence hebdomadaire de l'Inspection du travail dans les locaux de la Maison de la Saisonnalité à Vallon-Pont-d'Arc.

CONCLUSION GENERALE ET PROPOSITIONS

Ce second volet termine l'étude qu'a réalisée l'Observatoire régional de la santé à la demande de la Région Rhône-Alpes sur la santé et les conditions de vie des saisonniers. En effet, Rhône-Alpes est particulièrement concernée (la 2ème région touristique française et la 4ème pour l'emploi saisonnier agricole), et le Conseil Régional a voté en 2006 un Plan régional de la saisonnalité.

Le premier volet de l'étude, réalisé durant l'été 2007 et publié en janvier 2008, a concerné 5 sites reflétant la diversité de la région : une station intégrée de Savoie, une station-village de Haute-Savoie, la vallée de l'Ardèche, la vallée de la Drôme, le Beaujolais. En tout, 48 saisonniers, 21 employeurs et 60 professionnels (santé, social, emploi) ont été rencontrés pour un entretien individuel ou en groupe. Son but était d'analyser les conditions de vie, de travail et la santé des saisonniers du tourisme et agricoles de Rhône-Alpes, ainsi que d'identifier les dispositifs existants. Si la saison d'hiver avait déjà fait l'objet de plusieurs études locales, la saison d'été et le travail saisonnier agricole étaient explorés pour la première fois. Cette étude qualitative a : 1- mis en lumière les paradoxes du travail saisonnier, 2- débouché sur une typologie des travailleurs saisonniers les plus exposés aux risques sociaux et de santé, 3- proposé des orientations pour l'action en faveur de ce public par nature divers et difficile à rejoindre. Les deux premiers points sont présentés ici en bref (pour plus de détails, consulter le rapport du volet 1 sur le site Internet www.ors-rhone-alpes.org rubrique publications/études).

Les paradoxes du travail saisonnier :

- **L'insertion et la rupture**. Le travail saisonnier est une opportunité d'insertion : première expérience professionnelle, façon de rebondir après une rupture, ou solution durable pour rester enraciné dans un territoire ou pour suivre un choix de vie. Mais il constitue aussi une rupture par rapport au rythme de vie, il peut être excluant pour ceux qui ne tiennent pas le choc, et il est un mode de travail vu comme marginal.
- **Une totale mise à disposition de soi et le déni de la santé**. Durant la saison, le corps doit brusquement répondre à la charge physique de l'emploi (de nombreuses heures, des gestes répétitifs…), mais aussi à la charge mentale due aux pointes d'activité, aux exigences des clients et aux demandes des employeurs qui répercutent sur leurs salariés leurs propres contraintes. Pourtant, les risques du travail sont minimisés et beaucoup de saisonniers ont une faible attention pour leur santé : la santé est mise à distance, entre parenthèses. Quand il n'y a plus le choix, les saisonniers se soignent. Se pose alors la question de l'accès aux soins, qui est d'abord vécu comme de la "paperasse" et où il y a des barrières du fait de leur manque de disponibilité, des horaires de travail imprévisibles, des distances et du coût (pas de tiers payant par exemple).
- **La précarité, alors que la saison permet la pérennité de la vie des territoires**. Les saisonniers font face à un cumul d'incertitudes qui rendent leur situation précaire : horaires

de travail, durée du contrat, rémunération, logement, indemnisation entre les saisons… Ils vivent dans l'urgence et l'immédiateté pour répondre à leur employeur. Ils sont partout mais souvent invisibles. Alors que c'est grâce à leur contribution à l'économie locale que le territoire peut vivre durant une année complète.

- **L'intrication est telle entre travail, conditions de vie et santé**, qu'on peut dire que avoir de bonnes relations avec son employeur et un logement correct proche de son lieu de travail sont les premières conditions de bonne santé pour un saisonnier. Employeurs et saisonniers déploient d'ailleurs des stratégies pour réduire ces incertitudes relationnelles, la plus importante étant l'utilisation du réseau de connaissance.
- **La fête et l'isolement**. La fête est partie intégrante de la saison (surtout touristique) et une des motivations à être saisonnier. Toutefois, pour certains, l'ambiance festive ne suffit pas à rompre le sentiment d'isolement. Et elle est une nouvelle occasion de consommer des produits psycho-actifs, qui s'ajoute à la pénibilité du travail.
- **Des villes saisonnières en milieu rural**. Les zones les plus touristiques deviennent des véritables villes de 10 à 20 000 habitants au cœur de la saison, mais ce sont à la base des territoires ruraux dix fois moins peuplés, avec le niveau de services correspondant. L'adaptation à ces flux est un défi pour les institutions et les acteurs locaux, et leurs réponses sont très variées. La saisonnalité se décline donc de façon fort différente selon les territoires, et l'échelle pertinente pour l'analyser peut descendre jusqu'au niveau de la commune dans les stations de montagne.

Une typologie des saisonniers et de leurs problèmes

Public par définition divers et peu saisissable, les travailleurs saisonniers peuvent toutefois être classés en plusieurs groupes selon leur inscription dans l'espace local, leur niveau de qualification, leur inscription dans le temps (saisonniers occasionnels ou dans la durée, enchainement des saisons) et leur mode de sociabilité (seuls, en couple, en famille). De plus, ces groupes ont des risques et besoins au niveau santé et social différents.

Le graphique de la page suivante présente les 12 profils identifiés en fonction de leur insertion locale (axe horizontal) et de leur qualification (axe vertical). Cette typologie permet de distinguer 4 groupes :

1. Dans le quart supérieur droit se trouvent les personnes disposant d'un maximum de ressources : les "**enracinés qualifiés**", principalement des hommes, sont à la fois bien ancrés localement et professionnellement par leur expérience ou leur diplôme.
2. Dans le quart inférieur droit se trouvent les "**enracinés peu qualifiés"**. Leurs besoins ne sont pas à saisir par le prisme de la saisonnalité. Inscrits dans la saison pendant longtemps, pour pouvoir vivre sur ce territoire, ils aspirent à être considérés comme n'importe quels autres salariés, d'où leurs préoccupations sur l'annualisation, la formation, l'évolution de carrière et des salaires, la pénibilité du travail, les déplacements.
3. Dans le quart supérieur gauche, les saisonniers expérimentés venant de l'extérieur, les "**intérimaires qualifiés"**. Très demandés, ils ont de bons salaires et sont souvent logés. Ils ont des besoins du fait de leur mobilité (notamment eu égard à leur professionnalité, ils auraient besoin que leur déplacement sur leur lieu de travail soit pris en charge). Surtout ils ont besoin que leur expérience et leur ancienneté soient reconnues, que ceci en passe par

des aides (financières, droit à la formation, etc.) pour monter leur propre entreprise ou par une revalorisation des salaires (du fait de leur mobilité, leur ancienneté n'est jamais reconnue au plan financier).

Graphique : typologie des saisonniers

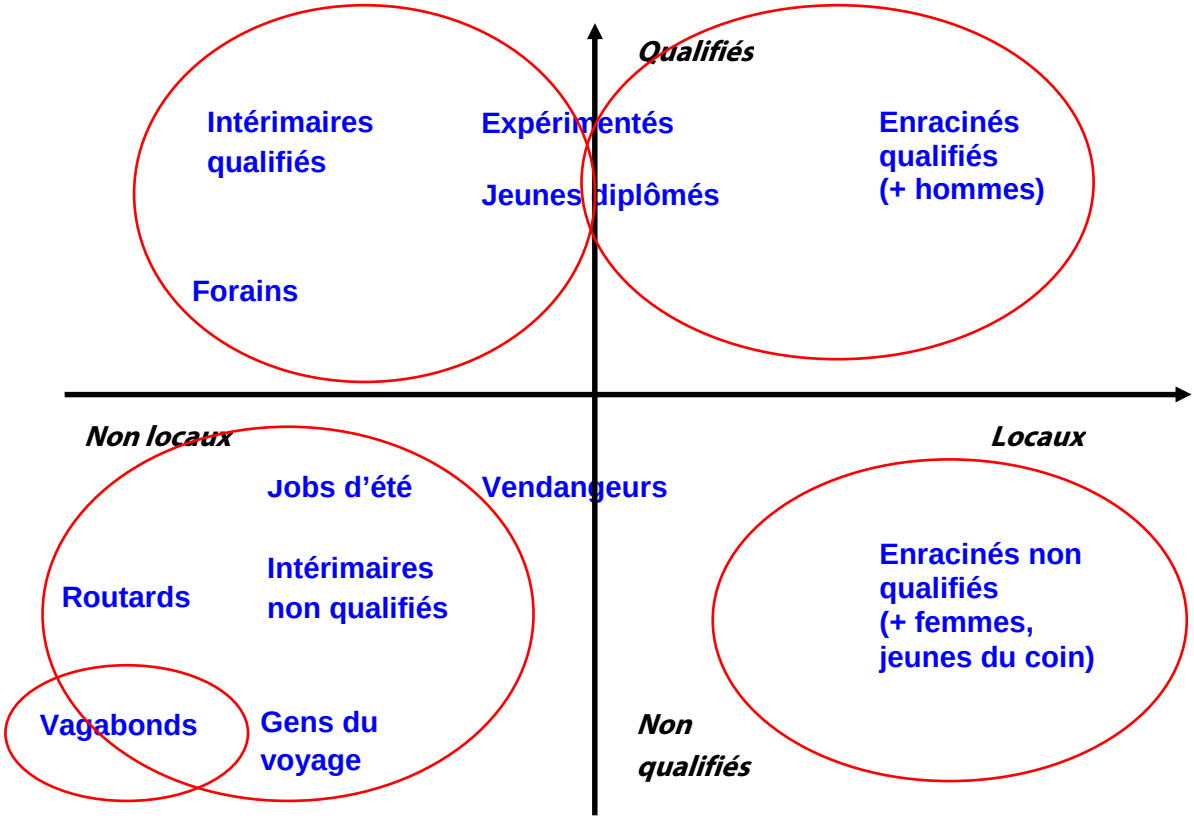

4. Dans le quart inférieur gauche du schéma se trouvent **les personnes qui ont le moins de ressources**, étant distantes tout à la fois de leur site d'activité et de la professionnalité. Ce sont les "intérimaires non qualifiés", jeunes en "job d'été", gens du voyage, "routards" et "vagabonds". Ils ont le moins de ressources en propre et pourtant ils formulent spontanément le moins de besoins. Alors qu'ils auraient besoin d'un suivi médical et administratif adapté (sauf pour les jeunes en job d'été), de solutions d'hébergement peu onéreuses (espace de parking des camionnettes…), d'un soutien économique (revalorisation des salaires, maintien des allocations RMI pendant la saison, etc.) et de personnes ressources pouvant les accompagner.

   Les "**vagabonds"** sont particulièrement à risque santé ou social du fait de leur absence de réseau social et de leur difficulté à mobiliser des ressources formelles ou informelles, contrairement aux autres groupes qui sont souvent débrouillards. Ils ont besoin d'un accompagnement individualisé dans toutes les dimensions de leur existence.

Le second volet de l'étude, réalisé durant l'hiver 2007-08 et le printemps 2008, était d'abord **un état des lieux des actions** réalisées pour améliorer les conditions de vie et la santé des saisonniers du tourisme dans les principales zones de la région, à savoir les 49 stations de montagne (en Isère,

Savoie et Haute-Savoie) ayant la plus grosse capacité d'hébergement touristique (elle représentent les quatre cinquièmes des lits touristiques de montagne) et la zone de Vallon-Pont-d'Arc (en Ardèche méridionale).

Cet état des lieux a montré (cf. chapitres 3 et 4 et la synthèse du chapitre précédent) que de **nombreux acteurs**, du niveau départemental ou local, réalisent des actions en faveur des saisonniers. Ils se sont **organisés en groupes de travail ou en collectifs** dans chacun des 4 départements de l'étude. La plupart ont donc une grande habitude du travail en partenariat.

En matière de **santé**, quinze types d'action ont été identifiés (cf. synthèse p. 45), sous forme d'actions (individuelles ou collectives) d'information-prévention, de réduction des risques, de dépistage, d'accès aux droits ou aux soins.

Dans le domaine **social**, il s'agit d'actions d'aide pratique (réductions pour les saisonniers, actions caritatives), ou de médiation sociale dans les conflits du travail. En matière de **logement**, il s'agit d'information et d'aide des saisonniers pour accéder à un logement. En ce qui concerne les transports, il s'agit encore d'aide pratique (réductions ou gratuité dans les transports locaux ou vers la vallée, covoiturage). D'autres actions concernent plusieurs thèmes, comme la diffusion de guides pratiques pour les saisonniers, l'accès à Internet ou les moments d'accueil-information.

La couverture de ces différentes actions est très variable d'une station à l'autre.

Les stations ayant un "espace saisonnier" sont celles où les actions sont les plus nombreuses, ce qui confirme leur place d'acteur majeur en proximité avec les saisonniers, notamment les plus isolés. Les stations où interviennent les collectifs sont aussi celles où de nombreuses actions sont décrites, même en l'absence d'espace saisonnier ; cela tient en général à la présence d'acteurs locaux dynamiques. Ainsi, on constate globalement que les saisonniers des stations de l'Oisans, de la Tarentaise, du Chablais, des Aravis, du Mont-Blanc bénéficient de nombreuses actions, ainsi que ceux d'Ardèche méridionale.

Les stations où il n'y a pas ou peu d'actions (généralement, ce sont des actions liées au transport ou la diffusion d'un guide pour les saisonniers) sont souvent des "petites" stations ou des stations-villages. Elles sont situées principalement dans les massifs de Belledonne, du Beaufortain, du Val d'Arly, du Faucigny et de Maurienne. Les professionnels notent cependant peu de besoins en matière de santé pour ces stations, ce qu'ils attribuent à des profils différents des autres stations, avec une majorité de saisonniers "locaux" souvent pluriactifs à l'année. Néanmoins, le premier volet de l'étude a montré que les locaux ne peuvent pas être considérés comme n'ayant aucun problème.

Comment le Conseil Régional peut-il agir en faveur de la santé des travailleurs saisonniers ?

Telle était la question à la base de cette étude. A l'issue du premier volet, des pistes d'action ont été identifiées à partir des souhaits des saisonniers ou des professionnels (cf. rapport du volet 1). Pour aboutir à des propositions plus opérationnelles, un groupe de travail mixte Région – ORS s'est réuni à trois reprises, avec l'appui de personnes-ressources de la Mutualité Française. Lors de la dernière réunion, d'autres propositions issues du second volet (l'état des lieux présenté au début de ce rapport) ont également été discutées et englobées dans le rapport du groupe de travail (cf. rapport du groupe de travail en annexe 5).

La réponse à la question ci-dessus peut donc se faire en 3 temps :

1. les principes d'action,
2. les dispositifs d'appui déjà existants à la Région,
3. les propositions d'actions pour le Conseil Régional.

➔ Les principes d'action

1. Agir simultanément sur la santé, le travail et les conditions de vie. L'intrication de la santé avec les conditions de travail (précarité, pénibilité, rythme intensif, pour certains l'exposition à des produits toxiques) et les conditions de vie (bas salaire, logement exigu, peu pratique pour cuisiner, parfois partagé ou précaire, ambiance festive, isolement, voire stigmatisation) est telle qu'il est nécessaire d'agir globalement sur ces déterminants. Autrement dit, il ne serait pas pertinent de hiérarchiser ces domaines en un ordre de priorité, qui permettrait de les aborder l'un après l'autre.

Même si de nombreux saisonniers sont jeunes et en bonne santé, **les principaux problèmes de santé** identifiés dans les études (y compris dans le premier volet de celle-ci), sont la fatigue, le stress, le surmenage, le manque de sommeil, les troubles de l'humeur (anxiété, dépression), les troubles alimentaires (repas sautés, menus peu équilibrés), les conduites à risque (consommation de produits psycho-actifs, prise de risque sexuel…), les troubles musculo-squelettiques, les accidents du travail, les infections (notamment ORL). Par ailleurs, le suivi médical est souvent faible et l'accès aux soins peut être problématique pour des raisons administratives (droits non ouverts, oubli de Carte Vitale), financières (absence de mutuelle, tiers-payant refusé…) ou simplement pratiques (horaires, prise de rendez-vous, déplacements).

Toutefois il n'existe toujours pas de données chiffrées permettant de quantifier l'importance de ces problèmes de santé pour tous les travailleurs saisonniers de la région, dont les profils sont très divers, et qui ne sont pas faciles à recenser et à joindre.

2. Prendre en compte simultanément santé, travail et conditions de vie impose de **travailler en réseau avec les multiples acteurs concernés** par ces trois domaines au niveau de la station, mais également à un niveau plus large (bassin d'emploi, territoire de Contrat de Développement, massif, département, région), voire au niveau national (conventions collectives, législation…).

Les organismes intervenant auprès des saisonniers ont déjà intégré ce principe et se sont organisés, il est donc pertinent de **s'appuyer sur les groupes de travail et collectifs existants** (il y en a au moins un dans chaque département alpin et en Ardèche méridionale).

3. Prendre en compte les particularités locales. Quel que soit le dynamisme des acteurs des collectifs, ils ne pourront réaliser d'actions pérennes dans les stations que s'ils obtiennent le **soutien des élus locaux** (qui apportent une légitimité et des moyens de communication et d'action) et s'ils peuvent compter sur la **présence d'acteurs locaux** portant les actions.

De plus, chaque station touristique présente des particularités par rapport aux saisonniers (leur nombre, leur origine locale ou non, les secteurs d'activité, la durée des saisons d'hiver et d'été, l'accès à la station, la configuration de la station, les ressources locales en terme de services, de logement, etc.). De ce fait, **on ne peut pas définir un panel d'interventions standard** qui pourrait être appliqué dans toutes les stations touristiques.

Les saisonniers agricoles n'ont été étudiés que dans le premier volet de l'étude. Il ressort qu'en zone rurale également, les contextes diffèrent d'un canton à l'autre selon les types d'exploitations et de cultures. Certaines zones peuvent également combiner des emplois agricoles et des emplois touristiques (sud de la Drôme et de l'Ardèche). De plus, les saisonniers agricoles sont plus difficiles à joindre que les touristiques du fait de leur dissémination sur les exploitations et de l'enchainement de contrats souvent courts. Les vendanges sont un moment important de regroupement de saisonniers agricoles, mais ne sont pas un contexte opportun pour un travail sur la santé (temps très court, contexte festif, etc.).

4. Agir en amont sur les représentations du travail saisonnier et l'image des saisonniers. L'invisibilité des travailleurs saisonniers fait qu'il est difficile de sortir de représentations réductrices sur ce mode de travail et sur ces travailleurs. Or ces représentations sont un frein à la prise en compte de leurs problèmes. Trois représentations principales sont à questionner :

- *Les saisonniers sont de jeunes célibataires qui font leurs premières armes professionnelles*. Or certains feront des saisons pendant de nombreuses années, par choix ou par défaut. Ils devraient donc pouvoir vivre en couple et en famille, s'inscrire dans un parcours professionnel, accéder à la formation pour pouvoir évoluer vers d'autres postes de travail ou d'autres modes de travail, bénéficier de dispositifs pour faire la transition entre les saisons (chômage, RMI…).

- *Le travail saisonnier est un mode de travail marginal par rapport à la norme qui est le travail à l'année*. La précarisation du travail salarié, avec la forte augmentation ces dernières années des contrats à durée déterminée et des temps partiels non choisis montre que la norme n'est plus valable. On peut être un "intermittent de la saison" (comme ceux du spectacle, qui passent d'un contrat à l'autre comme ils peuvent), ou être pluriactif et enchainer plusieurs types d'emploi ou d'activités (salarié saisonnier et agriculteur exploitant par exemple). Dans de nombreuses zones rurales et de montagne, c'est le travail saisonnier (et sa précarité) qui permet au territoire et à ses habitants permanents de vivre tout au long de l'année : c'est bien le travail saisonnier qui devient la norme, et tous les habitants vivent finalement au rythme de la (ou des) saison(s).

- *La saison est dure, et elle le sera toujours : ou on a la volonté de s'y adapter, ou on part*. L'idée que la saison est à prendre ou à laisser est fréquemment opposée aux saisonniers (et intériorisée par ceux-ci) en cas de problèmes. Certes, il est parfois possible de changer de poste dans la même

journée, et certains employeurs "importent" directement des saisonniers d'autres régions ou pays, mais il y a aussi des postes qui restent non pourvus et des stations où cette pénurie devient problématique. Il y a donc bien des marges de manœuvre pour améliorer les conditions de vie et de travail des saisonniers. De plus, cela profite à tous, car s'il y a moins de tension avec l'employeur, le saisonnier a envie de revenir chez le même employeur, et les clients bénéficient d'un meilleur service rendu.

Les représentations du travail saisonnier qu'ont les saisonniers eux-mêmes sont aussi à questionner, car leur rapport au travail salarié peut être très divers, et les représentations contradictoires entre saisonniers, employeurs et institutions expliquent la plupart des conflits rencontrés sur le terrain.

5. Impulser une démarche volontariste de sensibilisation sur la santé. La santé n'est pas une préoccupation prioritaire des saisonniers, ni des employeurs. Il y a même souvent, pour ces deux groupes, un déni des risques et une mise à distance des questions de santé : pour les saisonniers parce qu'il faut tenir jusqu'à la fin de la saison, pour les employeurs pour qui il s'agit d'un problème d'organisation de la vie de chacun qui relève de la sphère privée. Les préoccupations des saisonniers vont au plus direct : les conditions de travail et le logement. C'est donc par une démarche volontariste sur la santé (problèmes de santé, accès aux soins, prévention), auprès des saisonniers, des employeurs, et des professionnels santé – social que ces problèmes méconnus seront mieux perçus.

6. Utiliser les réseaux informels de sociabilité des saisonniers pour communiquer avec eux. La communication entre saisonniers passe essentiellement par le bouche à oreille, dans les lieux où ils se retrouvent, et elle est souvent très partielle. La diffusion de documents écrits, déjà largement utilisée, ne remplace pas le contact interpersonnel. Le passage par des personnes-relais ou par les pairs a été expérimenté avec succès, la mobilisation des employeurs est également intéressante.

➔ Les dispositifs de la Région mobilisables

Dans une approche globale de la santé, des conditions de travail, du logement et des conditions de vie, les dispositifs des six pôles de la Région peuvent être concernés :

- Les dispositifs de la Région pour les **jeunes 16-25 ans** sont nombreux : appel à projet prévention et éducation à la santé des jeunes, missions locales (jeunes en insertion), dispositifs de formation et de qualification (lycéens et autres types de formation), carte M'RA, actions en faveur du logement des jeunes…
- Les **Contrats de Développement Rhône-Alpes** (CDRA), auxquels contribuent les Conseils Locaux de Développement (dont le rôle est consultatif) : différents projets peuvent être inclus en fonction du diagnostic local. Le CDRA dure 10 ans avec une programmation d'actions de 5 ans et une enveloppe de 50 à 100 euros par habitant pour cette période. Cette unité de territoire (en général le massif pour les zones de montagne) paraît particulièrement adaptée pour mettre en place des actions en faveur des saisonniers du tourisme.

- Les **Projets Stratégiques Agricoles et de Développement Rural** (PSADER), qui concernent plus l'agriculture et sont également basés sur les territoires CDRA. Ils ont une durée maximale de 5 ans. Ils semblent intéressants pour mettre en place des actions en faveur des saisonniers agricoles.
- Les **Contrats de Territoire Emploi – Formation** (CTEF), eux aussi sur base territoriale, qui existent depuis 2005 et auxquels participent les acteurs locaux et l'Etat. Ils s'appuient sur un diagnostic et sont d'une durée de 3 ans.
- **L'appel à projet montagne**, qui vient d'être mis en place en 2008 (jusqu'en 2010 inclus) et permettra de soutenir des projets en cohérence avec le CDRA.
- La DPT (Direction des Politiques Territoriales) fournit en partenariat avec l'Etat et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL) des aides à la **production de logements** pour les saisonniers du tourisme.
- La DTCI (Direction transports, communication et information) a une politique régionale de soutien au **développement des "mobilités douces"** qui s'appuie notamment sur des appels à projet.
- La DF4S (Direction des Formations Sanitaires et Sociales, Santé, Solidarité) dispose de plusieurs **aides pour favoriser l'installation de médecins** : bourses pour les internes en médecine générale effectuant des stages chez le praticien en zone éloignée, aide financière à l'installation pour les jeunes médecins généralistes dans un territoire fragile au regard de l'offre de soins, soutien à la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

Les sites Internet de la Région donnent plus de précisions sur tous ces dispositifs : http://www.rhonealpes.fr et http://territoires.rhonealpes.fr

Ces dispositifs paraissent suffisant pour intégrer la plupart des propositions du paragraphe suivant. Comme on le verra, celles qui sont plus difficiles à mettre en œuvre ne le sont pas faute de dispositif mais parce que la Région n'a pas la compétence (par exemple, la médecine du travail ou les commerces d'alimentation).

➔ Les propositions d'action pour la Région

Préambule

Cette étude a été réalisée à la demande de la Région Rhône-Alpes dans le but d'éclairer ses décideurs sur les leviers d'actions possibles à son niveau pour améliorer les conditions de vie et la santé des travailleurs saisonniers. Par conséquent, les propositions qui suivent sont celles pour lesquelles un levier régional a été identifié. La Région n'a bien sûr pas vocation à agir seule dans ce domaine et toutes les interventions d'autres acteurs (notamment municipalités et Conseils généraux) sont non seulement bienvenues mais nécessaires pour que la situation des saisonniers s'améliore.

Comme il a été mentionné plus haut, l'intrication entre conditions de travail, conditions de vie et santé est telle pour les travailleurs saisonniers, qu'il est nécessaire de travailler simultanément sur ces trois facteurs pour espérer avoir un impact sur leur santé. Il n'est donc pas possible de se limiter à deux ou trois priorités d'action. Les 11 propositions suivantes seraient, dans l'idéal, toutes à

mettre en œuvre, toujours dans la mesure des leviers disponibles à la Région. Elles ont cependant été hiérarchisées pour proposer en premier des **actions transversales** (travail sur les représentations des saisonniers, généralisation des Espaces saisonniers, information-communication auprès des saisonniers et d'autres acteurs) et des **actions "santé"** (éducation pour la santé, santé au travail, accès aux soins, suivi en médecine du travail), puis des actions touchant les **conditions de vie** (logement, déplacements, tarifs réduits, aide d'urgence).

1- Sensibiliser les élus (et les employeurs) sur le travail saisonnier

Objectifs : permettre aux élus (et aux employeurs) de faire évoluer leur représentation du travail saisonnier ; obtenir le soutien des élus locaux pour un travail pérenne sur leur station ; mutualiser des connaissances entre stations sur les actions pertinentes.

Le positionnement de la Région est intéressant par rapport aux élus locaux des communes concernées, car elle est elle aussi une collectivité territoriale avec des élus. Un **dialogue entre élus** est donc possible, d'autant que certains sont à la fois élus locaux et régionaux.

Plus qu'une communication large par campagne d'information, il serait intéressant que la Région organise des **groupes de réflexion** entre élus, ou en croisant employeurs et élus à partir des instances de concertation déjà existantes. L'échelle du Contrat de Développement, du bassin d'emploi ou du massif semblent les plus intéressantes. En effet, cela peut leur permettre de connaître et de discuter de différentes actions faites ailleurs. Il s'agit donc plus d'échange de pratiques que de simple information.

Il serait également nécessaire d'impliquer les Conseils Généraux (les élus ou au minimum les structures émanant de celui-ci tels que services Revenu Minimum d'Insertion, Centres de Planification et d'Education Familiale, Protection Maternelle et Infantile…).

2- Généraliser les « Espaces saisonniers » ouverts toute l'année

Objectifs : Offrir aux saisonniers un lieu d'accueil et de soutien personnalisé ; faciliter le travail avec les employeurs et entre professionnels concernés par la saisonnalité.

Les "Espaces saisonniers" sont plébiscités par les saisonniers car ils permettent un accueil individuel personnalisé et ils touchent les saisonniers les plus en difficulté (les non locaux non qualifiés). Sans être dédiés à la santé, ils permettent de travailler sur les leviers pour la santé (emploi, logement…). Ils peuvent aussi être des lieux de communication sur les actions santé, et des lieux où un travail en réseau peut s'élaborer entre professionnels. Les stations où sont implantés les 10 Espaces de la région sont clairement celles où il y a le plus d'actions en faveur des saisonniers.

Les Espaces existants sont municipaux le plus souvent (ou communauté de communes), parfois associatifs ou liés à la Mission Locale. La pérennisation à l'année des postes d'animateurs d'espace saisonnier est problématique car les municipalités hésitent à créer un poste supplémentaire à durée indéterminée : si certains animateurs sont embauchés à l'année, d'autres ont des contrats saisonniers, et il y a des différence de statuts, de missions, de qualification des animateurs. Depuis la création de ces Espaces Saisonniers, on constate un renouvellement fréquent des équipes. Le soutien de la Région pourrait aider cette pérennisation et à la reconnaissance des Espaces saisonniers et des professionnels qui les animent.

Tous les Espaces saisonniers ne sont pas aujourd'hui financés par la Région. Leur création, ou leur extension pour une ouverture toute l'année, pourraient être financées par la Région dans le cadre des Contrats de Développement.

La notion de "couverture" n'est pas évidente à évaluer dans les stations-villages, car il n'est souvent pas facile pour les saisonniers de se déplacer d'une station à une autre, si chacune ne peut avoir son Espace. Mais il est clair que la Maurienne et les Aravis n'ont pas aujourd'hui de vrai Espace saisonnier.

La Région pourrait également proposer un cahier des charges d'un Espace saisonnier, suite à la réunion nationale des Espaces saisonniers qu'elle a co-financée en novembre 2007, ou promouvoir celui qui a été élaboré collectivement à cette occasion.

3- Soutenir des démarches volontaristes de sensibilisation et d'éducation à la santé des saisonniers

Objectifs : permettre aux saisonniers (et aux employeurs) de faire évoluer leurs représentations du travail saisonnier ; améliorer l'accès des saisonniers à l'information en santé et aux dépistages, les sensibiliser aux risques pour leur santé.

La Région soutient actuellement la **mise en place d'un site Internet** et d'un numéro de téléphone permettant aux saisonniers d'obtenir rapidement des informations. Les saisonniers contactés dans le cadre du premier volet de l'étude étaient favorables à cette initiative.

Il existe déjà dans la plupart des stations des **« guides » d'information** générale destinés aux saisonniers qui abordent la santé, et il ne paraît pas opportun de rajouter d'autres documents spécifiques santé. Les "guides" ont plus de chance d'être conservés par les saisonniers qu'un document uniquement santé, car ils contiennent beaucoup d'informations. De plus, le site Internet et le numéro téléphonique vont démarrer et il semble préférable de communiquer sur ces points d'accès à l'information plus que sur leur contenu.

Intervenir localement en créant l'événement, ou en se greffant sur un événement existant, est une modalité utilisée dans de nombreuses stations. L'important est de trouver une porte d'entrée perçue comme intéressante, et elle peut être différente selon les secteurs d'emploi. Par exemple, dans les transports et les remontées mécaniques, l'alcool est un sujet de préoccupation des employeurs, mais pas l'exposition solaire. Pourtant, quand un dépistage dermatologique est proposé, les salariés y vont. Chez le personnel qui fait le ménage, la question des produits d'entretien est mobilisatrice… Des actions transversales sont également possibles (nutrition, par exemple).

Les "journées santé", rassemblant plusieurs professionnels de différentes structures, sont une modalité d'action intéressante, elles permettent de mobiliser les saisonniers sur des thèmes moins perçus que d'autres. Par exemple, quand il y a du dépistage VIH et du dépistage dermatologique, les plus jeunes viennent pour le VIH, les plus âgés pour le soleil (le mélanome) et tous peuvent ainsi bénéficier de l'autre dépistage. Il est possible aussi d'élargir les thèmes : en Savoie, la vaccination sera incluse dans la journée santé, et pourra peut-être apporter un autre public. De plus, il est plus facile de communiquer sur un événement avec plusieurs acteurs que pour chacun sur son activité isolée.

Même si la fréquentation des saisonniers n'est pas très élevée (quelques dizaines par jour en général), ces temps sont importants car ils permettent un vrai contact avec un professionnel de

santé, qui pourra, à partir d'une demande initiale ciblée, élargir aux autres composantes de la santé, et orienter selon les besoins vers d'autres professionnels et services de santé. Ils sont également fédérateurs entre les acteurs locaux et ceux qui se déplacent pour intervenir dans la station.

Des événements tels que les "pots d'accueil" des saisonniers en station peuvent être une opportunité de diffuser de l'information sur la santé, les lieux ressources, diffuser les "guides", etc.

Les radios locales peuvent être un relais de l'information pour communiquer les dates de ces actions spécifiques sur la station, et une occasion d'informer plus généralement sur la santé des saisonniers.

En amont de la saison, il est possible de toucher les jeunes futurs saisonniers lors de manifestations telles que le Mondial des Métiers, le Festival international des métiers de la montagne tous les 2 ans à Chambéry, ou plus localement les Forums Emploi, pour les informer sur ce qu'est le travail saisonnier et la santé.

La Région pourrait soutenir ces démarches directement par l'Appel à projets jeunes, notamment dans les stations où il y a le moins d'actions, ou indirectement par le soutien aux Espaces saisonniers, qui sont en général très impliqués dans ce type d'événements.

4- Communiquer avec les saisonniers en s'appuyant sur des relais et sur les employeurs

Objectif : Rendre les informations (santé notamment) plus accessibles aux saisonniers.

Plusieurs types de relais sont envisageables :

- Les saisonniers relais. Cette modalité, qui a été expérimentée en Isère, est valide : l'approche par les pairs permet un contact personnel, un accès facile à l'information, dans les lieux même de vie des saisonniers. Mais elle a ses limites, qui sont celles des saisonniers eux-mêmes. Il est difficile de mobiliser les mêmes saisonniers dans la durée. Il peut aussi être difficile de trouver le bon profil de saisonnier-relais, car de nombreux saisonniers sont plus dans une attitude de "consommation" que d'engagement. Un profil professionnel de type animateur ou éducateur (autrement dit, des personnes habituées à la relation interpersonnelle) est l'idéal. Il y a enfin des conditions de faisabilité : par exemple, la seule entrée santé n'est pas suffisamment mobilisatrice pour les saisonniers.

  Des propositions d'actions de ce type pourraient être financées dans le cadre des Appels à projet sur la santé des jeunes. La Région pourrait s'appuyer sur les têtes de réseau que sont les coordinations d'acteurs locaux ou les collectifs départementaux.

- Les professionnels relais peuvent être aussi divers que les policiers, les gardiens de foyers-logements… Cette approche est suivie depuis plusieurs années en Savoie. Ces personnes ont un ancrage local dans la station (donc une bonne connaissance du milieu) et elles peuvent faire du lien avec les saisonniers qu'elles côtoient "naturellement", soit occasionnellement (p ex. le policier qui croise des personnes en état d'ivresse en fin de nuit), soit régulièrement (p ex. le gardien d'un foyer logement pour les saisonniers). En Savoie, une "formation" de 2 jours (en fait il s'agit plus de sensibilisation) est organisée pour ces professionnels relais, mais cela n'est pas évident de l'intégrer au titre de la formation continue, financée par les employeurs.

- Les employeurs : passer par eux est intéressant, car cela permettrait aussi de faire évoluer leurs représentations. Le travail avec eux pourrait se faire directement dans le cadre de la

« gouvernance » des stations de moyenne montagne[5]. Un autre niveau de communication serait possible avec les fédérations professionnelles. C'est le travail local qui semble toutefois le plus important, et il est probable que ce sont dans les petites entreprises (les plus nombreuses) qu'il y a le plus de précarité.

Les Espaces saisonniers semblent les plus à même d'effectuer ce travail de proximité avec les employeurs. Cela constitue d'ailleurs un argument en faveur de leur ouverture tout au long de l'année, car c'est en dehors de la saison que les employeurs sont disponibles pour des échanges.

5- Prendre en compte les risques pour la santé au travail

Objectif : prévenir les risques pour la santé au travail ; permettre une réaction rapide face à des risques manifestes ou en cas de conflit

Deux approches semblent intéressantes en terme de santé au travail : la prévention des risques et la prévention / prise en charge précoce de la souffrance au travail

Les risques pour la santé au travail peuvent être abordés par :

- L'information sur les risques, ce qui nécessite d'être précis selon la branche (p ex. produits d'entretien pour les femmes de ménages),
- L'accès aux services d'inspection du travail, grâce à un numéro de téléphone pour signaler lorsqu'il existe un risque. Il pourrait s'agir d'un appel direct par le salarié, mais également par les professionnels de santé et les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) des services d'accueil à l'hôpital.

La souffrance au travail peut être abordée par :

- La médiation des conflits entre salarié et employeur, qui permet de trouver si possible une solution précoce : un dispositif a été mis en place à Courchevel avec des binômes employeur – saisonnier.
- L'écoute téléphonique ou des consultations. C'est ce que fait par exemple la Mutuelle Souffrance au travail à Lyon depuis 2005 : ce service fonctionne grâce à un financement du Conseil régional, avec une adhésion de 20 euros pour les usagers. Deux antennes sont déjà prévues sur Annecy et Pont-de-Claix.

Développer ces pistes nécessiterait de définir dans un premier temps les possibilités d'actions conjointes du Conseil Régional avec l'Etat (Direction régionale du travail – DRTEFP) dans ce domaine où très peu d'actions ont été recensées.

[5] La gouvernance est un des axes du dispositif "station durable de moyenne montagne", mis en place par le Conseil régional dans les stations de moyennes montagne, à un niveau communal ou intercommunal. L'objectif est de leur permettre d'assurer leur avenir par une diversification de l'offre touristique. Les saisonniers sont explicitement inclus dans la gouvernance.

6- Améliorer l'accès aux soins des saisonniers

6.1- Installation de bornes de mise à jour des Cartes Vitales

Objectif : permettre aux personnes de bénéficier de leurs droits aux soins

Des bornes de mise à jour des Cartes Vitales peuvent être installées pour un coût modique (de l'ordre de 500 euros). En effet, il n'est pas toujours possible de faire monter en station une personne de la CPAM, et il ne s'agit dans ce cas que d'une présence ponctuelle. C'est aussi un service qui bénéficie aux habitants permanents.

Différents lieux pourraient accueillir cet équipement : Espace saisonnier (comme à Courchevel) mais aussi Office du tourisme, officine privée, mission locale, Centre communal d'action sociale, foyer-logement, etc.

Toutefois, l'important n'est pas le matériel et l'acte technique de mise à jour, qui sont simples, mais **l'information** qui va avec : expliquer les droits, l'accès aux soins… Une borne sans information n'a que peu d'intérêt.

La Région pourrait encourager l'installation de ces bornes Vitale dans les stations. Elle pourrait aussi cofinancer la permanence ou la médiation santé qui va avec la borne et permet d'informer, d'accueillir, d'orienter, voire d'accompagner vers les soins.

6.2- Les horaires et les réductions de tarifs de soins

Objectif : faciliter l'accès aux soins des saisonniers par des horaires adaptés (éventuellement créneaux prioritaires) et par des tarifs conventionnels (secteur 1).

Plusieurs propositions sont issues de l'étude : des horaires plus adaptés à ceux des saisonniers, des créneaux où ils seraient prioritaires. Le second volet de l'étude montre que certains soignants peuvent aussi faire des réductions de tarifs. Enfin, les médecins de secteur 2 (honoraires libres) pourraient faire préférentiellement des consultations au tarif conventionnel pour les saisonniers. Plusieurs actions sont donc possibles pour favoriser l'accès aux soins des saisonniers, mais elles relèvent des soignants et non de la Région.

La Région pourrait communiquer en direction des professionnels libéraux (de préférence par relais avec des organisations professionnelles telles que l'Union Régionale des Médecins Libéraux) sur les problèmes de santé des saisonniers, sur les dispositifs existants pour les patients en situation précaire et sur les propositions qui faciliteraient l'accès aux soins des saisonniers.

6.3- Les aides à l'installation des médecins

Objectif : maintenir une offre de soins de proximité dans les vallées alpines

Les aides de la Région pour favoriser l'installation de médecins ont été présentées plus haut (bourses de stage, aide à l'installation, aide à la création de maisons de santé). Les stations alpines ne sont pas toujours éligibles pour ces aides, car elles sont apparemment en surdensité médicale par rapport à la moyenne régionale, seule étant prise en compte la population permanente des zones concernées.

Une première étape serait donc d'estimer plus précisément les densités médicales en prenant en compte les populations temporaires, touristes et saisonniers. L'ORS soumettra à la Région une proposition d'étude dans ce sens.

7- Améliorer le suivi des saisonniers par la médecine du travail

Objectif : augmenter le taux de saisonniers ayant bénéficié d'une visite de médecine du travail dans les deux dernières années

Il semble impossible que les médecins du travail puissent faire systématiquement toutes les visites d'embauche dans les délais impartis, leur nombre étant limité alors que les embauches sont massives en début de saison d'hiver et/ou d'été. La situation est plus difficile pour les médecins qui suivent de multiples petites entreprises que pour ceux qui sont affectés à une ou deux grosses.

Trois pistes seraient possibles : former des médecins du travail des régions "exportatrices" pour qu'ils puissent faire la visite en amont ; donner la priorité aux postes les plus à risque (pénibilité du travail, exposition aux produits toxiques) ; cibler le public saisonnier pour les interventions collectives. La Région dispose de peu de leviers pour agir dans ce domaine.

8- Améliorer le logement des saisonniers

Objectif : faciliter l'accès des saisonniers à un logement décent.

La question du logement est à travailler avec la DPT (Direction des politiques territoriales qui inclut la politique du logement). Il existe déjà des actions de la Région pour la **production de logements** pour les saisonniers du tourisme.

En Isère, l'expérience des Deux-Alpes a montré qu'une commune peut **mobiliser les propriétaires privés** pour louer aux saisonniers des logements peu ou pas occupés, via les employeurs. Un travail avec les élus d'autres stations pourrait mener des actions d'animation spécifique ou inciter à élargir ainsi le parc disponible pour les saisonniers, éventuellement avec une participation des employeurs. Cette approche est intéressante, car les saisonniers perçoivent parfois les foyers-logement comme des lieux de relégation des saisonniers.

En cas d'**habitat insalubre** (susceptible de mettre en danger la santé de ses occupants), l'ordonnance du 15 décembre 2005, issue de la loi du 18 janvier 2005 pour la cohésion sociale, permet de faire d'office les travaux nécessaires tout en protégeant les occupants (prorogation du bail, obligation de relogement en cas d'expulsion…). Elle pourrait être portée à la connaissance des saisonniers et des Centres communaux d'action sociale.

L'accueil des camionnettes est souvent refusé dans les stations alors qu'elles peuvent être un moyen de pallier la pénurie de logements accessibles aux saisonniers. Les Ménuires ont mis en place des aires de stationnement, dont l'équipement est le même que pour l'accueil des gens du voyage (blocs sanitaires, branchements eau et électricité). Le Conseil régional pourrait appuyer les élus locaux pour ces équipements dans les stations où les lieux s'y prêtent.

9- Faciliter l'accès aux transports en commun et le covoiturage

Objectif : intégrer la problématique des saisonniers dans les déplacements intra-station et vers la vallée.

Le transport est un axe important pour les saisonniers, car derrière il y a la question du logement (déplacements quotidiens) mais aussi les courses et les loisirs (déplacements réguliers), les soins ou la formation (déplacements occasionnels).

Ce sont surtout les communes (en intra-station) et les conseils généraux (pour la liaison station – vallée) qui sont impliqués dans les transports en commun. Il y a souvent des tarifs réduits ou la gratuité pour les saisonniers, mais les horaires sont souvent plus adaptés aux touristes.

Les grandes entreprises ont souvent leur propre Plan de déplacement d'entreprise (PDE) avec l'organisation du ramassage de leurs salariés. Pour les plus petites, il y a possibilité de mettre en place des plans de déplacement inter-entreprises, mais ils sont difficiles à mettre en place vu le grand nombre d'interlocuteurs et les besoins différents (horaires très variables selon le secteur).

La Région (DTCI – Direction transports, communication et information) a une politique régionale de soutien au développement des "mobilités douces" qui s'appuie notamment sur des appels à projet. Le développement du covoiturage pourrait entrer dans ce cadre.

La généralisation des tarifs réduits pour les saisonniers dans les liaisons station – vallée et l'extension des services à des horaires plus adaptés à ceux-ci relèverait d'une discussion plus large entre les Conseils généraux et la Région. Elle pourrait également avoir lieu dans le cadre des Contrats de développement.

10- Les réductions dans les magasins et pour les loisirs

Objectif : atténuer le surcoût de la vie en station.

Ces avantages sont souvent décidés localement entre la commune et les commerçants ou prestataires locaux. Ils peuvent concerner l'alimentation, les vêtements et équipements de sport, les prestataires de loisirs (remontées mécaniques, piscine, salle de gymnastique…), selon les stations. Ils s'appuient sur une "carte saisonnier" délivrée par la commune, ou parfois de façon plus informelle.

Un dispositif généralisé sur la région, de type "carte M'RA", paraît être une option séduisante pour couvrir toutes les zones concernées, mais ne semble pas reproductible : ce serait un dispositif lourd, qui supposerait des points centraux (p. ex. les offices du tourisme et/ou les espaces saisonniers), et qui poserait des problèmes d'organisation car les saisonniers ne sont pas un public captif comme les lycéens.

S'il faut choisir une priorité dans ces réductions, c'est **l'alimentation** qui paraît le point le plus important en raison de son impact sur la santé. Deux actions pourraient être possibles pour la Région :

- Négocier des tarifs préférentiels pour les saisonniers avec des enseignes de niveau régional qui sont souvent présentes en station (par exemple, Casino, Sherpa…).
- Promouvoir auprès de restaurateurs une offre en direction des saisonniers qui leur permette de faire un repas complet. Ce pourrait être par exemple un menu "saisonnier", ce qui rejoint les

tarifs réduits vus précédemment. Autre solution, un système comme les tickets restaurant, qui permet d'aller dans la plupart des restaurants avec un "reste à charge" restreint.

Dans ces systèmes de réduction où la décision est le plus souvent locale, la Région ne peut être partout. Mais elle pourrait "flécher" ce type d'action dans les territoires comme un type d'action possible, par exemple dans les Contrats de développement.

11- Les actions caritatives

Objectif : permettre aux personnes de surmonter une situation d'urgence

Plusieurs actions caritatives ont été décrites : bourse aux vêtements d'hiver, dons alimentaires, dépannage en argent pour acheter du carburant pour un chauffage… Il s'agit bien d'une aide d'urgence, qui devrait rester ponctuelle.

L'aide d'urgence pourrait rentrer dans les missions des Espaces saisonniers (pour ceux qui seraient volontaires pour le faire).

A noter que se pose aussi la question de l'hébergement en urgence, tout au long de la saison.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des acteurs

Annexe 2 - Accord cadre pour la promotion de l'emploi saisonnier en Haute-Savoie

Annexe 3 - Fiches-actions

Annexe 4 - Liste des actions réalisées, par département et par station

Annexe 5 - Rapport du groupe de travail mixte Région-ORS sur les propositions d'action pour la Région Rhône-Alpes en faveur de la santé des saisonniers

Annexe 1 – Liste des acteurs

NOM	Adresse	CP	VILLE	Téléphone	Actions réalisées ou auxquelles les structures participent
Association AIDES Ardèche Méridionale	2 place du Champ du Lavoir	07200	AUBENAS	04 75 93 29 29	3,24
Médecine du travail d'Aubenas APIAR	16 rue Louis Vidal - Le Vallon 1A	07200	AUBENAS	04 75 35 67 58	3,24
Solen - Accueil et réinsertion sociale	20 boulevard Jean Mathon	07200	AUBENAS	04 75 35 06 74	3
ADESSA Education Santé Ardèche	2 passage de l'ancien théâtre	07000	PRIVAS	04 75 64 46 44	2,3,24
Mutualité de l'Ardèche	1 avenue de Chomérac	07002	PRIVAS CEDEX	04 75 30 90 97	3,24
Maison de la saisonnalité d'Ardèche méridionale	Place Allende et Néruda	07150	VALLON-PONT-D'ARC	04 75 88 17 44	1,3,9,23,24,27
Centre multimédia - Inforoutes de l'Ardèche	Route de Salavas	07151	VALLON-PONT-D'ARC	04 75 88 15 25	23
Mairie	le Village	07150	VALLON-PONT-D'ARC	04 75 88 02 06	2,3
Centre médico-social de Bourg d'Oisans - Conseil Général de l'Isère	Avenue du la gare	38520	BOURG D'OISANS	04 76 80 03 48	4
Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers - GEADO	15 rue Docteur Daday - BP 13	38520	BOURG D'OISANS	04 76 80 02 66	24
Mutualité Française de l'Isère- Service promotion de la santé	5 rue Vauban	38000	GRENOBLE	04 76 12 19 82	2,4,11
ADESSI Association d'Education pour la Santé de l'Isère	23 avenue Albert 1er de Belgique	38000	GRENOBLE	04 76 12 11 94	2,4,11
Contact	5 rue Vauban	38000	GRENOBLE	04 76 12 90 80	4
ODPS Office Départemental de Prévention du Sida	23 avenue Albert 1er de Belgique	38100	GRENOBLE	04 76 87 83 09	4
AIDES délégation Isère	8 rue Sergent Bobillot	38000	GRENOBLE	04 76 47 20 37	4
CIDAG Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit du Conseil Général de l'Isère	23 avenue Albert 1er de Belgique	38000	GRENOBLE	04 76 12 12 85	11
Prométhée Alpes Réseau	service d'hépatogastroentérologie du CHU Albert Michallon - BP 217	38043	GRENOBLE Cedex	04 76 76 88 36	11,4
Commune d'Huez	Rue de la Mairie	38750	HUEZ	04 76 80 32 32	11,30
CPEF Centre de Planifi cation et d'Education Familiale	27 avenue Antoine Girard	38800	LE PONT-DE-CLAIX	06 84 81 87 94	2,4

NOM	Adresse	CP	VILLE	Téléphone	Actions réalisées ou auxquelles les structures participent
Accueil saisonnier et service logement de la communauté de communes des Deux Alpes	Mairie annexe de Mont de Lans	38860	LES DEUX ALPES	04 76 79 08 65	1,4,6,9,11,23,26,27
Communauté de communes	BP 5	38860	LES DEUX ALPES	04 76 79 20 25	30
Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV)	135 rue de la République	38250	VILLARD DE LANS	04 76 95 08 96	28
Point information saisonniers - Maison de Montalbert	Plagne Montalbert	73210	AIME	04 79 09 77 33	1,9
Maire	1112 avenue de la Tarentaise	73210	AIME	04 79 09 74 38	30
Transports Bérard	Avenue de la Gare	73210	AIME	04 79 09 72 27	32
Association le Pélican	1 rue du Président Coti	73200	ALBERTVILLE	04 79 37 87 00	2,3,5,12
CBE Comité du bassin d'emploi d'Albertville	45 avenue Jean Jaurès	73200	ALBERTVILLE	04 79 32 89 25	24
Mission Locale Jeunes	21 avenue Général Buisson	73200	ALBERTVILLE	04 79 31 19 19	3
Mairie	Place de la Mairie	73270	BEAUFORT	04 79 38 33 15	30
Mairie	Chef lieu	73210	BELLENTRE	04 79 07 11 06	30
Autocar Martin	48 place de la gare	73700	BOURG-SAINT-MAURICE	04 79 07 04 49	32
Centre polyvalent d'action social CPAS	Le Verseau - Rue Pinon	73700	BOURG-SAINT-MAURICE	04 79 44 53 15	3
Espace Saisonniers des Arcs	Les Arcs 1800 - La Croisette	73700	BOURG-SAINT-MAURICE	04 79 07 01 35	1,3,9,12,23,27
Mairie	1 place de l'Hôtel de Ville	73700	BOURG-SAINT-MAURICE	04 79 07 23 33	12,3
Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché	73000	CHAMBERY	04 79 69 08 49	3,10,24
Association Départementale d'Education Sanitaire et Sociale de la Savoie- ADESS 73	13 boulevard de Bellevue	73000	CHAMBERY	04 79 69 43 46	3
CIDDIST Centre d'Information de Dépistage et Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles - Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte - Hélène - BP1125	73011	CHAMBERY cedex	04 79 96 51 52	12
REVIH-STS - Réseau de santé VIH-hépatites et toxicomanies en Savoie	Centre hospitalier - Pavillon Sainte - Hélène - BP 1125	73011	CHAMBERY cedex	04 79 96 58 25	8
Centre hospitalier de Chambéry - Service de dermatologie	Bâtiment Dorstter - BP 1125	73011	CHAMBERY cedex	04 79 96 51 81	10
Espace Emploi Formation de Courchevel	Rue des Tovets	73120	COURCHEVEL 1850	04 79 00 01 01	1,2,3,9,12,22,23,24,27
CCAS	Saint-Bon le Bas	73120	COURCHEVEL SAINT-BON	04 79 08 24 14	3,12,24

NOM	Adresse	CP	VILLE	Téléphone	Actions réalisées ou auxquelles les structures participent
Mairie	Saint-Bon le Bas	73120	COURCHEVEL SAINT-BON	04 79 08 24 14	12,24
Mairie	Chef Lieu	73300	FONCOUVERTE LA TOUSSUIRE	04 79 56 71 57	30
SIVOM Landry Peisey Nancroix	Mairie de Landry	73210	LANDRY	04 79 07 08 71	30
Mairie	Grande Rue	73480	LANSLEBOURG MONT CENIS	04 79 05 91 62	3,12
Secteur jeunesse de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise	6 rue Napoléon	73480	LANSLEBOURG MONT CENIS	04 79 05 90 78	3,12,30
Espace Public Multimédia	1 route Chaîne	73480	LANSLEBOURG MONT CENIS	04 79 05 53 16	3
SIVOM de Val Cenis	89 rue du Mont Cenis	73480	LANSLEBOURG MONT CENIS	06 19 84 24 32	30
Mairie	Chef lieu	73260	LES AVANCHERS VALMOREL	04 79 09 83 27	30
Office de tourisme	La Croisette	73440	LES MENUIRES	04 79 00 73 00	19,24
Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière	73440	LES MENUIRES	04 79 00 23 20	1,9,12,19,23,24,27
Régie des remontées mécaniques	Maison des Saisies - 109 avenue des Jeux Olympiques	73620	LES SAISIES	04 79 38 98 89	30
Espace Saisonniers de La Plagne	La Plagne Centre - Salle omnisports	73210	MACOT LA PLAGNE	04 79 09 20 85	1,9,12,23,27
Mairie	Place général de Gaulle	73210	MACOT LA PLAGNE	04 79 09 71 52	30
Mairie	Chef Lieu	73550	MERIBEL LES ALLUES	04 79 08 61 04	12,3
Transdev Savoie Modane	1 rue Sommeiller	73500	MODANE	04 79 05 01 32	32
Eco voiturage - Catherine PERINET, association Chantons la terre, changeons la vie	Le Mousselard	73700	MONTVALEZAN	04 79 00 41 46	33
Mairie	Chef lieu	73700	MONTVALEZAN	04 79 06 84 12	30
Domaine Skiable de La Rosière DSR	La Rosière	73700	MONTVALEZAN	04 79 40 12 00	30
Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine	73600	MOUTIERS	04 79 24 21 58	30,32
CPAM	11 rue des Casernes	73600	MOUTIERS	04 79 24 64 26	3,18
Mairie	Chef Lieu	73130	SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP	04 79 59 10 79	30
Antenne Addictologie Maurienne	7 rue de l'Orme	73300	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	04 79 59 92 77	3
Mission locale pour les jeunes	274 avenue du Mont Cenis	73300	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	04 79 64 41 02	3,24
Syndicat du Pays de Maurienne	Avenue d'Italie - BP 82	73303	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE cedex	04 79 64 12 48	24

NOM	Adresse	CP	VILLE	Téléphone	Actions réalisées ou auxquelles les structures participent
Trans-Alpes	416 avenue d'Italie - BP 36 ZA du Pré de la Garde	73301	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE cedex	04 79 64 02 55	30,32
Mairie	Chef lieu	73440	SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE	04 79 08 96 28	19,24,29,30
Centre polyvalent d'action sociale CPAS	11 rue du Temple	73140	SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE	04 79 44 54 15	3
Maison de l'intercommunalité de Haute Tarentaise	Chef lieu	73700	SEEZ	04 79 41 01 63	33
Espace Saisonniers de Tignes	Le Glattier	73320	TIGNES	04 79 40 09 89	1,3,9,10,12,19,23,24,27
Société des Téléphériques de la Grande Motte (STGM)	Le Val Claret	73320	TIGNES	04 79 06 60 00	30
Association H2O	Mairie - Rue du Rosset	73320	TIGNES	04 79 40 09 97	3
Mairie	Rue du Rosset	73320	TIGNES	04 79 40 09 97	33
Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is- Maison Marcel Charvin	73150	VAL D'ISERE	04 79 06 84 78	1,3,7,9,12,14,19,21,23,27
CCAS	Mairie - Immeuble le Thovex	73150	VAL D'ISERE	04 79 06 01 60	21
Foyer logement le Planay		73150	VAL D'ISERE	04 79 41 18 88	12,20,21
Société des Téléphériques de Val d'Isère (STVI)	Immeuble téléphérique Solaise	73150	VAL D'ISERE	04 79 06 00 35	30
Office de tourisme	Maison de Val-Thorens	73440	VAL THORENS	04 79 00 08 08	19,24
Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens	73440	VAL THORENS	04 79 00 22 11	1,3,9,10,12,19,23,24,27
Centre Culturel	Nouvelle Avenue	73450	VALLOIRE	04 79 59 02 47	1,3,12,19,23
Mairie	Place de la Mairie	73450	VALLOIRE	04 79 59 03 11	30
Mairie	Chef Lieu	73450	VALMEINIER	04 79 56 51 06	30
SEMVAL	Maison de Valmeinier	73450	VALMEINIER	04 79 59 25 34	30
Foyer Logement	Immeuble le Bercail	73260	VALMOREL	04 79 09 82 57	5
Régie Valmobus	le Bout du Bourg	73260	VALMOREL	04 79 09 84 54	30
Remontées mécaniques DSV Domaine Skiable de Valmorel	Immeuble Bout du Bourg	73260	VALMOREL	04 79 09 80 26	30
Mairie	Chef Lieu	73300	VILLAREMBERT LE CORBIER	04 79 56 74 65	30
Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Abondance SICVA	Les Granges	74360	ABONDANCE	04 50 73 57 31	31

NOM	Adresse	CP	VILLE	Téléphone	Actions réalisées ou auxquelles les structures participent
Chalet du Thianty	Château Folliet	74290	ALEX	04 50 01 24 01	5,13,15,16,18
CDAG Centre de Dépistage Anonyme e t Gratuit	Centre hospitalier Annemasse Bonneville - 17 rue du Jura	74100	AMBILLY	04 50 87 48 27	13
Mutualité Française de Haute -Savoie	21 avenue du Cran	74000	ANNECY	04 50 57 10 10	13
ARAVIH Réseau ville-hôpital	CH de la Région Annécienne- 1 avenue du Trésum	74000	ANNECY	04 50 88 30 71	8
CIDAG Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit	CH de la Région Annécienne- 1 avenue du Trésum	74000	ANNECY	04 50 88 33 71	13
Le Lac d'Argent	64 chemin des Fins Nord	74000	ANNECY	04 50 67 96 51	8,13
ADES Association Départementale d'Education pour la Santé	10 rue des Glières	74000	ANNECY	04 50 45 20 74	13
Centre d'alcoologie et de tabacologie du bassin Annécien (ANPAA 74)	13 avenue de Chambéry	74000	ANNECY	04 50 45 73 16	13
CPEF Centre de Planification et d'Education Familiale	CH de la Région Annécienne- 1 avenue du Trésum	74000	ANNECY	04 50 88 33 39	13
CPAM 74	2 rue Robert Schuman	74984	ANNECY CEDEX 9	04 50 88 68 49	13,16,18
Bus Fil Rouge (CARRUD) - APRETO Association pour la réhabilitation des toxicomanes	61 rue du Château Rouge - BP 245	74106	ANNEMASSE CEDEX	06 77 16 90 12	13
Pôle médico -social du Conseil Général	Maison pour tous- 709 route des Pèlerins	74400	CHAMONIX	04 50 53 23 42	13
Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Maison pour tous- 94 promenade du Fori	74400	CHAMONIX	04 50 53 12 24	1,9,13,23,27
CCAS Centre Communal d'Actions Sociales - Mairie	Place de l'Eglise	74400	CHAMONIX	04 50 53 92 16	13,19,30
Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Immeuble les Rhododendrons - Chemin de sous le Crêt	74390	CHATEL	06 70 31 26 56	1,13,24,27
Mairie	Chef lieu	74390	CHATEL	04 50 73 23 98	31
Service des actions de santé du Conseil Général	37 A rue du Docteur Jacques Arnaud	74300	CLUSES	04 50 98 60 68	13
PMI Protection Maternelle Infantile (Conseil Général)	37 A rue du Docteur Jacques Arnaud	74300	CLUSES	04 50 98 60 68	13
APRETO Association pour la réhabilitation des toxicomanes - Antenne de soins de Cluses	3 rue Maréchal Leclerc	74300	CLUSES	04 50 98 30 12	13
Centre d'alcoologie et de tabacologie de la Vallée de l'Arve (ANPAA 74)	10 avenue de la gare	74300	CLUSES	04 50 98 16 39	13
Mission Locale Jeunes Faucigny Mont Blanc	15 rue Achille Benoit	74300	CLUSES	04 50 89 72 30	13

NOM	Adresse	CP	VILLE	Téléphone	Actions réalisées ou auxquelles les structures participent
Syndicat Intercommunal de Flaine	Bâtiment administratif et technique	74300	FLAINE	04 50 90 82 75	13
Cabinet médical	Scène Forum	74300	FLAINE	04 50 90 81 42	13
Mairie	Chef lieu	74450	GRAND-BORNAND	04 50 02 78 20	13,19,30
Mairie	Chef lieu	74220	LA CLUSAZ	04 50 32 65 20	13,19,30
Mairie	Chef lieu	74390	LES GETS	04 50 74 74 65	13
Mairie	15 place de la Mairie	74310	LES HOUCHES	04 50 54 40 04	13,19,30
Mairie	Chef lieu	74230	MANIGOD	04 50 44 90 20	30,19
Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Tour Magdelain - Place de l'Eglise	74120	MEGEVE	04 50 58 75 34	1,9,13,23,27
Mairie	1 place de l'Eglise	74120	MEGEVE	04 50 93 29 29	13
Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports	74110	MORZINE	06 70 31 26 56	1,13,24,27
CCAS Centre Communal d'Actions Sociales - Mairie	Place de l'Eglise - BP 25	74110	MORZINE	04 50 79 04 79	13,3
Pôle médico-social du Conseil Général	118 rue Guer	74700	SALLANCHES	04 50 53 23 42	13
CDAG Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit	Centre hospitalier - 380 rue de l'hôpital	74700	SALLANCHES	04 50 47 30 48	13
Service de Santé au travail - Dr Monique ARMANDET	780 avenue André Lasquin - BP 26	74701	SALLANCHES cedex	04 50 58 38 99	13,15
Pôle médico-social du Haut-Giffre (Conseil Général)	Avenue Thézière	74440	TANINGES	04 50 34 27 77	13
Service des actions de santé du Conseil Général	1 rue Casimir Capitan	74200	THONON-LES-BAINS	04 50 81 89 29	13
CDAG Centre de dépistage anonyme et gratuit	Hôpital Georges Pianta - 3 avenue de la Dame	74200	THONON-LES-BAINS	04 50 83 21 19	13
APRETO Association pour la réhabilitation des toxicomanes - Antenne de Thonon	7 rue de l'Hôtel Dieu	74200	THONON-LES-BAINS	04 50 26 66 15	13
Centre d'alcoologie et de tabacologie du Chablais (ANPAA 74)	9, avenue du Général de Gaulle	74200	THONON-LES-BAINS	04 50 71 79 68	13
CPEF Centre de Planification et d'Education Familiale	Hôpital Georges Pianta - 3 avenue de la Dame	74200	THONON-LES-BAINS	04 50 83 28 71	13
Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Mission Locale du Chablais - 2 avenue de la Gare	74200	THONON-LES-BAINS	06 70 31 26 56 04 50 81 69 88	1,13,24,27

PROTOCOLE d'OBJECTIFS
pour la promotion de l'emploi saisonnier
L'ensemble des partenaires soussignés à savoir :

au titre de l'Etat et des collectivités territoriales :

L'Etat, représenté par le Préfet, M. Michel BILAUD
Le Conseil Général représenté par son Président M. Ernest NYCOLLIN
Le Conseil Régional représenté par sa Vice-Présidente Mme Sylvie GILLET DE THOREY
L'Association des Maires représentée par son Président M. Christian MONTEIL
L'Association Nationale des Elus de la Montagne représentée par son Président M. Martial SADDIER

au titre du Service Public de l'Emploi :

La Délégation départementale de l'ANPE représentée par sa directrice départementale :
Mme Lucyane FAGE
L'ASSEDIC des ALPES représentée par son Directeur M. Jean-Louis TRIBOULET

au titre des organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés :

Le MEDEF représenté par son Président M. Jean-Claude CORNIER
La C.G.P.M.E. représentée par son Président M. Jean-Marie GOMILA
L'U.P.A., représentée par son Président, M. CONTAT
Le SNTF représenté par son Président Monsieur BARBIER
La Fédération des Hôteliers de Haute-Savoie représentée par son Président :
Monsieur Gilbert LHEUREUX
La Fédération des commerçants représenté par son Président Monsieur MERMILLOD
La Fédération départementale du Tourisme Social représenté par son Président, M. Pierre SLEMETT
Le Groupement syndical des organismes du tourisme familial représenté par son Président, M. NAVARRO

L'Union Départementale CFDT représentée par son Secrétaire Général M. Didier MANSOT
L'Union Départementale CFE-CGC représentée par sa Secrétaire Générale Mme Yolande BAUDIN
L'Union Départementale CFTC représentée par son Secrétaire Général M. Christian DELIEUTRAZ
L'Union Départementale CGT représentée par sa Secrétaire Générale Mme Agnès NATON
L'Union Départementale FO représentée par son Secrétaire Général M. Alain COLLARD

au titre des autres acteurs :

la Caisse d'Allocations Familiales représentée par son Directeur M. Jean-Jacques DELPLANQUE
la Caisse Primaire d'Assurance Maladie représentée par son Directeur M. Jacques LEVANDO
la Mutualité Sociale Agricole représentée par son Directeur M. Bernard PERRIER
le CILSE représenté par son Président M. Philippe SEBILLOTTE
l'Union Départementale des bailleurs sociaux représentée par son Président M. Pierre-Yves ANTRAS
Les services de santé au travail représentés par leurs Présidents :
- M. Georges LESIMPLE pour ANNECY
- M. Roger BOVAGNE pour BONNEVILLE
- M. Jean-Paul MARCHESSEAU pour SALLANCHES
- M. Jean-Pascal CEZARD pour THONON LES BAINS
- M. PLATRET pour ANNEMASSE

PERIPL (Pôle d'Echanges, de Ressources d'Informations sur la Pluriactivité) représenté par son Directeur :
M. Christian GILQUIN
Le Point d'Accueil des Saisonniers (PAS) représenté par la Présidente de la Mission Locale :
Mme Astrid BAUD-ROCHE
Les Espaces d'accueil saisonniers de la Haute Vallée de l'Arve représentés par le Président de la Maison de l'Emploi de Bonneville : M.Alain SOLLIET

PREAMBULE

Etant rappelé que les travailleurs saisonniers :

- **Sont indispensables à l'économie touristique , l'un des piliers de l'économie de la Haute-Savoie.**

- **Sont un atout majeur pour la promotion des entreprises et des territoires. Leur offrir de meilleures conditions de vie et de travail est un gage de qualité, de fidélisation et concourt à l'attractivité de l'emploi.**

Considérant par ailleurs que la Haute-Savoie se caractérise par une bi saisonnalité été/hiver et compte une hôtellerie de type familial avec une répartition sur un grand nombre de stations sans effet de grosse concentration.

Compte tenu également de la nécessité d'agir de façon simultanée sur les aspects liés aux conditions d'emploi, aux questions de santé et aux problématiques de logement.

Constat fait d'une large mobilisation et d'une pleine contribution de tous les acteurs aux trois groupes de travail qui se sont mis en place,

Sur la base des propositions qui ont dans les trois domaines considérés (santé / logement / emploi) été formulées.

Décident d'agir dans un cadre concerté en prenant appui sur 4 niveaux d'engagement

I – UN PROGRAMME PORTANT SUR TROIS THEMATIQUES PRIORITAIRES

L'action départementale sur ces 3 volets s'inscrit en totale cohérence avec le plan de la région RHONE-ALPES relatif à la saisonnalité sur lequel elle prend appui.

1 – LA THEMATIQUE SANTE

1.1 constats

Il ressort des différentes études que les conditions difficiles de vie liées à la saisonnalité rendent les travailleurs saisonniers plus vulnérables aux pratiques addictives et/ou aux comportements à risques. De plus , en raison du caractère soutenu de leur rythme de travail, il est difficile de les mobiliser autour des actions de prévention.

Il a également été constaté qu'un certain nombre de travailleurs saisonniers ne peut bénéficier de l'examen médical d'embauche tel que prévu par la législation du travail

1.2 objectifs

En réponse, trois ordres de priorité sont affichés :

- L'accès et l'effectivité au droit en matière de santé,
- La santé au travail,
- La prévention des risques.

1.3 Plan d'actions

Sur chacun de ces thèmes, le plan santé **(cf. annexe 1)** détaille les actions qu'il est convenu d'engager dès la signature du présent protocole d'objectifs.

2 – LA THEMATIQUE LOGEMENT

2.1 constats

En 2001, une étude menée par la DDE, le Cilse et le Conseil Général a permis d'estimer les besoins en logements pour les travailleurs saisonniers et a préconisé la production d'une offre nouvelle de 1200 à 1500 logements supplémentaires en Haute-Savoie.

Depuis cette date, quelques dizaines de logements ont été réalisées, quelques centaines d'autres sont programmées, mais la mobilisation des employeurs et des collectivités est plus que jamais nécessaire pour répondre aux attentes urgentes des salariés saisonniers. La qualité de la réponse permettra de répondre pour partie à la pénurie de main d'œuvre.

2.2 objectifs

La nouvelle convention État-UESL du 20/12/2006 facilite désormais le montage d'opérations de logements pour les travailleurs saisonniers. Le Conseil Régional et le Conseil Général ont revu ou doivent réviser leurs dispositifs de financement. Il est donc nécessaire de faire connaître plus amplement ces nouvelles aides qui viennent abonder celles de l'État et du 1% logement.

3.3 plan d'actions

Une fiche de synthèse, recensant tous ces nouveaux modes de subvention, sera diffusée très largement aux collectivités et aux employeurs.

De plus, le guide pour le logement des travailleurs saisonniers en Haute-Savoie réalisé en 2005 sera actualisé.

3 – LA THEMATIQUE EMPLOI

3.1 constats

La main-d'œuvre saisonnière en Haute-Savoie se compose dans une large majorité de salariés résidant localement et cumulant plusieurs activités (salariés ou non) dans l'année. Compte tenu des éléments de contexte d'ordre climatique (déficit d'enneigement en saison hivernale constaté en 2007 et risquant de se répéter dans l'avenir) et juridique (modification des conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi saisonniers), la question de pouvoir travailler dans le département et sur 12 mois devient cruciale.

Elle l'est d'autant plus que la fidélisation des saisonniers, leur stabilisation sur le territoire est un enjeu important pour assurer la pérennité et le développement des activités touristiques locales, pilier de l'économie haut-savoyarde.

3.2 objectifs

L'amélioration de l'employabilité des saisonniers et par là même de leur revenu annuel passe par un travail renforcé dans une double direction :

- L'élévation et la diversification des compétences,
- L'optimisation et l'anticipation des nouvelles formes d'emploi et d'activités en lien avec les territoires.

A cet effet, il convient d'engager des démarches visant à :

- A renforcer l'information des saisonniers,
- A faciliter l'accès à la formation professionnelle et à la VAE,
- A développer la pluriactivité,
- A anticiper les besoins d'emploi au travers de la GPEC territoriale.

3.3 Plan d'actions

Sur chacune de ces trois orientations, le plan emploi **(cf.annexe 2)** recense précisément les actions qu'il est décidé de mettre en place dès la signature du présent texte

II - UNE CHARTE QUALITE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI SAISONNIER EN HAUTE-SAVOIE

2.1 les enjeux,

Pour davantage valoriser les bonnes pratiques et mieux prévenir toutes dérives, la nécessité est soulignée de placer la relation entre employeurs et salariés, faite de droits et de devoirs sous le signe d'engagements de qualité .

2.2 les modalités d'élaboration

Un groupe de travail restreint composé des représentants des organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés se chargera avec l'appui des services de l'Etat de son élaboration autour de trois volets :

- Un volet santé
- Un volet emploi et conditions de travail
- Un volet logement

2.3 le calendrier de signature

Le texte définitif de la Charte dont l'élaboration devrait être achevée courant 2008 sera proposé , de façon facultative , aux signataires potentiels que seront les employeurs et les salariés saisonniers.

III – LE DEVELOPPEMENT DU DIALOGUE ENTRE PARTENAIRES SOCIAUX

3.1 l'intérêt

Le travail saisonnier, qui sur un plan général, renvoie à l'application de la législation du travail et des conventions collectives de référence, offre aux partenaires sociaux des espaces de discussions en vue de poursuivre ou de développer les négociations dans le cadre conventionnel approprié afin notamment de chercher à prévenir toute difficulté susceptible de survenir dans les relations de travail.

3.2 les sujets

La négociation conventionnelle recouvrant de nombreux domaines prescrits par la loi (rémunération ,conditions d'emploi , formation professionnelle…..), d'autres thèmes , tels les transports ou la garde d'enfants , la santé au travail , la prévention de litiges individuels seront à considérer et pourront faire l'objet de développements particuliers.
Une réflexion pourra être engagée quant à la création éventuelle d'un dispositif de veille spécifique - distinct du suivi annuel prévu au point 4 - qui réunirait les seuls partenaires sociaux aux fins de synthèse autour des évolutions constatées ou à venir dans les différents secteurs professionnels.

3.3 L'appui

L'Etat (services de l'Inspection du travail) pourra à la demande des parties :

- tenir un rôle de facilitateur,
- sur la base de besoins avérés, mobiliser moyennant leur disponibilité des crédits d'appui au dialogue social.

IV – L'ENGAGEMENT DES SIGNATAIRES DANS LE SUIVI, L'EVALUATION ET L'AMELIORATION DU PRESENT TEXTE

4.1 l'approfondissement du diagnostic sur l'emploi saisonnier

Les partenaires signataires s'accordent sur l'intérêt d'approfondir le diagnostic sur l'emploi saisonnier en croisant les sources d'information dont celles provenant :

- du Service Public de l'Emploi,
- des Points et Espaces d'accueil des Saisonniers,
- de l'Observatoire Régional du Tourisme
- de l'Observatoire Régional de la Santé
- des Services de Santé au Travail.
- des autres acteurs locaux.

Ce travail se fera au sein des trois groupes thématiques qui continueront à fonctionner. Le groupe Logement s'attachera à dresser un état du nombre et du lieu des logements réalisés et à établir une situation des futures programmations.

Le groupe Emploi établira une photographie du nombre et de l'activité des saisonniers en HAUTE-SAVOIE en faisant la distinction entre la population sédentaire et les salariés extérieurs au département.

4.2 le traitement des facteurs d'alerte

Dans un souci d'anticipation et de prévention d'éventuelles difficultés, il est décidé de renvoyer à l'examen de l'un des trois groupes en fonction de sa compétence tout signal d'alerte dont l'importance justifierait une analyse et un traitement concerté.

4.3 le suivi des plans d'action

Les différents partenaires s'engagent à apporter leur pleine contribution aux trois groupes de travail dont la périodicité des réunions sera modulée en fonction de l'importance des sujets à traiter. Ces réunions seront l'occasion dans un souci d'évaluation de faire un suivi précis des plans d'actions auxquels il restera à donner le moment venu et en fonction des circonstances les justes prolongements.

Les signataires s'engagent à se réunir annuellement pour faire un bilan d'évaluation du présent protocole.

Pour le CONSEIL REGIONAL

Pour le CONSEIL GENERAL

Pour l'ETAT

Pour l'ASSOCIATION DES MAIRES

Pour l'ANEM

Pour l'ANPE

Pour l'ASSEDIC

Pour LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS

MEDEF :

C.G.P.M.E. :

UPA :

SNTF :

Fédération des HÔTELIERS :

FDTS :

G.S.T.O.F :

Fédération des COMMERCANTS :

SERVICES DE SANTE AU TRAVAIL

Pour PERIPL

Pour le CILSE

Pour L'UNION DEPARTEMENTALE DES BAILLEURS SOCIAUX (U.S.H. 74)

Pour LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES

FO

CGT

CFDT

CFE/CGC

CFTC

Pour les organismes sociaux
La C.A.F.

La M.S.A.

La CPAM

Les points d'accueil des saisonniers

Les Espaces d'accueil saisonniers de la Haute-Vallée de l'ARVE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan d'actions « Santé »

1) -l'accès aux droits en matière de santé :

Actions portées par la CPAM de Haute Savoie :

- mise à disposition ponctuelle d'agents d'accueil de la CPAM dans les maisons des saisonniers ou en participant à des journées ciblées sur les 4 sites : Aravis, Pays du Mont blanc, Chablais, et Haut-Faucigny (Grand Massif) . L'objectif est d'aller à la rencontre des saisonniers sur place pour faire le point sur leurs droits à l'assurance maladie.

- mise à disposition dans les lieux fréquentés par les saisonniers de flyers répertoriant les contacts utiles avec la Caisse Primaire.

- Élaboration d'un guide à l'attention des travailleurs saisonniers sur leurs droits (il existe déjà un guide national « vous et vos droits »).

- Communication d'un numéro de téléphone « contact privilégié » d'un référent saisonnier de la CPAM par agence permettant aux acteurs locaux des espaces d'accueil des saisonniers de contacter la CPAM directement en cas de difficultés particulières ou dans les cas d'urgence sociale ou financière liée à une situation en rapport avec l'assurance maladie. Numéro à l'attention des personnes relais et à ne pas communiquer aux saisonniers.

2) La santé au travail :

Actions à engager :

- Différenciation des travailleurs saisonniers habituels et des occasionnels.
- Sensibiliser les petites structures par action sur les syndicats, employeurs, groupements d'employeurs,
- Amélioration des connaissances des accidents du travail en reliant les données de la santé au travail avec les données de la CRAM et CPAM,
- Information des travailleurs saisonniers sur les risques et conditions de travail ,
- Utilisation des éléments qui ressortiront de l'état des lieux réalisé par l'Observatoire régional de la santé sur les saisonniers

3) La prévention des risques

RAPPEL :
Des actions de prévention existent depuis des années, les acteurs ont créé un Collectif « Pleine saison, pleine santé ». Les journées réalisées depuis plusieurs années dans le Chablais, le Grand Massif et un peu plus récemment dans les Aravis réunissent de nombreux partenaires permettant de mutualiser les compétences et de profiter de l'expérience de chacun des différents massifs. Le Collectif est également engagé dans un Pôle ressource régional qui a organisé un séminaire les 20 et 21 septembre à Saint-Jorioz.

Action à engager

- **Consolidation du champ de la prévention en la développant sur l'ensemble des territoires concernés et en améliorant et amplifiant l'impact des actions existantes**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

Création de logements de saisonniers en Haute-Savoie

Fiche de synthèse des financements et modalités

Au-delà des dispositifs traditionnels existants (logements-foyers, sous-location), la convention État-Uesl du 20 décembre 2006 permet, grâce à un financement 1 % Logement privilégié, d'élargir les possibilités de production de logements pour les travailleurs saisonniers.

Quel est le public concerné ?

Quelles sont les opérations finançables permettant la création de nouvelles capacités d'hébergement ?

Quels sont les opérateurs potentiels ?

Quelles sont les conditions minimales de confort d'un logement saisonnier ?

conception et réalisation : Dde 74-SH - SIC & Cilse - crédit photos : Dde 74 - décembre 2007

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Association des maires, adjoints, présidents d'EPCI et conseillers généraux de Haute-Savoie

CILSE

Région RhôneAlpes

haute savoie Conseil Général

1 - Aides financières possibles (cumulables entre elles)

PRÊTS	**1% Logement saisonniers** (convention État-UESL du 20.12.06) Référent : CILSE - 04 50 52 80 09 Mme Souchier et M. Peyret	Maximum 25 000 € par place dans la limite de 50 % du coût de la construction Taux : 1 % (hors assurance) Durée : adaptée aux possiblités de remboursement Financement soumis à l'approbation de l'UESL (Fédération 1 % Logement) sur présentation d'un dossier réalisé par le CIL 1% Logement	
	État Référent : DDE de la Haute-Savoie 04 50 33 79 36 M. Goyénèche	**PLS*** 3,88 à 4,18 % (sur 30 ans) Dérogation de quotité minimale de 50% avec le prêt 1% Logement	**PLUS** * (plus rarement) 3,80 % à mi-2007 (sur 40 ans)
		Tva à 5,5 % Taxe foncière sur les propriétés bâties exonérée pendant 25 ans Ouvre droit à l'APL pour le locataire	
SUBVENTIONS	**Conseil régional**	10 % du coût de la construction à concurrence de par lit sans excéder 50 places par opération	
	Conseil général Référent : DAEDR 04 50 33 49 01 Mme Perrissoud	**Pour les collectivités et bailleurs sociaux** : 10 % du coût des travaux et/ou l'acquisition dans une limite de 3 000 € par logements PLUS ou PLS **Pour les opérateurs privés** : mêmes modalités de financement avec une participation de la commune ou de l'EPCI équivalente au moins au tiers de la participation départementale. **Dans les deux cas** : nécessité d'une convention entre le CILSE et le maître d'ouvrage	

2 - Conditions et modalités

Glossaire

PLS : prêt locatif social
Il s'adresse à tout opérateur public ou privé.

PLUS : prêt locatif à usage social
Il s'adresse uniquement aux organismes d'HLM, de SEM, collectivités territoriales, organismes agréés.

CIL : comité interprofessionnel du logement, gestionnaire du 1 % Logement

APL : aide personnalisée au logement

* Pour ces deux types de financement :
Obligation préalable de passer une convention avec l'État permettant la perception d'APL pour les locataires + décision du préfet portant agrément et financement de l'État.
Tout autre type de financement bancaire est autorisé.

Loyers et ressources

Affectation des logements

Gestion des logements

Droit de réservation

Attribution des logements

Bilan social annuel d'occupation

AIDE LOCA-PASS® et GARANTIE LOCA-PASS® sont des marques déposées pour le compte du 1 % Logement.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan d'actions « Emploi »

1) RENFORCER L'INFORMATION DES SAISONNIERS :

- Recenser, mettre à jour et en ligne sur les sites WEB de la DDTEFP 74 et du Centre de Ressources Inter-Régional Alpin sur la Pluriactivité et la Saisonnalité les lieux d'information et d'accueil des saisonniers avec les coordonnées des structures, les horaires et lieux de permanence, les outils disponibles.
- S'appuyer sur l'outil régional « Info service Saisonniers » qui sera mis en place en coordination avec les dispositifs d'information existants.
- Elaborer un livret d'accueil pour les saisonniers en HAUTE-SAVOIE.

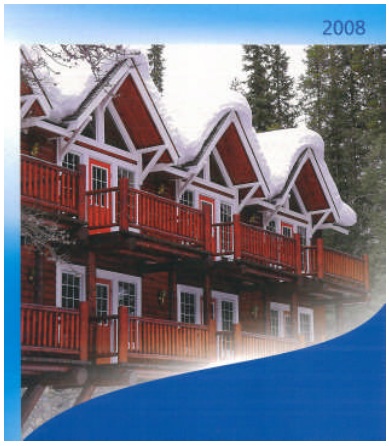

- Etudier la faisabilité d'implanter un nouveau Point d'Accueil Saisonnier sur les Aravis afin de mieux couvrir le territoire départemental.

2) FACILITER L'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A LA VAE.

- **Former les saisonniers (avant le début de la saison)**.

  - aux langues étrangères :
  - mettre en place des tests de positionnement des futurs salariés (aide au recrutement)
  - développer des formations courtes en langue étrangère technique en fonction des besoins identifiés par métier.

  - Dans l'hôtellerie, pour professionnaliser le personnel d'étage.

- **Développer la V.A.E. en faveur des saisonniers** :

- Favoriser l'accès à la certification pour les salariés saisonniers par la Validation des Acquis de l'Expérience en leur assurant un accompagnement et un soutien tout au long du parcours ainsi que la gratuité de la démarche V.A.E.

3 - DEVELOPPER LA PLURIACTIVITE :

- **Repérer les entreprises qui recrutent** de façon saisonnière (notamment grâce au partenariat avec les Entreprises de Travail Temporaire) et proposer la construction de parcours professionnel à saisonnalité complémentaire, en articulation avec les dispositifs de formation (duplication de l'opération réalisée avec la SEMER).
- **Etudier l'opportunité de la création d'un groupement d'employeurs**, notamment dans le sport et l'animation pour déprécariser l'emploi et favoriser l'accès à la formation et à la V.A.E. dans ce secteur.
- **S'appuyer sur l'expérimentation** qui sera conduite sur les CDI intermittents .
- **Valoriser l'emploi** saisonnier par une opération de communication auprès des scolaires, jeunes, adultes, chercheurs d'emploi, saisonniers et employeurs de saisonniers.

Thème : SANTE

Action n° 1

Type d'action : Accueil-information-prévention

Information et mise à disposition permanente de documents

Description : Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VALLON PONT D'ARC

Structure(s) partenaire(s) : la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Contact : Edouard SUSZKO -Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Place Allende et Néruda
07150 VALLON-PONT-D'ARC
Téléphone : 04 75 88 17 44

LES DEUX ALPES

Structure(s) partenaire(s) : l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Contact : Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Mairie annexe de Mont de Lans
38860 LES DEUX ALPES
Téléphone : 04 76 79 08 65

TIGNES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Tignes
Contact : Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes
Le Glattier
73320 TIGNES
Téléphone : 04 79 40 09 89

VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val d'Isère
Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère
Association Vis Val d'Is- Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE
Téléphone : 04 79 06 84 78

LES ARCS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Arcs
Contact : Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs
Les Arcs 1800 - La Croisette
73700 BOURG-SAINT-MAURICE
Téléphone : 04 79 07 01 35

LA PLAGNE

Structure(s) partenaire(s) : L'Espace Saisonniers de La Plagne
Contact : Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne
La Plagne Centre - Salle omnisports
73210 MACOT LA PLAGNE
Téléphone : 04 79 09 20 85

PLAGNE MONTALBERT

Structure(s) partenaire(s) : le Point information saisonniers de la Maison de Montalbert
Contact : Audrey MICHEL - Point information saisonniers - Maison de Montalbert
Plagne Montalbert
73210 AIME
Téléphone : 04 79 09 77 33

COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Emploi Formation de Courchevel
Contact : Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel
Rue des Tovets
73120 COURCHEVEL 1850
Téléphone : 04 79 00 01 01

LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Ménuires
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires
La Croisette - Gare routière
73440 LES MENUIRES
Téléphone : 04 79 00 23 20

VAL THORENS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val Thorens
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens
Maison de Val-Thorens
73440 VAL THORENS
Téléphone : 04 79 00 22 11

VALLOIRE

Structure(s) partenaire(s) : le Centre Culturel de Valloire
Contact : Jean-Loup BINIAS - Centre Culturel
Nouvelle Avenue
73450 VALLOIRE
Téléphone : 04 79 59 02 47

MORZINE

Structure(s) partenaire(s) : le Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Contact : Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports
74110 MORZINE
Téléphone : 06 70 31 26 56

CHAMONIX-MONT-BLANC

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Maison pour tous - 94 promenade du Fori
74400 CHAMONIX
Téléphone : 04 50 53 12 24

MEGEVE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Tour Magdelain - Place de l'Eglise
74120 MEGEVE
Téléphone : 04 50 58 75 34

CHATEL

Structure(s) partenaire(s) : le Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Contact : Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Immeuble les Rhododendrons - Chemin de sous le Cret
74390 CHATEL
Téléphone : 06 70 31 26 56

Thème : SANTE

Action n° 2

Type d'action : Accueil-information-prévention

Permanences

Description : Des permanences sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter.

Public : Saisonniers et tout public

Lieu(x) : VALLON PONT D'ARC

Structure(s) partenaire(s) : l'ADESSA Education Santé Ardèche, la mairie de Vallon-Pont-d'Arc et la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale

Contact : Guillaume MURAND - ADESSA Education Santé Ardèche
2 passage de l'ancien théâtre
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 46 44

LES DEUX ALPES

Structure(s) partenaire(s) : le CPEF de Pont-de-Claix, l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes

Contact : Corinne GACHELIN - CPEF
27 avenue Antoine Girard
38800 LE PONT-DE-CLAIX

Téléphone : 06 84 81 87 94

L'ALPE D'HUEZ

Structure(s) partenaire(s) : le CPEF de Pont-de-Claix

Contact : Corinne GACHELIN - CPEF
27 avenue Antoine Girard
38800 LE PONT-DE-CLAIX

Téléphone : 06 84 81 87 94

COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : le Pélican et l'Espace Emploi Formation de Courchevel

Contact : Armelle BRUN - Le Pélican
1 rue du Président Coti
73200 ALBERTVILLE

Téléphone : 04 79 37 87 00

LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : le Pélican et l'Espace Saisonniers des Ménuires

Contact : Armelle BRUN - Le Pélican
1 rue du Président Coti
73200 ALBERTVILLE

Téléphone : 04 79 37 87 00

VAL THORENS

Structure(s) partenaire(s) : le Pélican et l'Espace Saisonniers de Val Thorens

Contact : Armelle BRUN - Le Pélican
1 rue du Président Coti
73200 ALBERTVILLE

Téléphone : 04 79 37 87 00

Thème : SANTE

Action n° 3

Type d'action : Accueil-information-prévention

Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers

Description : Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VALLON PONT D'ARC (Pot d'accueil et forum emploi)

Structure(s) partenaire(s) : la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale, l'ADESSA Education Santé Ardèche, AIDES Ardèche méridionale, la mairie de Vallon-Pont-d'Arc, l'APIAR médecine du travail d'Aubenas, la Mutualité de l'Ardèche, l'association Solen et les autres membres du groupe de travail Santé des saisonniers

Contact : Edouard SUSZKO -Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Place Allende et Néruda
07150 VALLON-PONT-D'ARC

Téléphone : 04 75 88 17 44

TIGNES (Journée d'accueil et forum emploi formation santé)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Tignes, la Mutualité Française de Savoie, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, H2O et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes
Le Glattier
73320 TIGNES

Téléphone : 04 79 40 09 89

VAL D'ISERE (Soirée d'accueil et forum emploi)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val d'Isère, la Mutualité Française de Savoie, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, le CPAS de Bourg-Saint-Maurice, la Mission locale jeunes d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère
Association Vis Val d'Is- Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE

Téléphone : 04 79 06 84 78

LES ARCS (Forum emploi)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Arcs, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, la Mission locale jeunes d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs
Les Arcs 1800 - La Croisette
73700 BOURG-SAINT-MAURICE

Téléphone : 04 79 07 01 35

COURCHEVEL (Forum emploi)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Emploi Formation de Courchevel, l'ADESS 73, la CPAM de Moutiers, la Mission locale jeunes d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel
Rue des Tovets
73120 COURCHEVEL 1850

Téléphone : 04 79 00 01 01

COURCHEVEL (Soirées festives/sportives sans alcool)

Structure(s) partenaire(s) : le CCAS de Courchevel, l'Espace Emploi Formation de Courchevel, le Pélican et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : CCAS de Courchevel
Saint-Bon le Bas
73120 COURCHEVEL SAINT-BON
Téléphone : 04 79 08 24 14

VAL THORENS (Forum emploi)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val Thorens, la Mutualité Française de Savoie, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, la Mission locale d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens
Maison de Val-Thorens
73440 VAL THORENS
Téléphone : 04 79 00 22 11

VAL CENIS LANSLEBOURG (Pot d'accueil)

Structure(s) partenaire(s) : la Mission Locale de Saint-Jean-de-Maurienne, l'Antenne Addictologie Maurienne, le Pélican, le Secteur jeunesse de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, l 'Espace public multimédia et la mairie de Lanslebourg et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Laurence CAUET - Antenne Addictologie Maurienne
7 rue de l'Orme
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Téléphone : 04 79 59 92 77

VALLOIRE (Pot d'accueil)

Structure(s) partenaire(s) : le Centre culturel, l'Antenne Addictologie Maurienne, Le Pélican, la Mission locale de Saint-Jean-de Maurienne, le Centre polyvalent d'action sociale CPAS de Saint-Michel-de-Maurienne, la Mairie de Valloire et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Jean-Loup BINIAS - Centre Culturel
Nouvelle Avenue
73450 VALLOIRE
Téléphone : 04 79 59 02 47

Thème : SANTE

Action n° 4

Type d'action : Accueil-information-prévention

Forum "Une saison en santé"

Description : Une journée d'information sur différents thèmes de santé a été organisée en même temps que le dépistage, dans les mêmes locaux, avec des stands d'information tenus par différents acteurs de prévention. Les thèmes abordés concernent : la vie et la santé en saison, l'accès aux droits en matière de santé, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des hépatites et du sida, l'alcool et les drogues, et l'alimentation.

Public : Saisonniers et tout public de la station

Lieu(x) : LES DEUX ALPES

Structure(s) partenaire(s) : AIDES, Contact, le CPEF de Pont-de-Claix, l'ODPS, l'ADESSI, la Mutualité Française de l'Isère, Prométhée Alpes Réseau, le Centre médico-social de Bourg d'Oisans (Conseil Général de l'Isère), l'Accueil saisonnier et service logement de la Communauté de Communes des Deux Alpes et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans

Contact : Françoise RIVOIRA et Ariane WEBER - Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Adresse : Mairie annexe de Mont de Lans
38860 LES DEUX ALPES
Téléphone : 04 76 79 08 65

Thème : SANTE

Action n° 5

Type d'action : Rencontre-information-prévention

Information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers

Description : Les acteurs de prévention vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars,...) pour échanger sur des sujets de santé, les informer du déroulement des actions "santé" organisées dans la station, leur distribuer des préservatifs, etc.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VALMOREL (Rencontres au foyer-logement)

Structure(s) partenaire(s) : le Foyer Logement le Bercail et Le Pélican
Contact : Séverine CHARPENTIER - Foyer Logement
Adresse : Immeuble le Bercail
73260 VALMOREL
Téléphone : 04 79 09 82 57

CHAMONIX-MONT-BLANC (Rencontres dans lieux festifs)
LA CLUSAZ (Rencontres dans lieux festifs)
GRAND-BORNAND (Rencontres dans lieux festifs)

Structure(s) partenaire(s) : le Chalet du Thianty
Contact : Le Chalet du Thianty
Adresse : Château Folliet
74290 ALEX
Téléphone : 04 50 01 24 01

Thème : SANTE

Action n° 6

Type d'action : Rencontre-information-prévention

Information santé par les pairs dans les lieux de vie des saisonniers

Description : Des saisonniers-relais vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars, boîtes...) pour les informer de l'intérêt et du déroulement des actions "santé" organisées dans la station (journée de dépistage, forum santé...).

Public : Saisonniers

Lieu(x) : LES DEUX ALPES
L'ALPE D'HUEZ

Structure(s) partenaire(s) : L'ADESSI et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans

Contact : Florence CHAUVIN - ADESSI Association d'Education pour la Santé de l'Isère
Adresse : 23 avenue Albert 1er de Belgique
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 12 11 94

Thème : SANTE

Action n° 7

Type d'action : Rencontre-information-prévention

Information sur les risques en montagne

Description : Une formation en huit séances sur la prévention des avalanches et des risques en montagne est proposée par des pisteurs et professionnels de l'Ecole française de ski.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : L'Espace Saisonniers de Val d'Isère

Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère

Adresse : Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE

Téléphone : 04 79 06 84 78

Thème : SANTE

Action n° 8

Type d'action : Réduction des risques

Programme d'échange de seringues

Description : Mise en place d'un programme d'échange de seringues (PES) avec les pharmacies qui proposent gratuitement des kits Stéribox (matériel d'injection stérile) neufs en échange de kits Stéribox utilisés, afin de limiter les risques liés aux pratiques d'injection.

Public : Saisonniers et tout public de la station

Lieu(x) : COURCHEVEL
LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : REVIH-STS Réseau de santé VIH-hépatites et toxicomanies en Savoie
Contact : REVIH-STS
Adresse : Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP1125
73011 CHAMBERY cedex
Téléphone : 04 79 96 58 25

LA CLUSAZ
GRAND-BORNAND

Structure(s) partenaire(s) : le Réseau ARAVIH et Le Lac d'Argent
Contact : ARAVIH Réseau ville-hôpital
Adresse : CH de la Région Annécienne - 1 avenue du Trésum
74000 ANNECY
Téléphone : 04 50 88 30 71

Thème : SANTE

Action n° 9

Type d'action : Réduction des risques

Mise à disposition de préservatifs

Description : Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés.

Public : Saisonniers et employeurs

Lieu(x) : VALLON PONT D'ARC

Structure(s) partenaire(s) : la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Contact : Edouard SUSZKO -Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Place Allende et Néruda
07150 VALLON-PONT-D'ARC
Téléphone : 04 75 88 17 44

LES DEUX ALPES

Structure(s) partenaire(s) : l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Contact : Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Mairie annexe de Mont de Lans
38860 LES DEUX ALPES
Téléphone : 04 76 79 08 65

TIGNES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Tignes
Contact : Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes
Le Glattier
73320 TIGNES
Téléphone : 04 79 40 09 89

VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val d'Isère
Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère
Association Vis Val d'Is- Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE
Téléphone : 04 79 06 84 78

LES ARCS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Arcs
Contact : Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs
Les Arcs 1800 - La Croisette
73700 BOURG-SAINT-MAURICE
Téléphone : 04 79 07 01 35

LA PLAGNE

Structure(s) partenaire(s) : L'Espace Saisonniers de La Plagne
Contact : Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne
La Plagne Centre - Salle omnisports
73210 MACOT LA PLAGNE
Téléphone : 04 79 09 20 85

PLAGNE MONTALBERT

Structure(s) partenaire(s) : le Point information saisonniers de la Maison de Montalbert
Contact : Audrey MICHEL - Point information saisonniers - Maison de Montalbert
Plagne Montalbert
73210 AIME
Téléphone : 04 79 09 77 33

COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Emploi Formation de Courchevel
Contact : Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel
Rue des Tovets
73120 COURCHEVEL 1850
Téléphone : 04 79 00 01 01

VAL THORENS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val Thorens
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens
Maison de Val-Thorens
73440 VAL THORENS
Téléphone : 04 79 00 22 11

LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Ménuires
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires
La Croisette - Gare routière
73440 LES MENUIRES
Téléphone : 04 79 00 23 20

CHAMONIX-MONT-BLANC

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Maison pour tous - 94 promenade du Fori
74400 CHAMONIX
Téléphone : 04 50 53 12 24

MEGEVE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Tour Magdelain - Place de l'Eglise
74120 MEGEVE
Téléphone : 04 50 58 75 34

Thème : SANTE

Action n° 10

Type d'action : Dépistage

Information et dépistage des tumeurs cutanées

Description : Un dépistage des tumeurs cutanées et une information sur les cancers de la peau sont proposés par des dermatologues (action réalisée en même temps que les journées de dépistage VIH, hépatites et IST du CIDDIST).

Public : Saisonniers et tout public de la station

Lieu(x) : TIGNES
VAL THORENS

Structure(s) partenaire(s) : La Mutualité Française, le service de dermatologie du Centre hospitalier de Chambéry et des dermatologues libéraux
Et l'Espace Saisonniers de Tignes (à TIGNES)
Et l'Espace Saisonniers de Val Thorens (à VAL THORENS)

Contact : Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie
Adresse : 152 faubourg Maché
73000 CHAMBERY
Téléphone : 04 79 69 08 49

Thème : SANTE

Action n° 11

Type d'action : Dépistage

Information et dépistage IST et hépatites en Isère

Description : Deux journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit des hépatites B et C et du sida sont organisées durant la saison d'hiver.

Public : Saisonniers et tout public de la station

Lieu(x) : LES DEUX ALPES
L'ALPE D'HUEZ

Structure(s) partenaire(s) : Le CIDAG du Conseil Général de l'Isère, Prométhée Alpes Réseau, l'ADESSI, et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans
Et l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes (aux DEUX-ALPES)
Et la commune d'Huez (à L'ALPE D'HUEZ)

Contact : Eve PELLOTIER - CIDAG
Adresse : 23 avenue Albert 1er de Belgique
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 12 12 85

Thème : SANTE

Action n° 12

Type d'action : Dépistage

Information et dépistage IST et hépatites en Savoie

Description : Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B).

Public : Saisonniers et tout public de la station

Lieu(x) : TIGNES
VAL D'ISERE
LES ARCS
LA PLAGNE
COURCHEVEL
MERIBEL
VAL THORENS
VAL CENIS LANSLEBOURG
VALLOIRE
LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : Le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry
Et l'Espace Saisonnier de Tignes, le Pélican (à TIGNES)
Et l'Espace Saisonnier de Val d'Isère, le Foyer-logement Le Planay (à VAL D'ISERE)
Et l'Espace Saisonniers des Arcs, la mairie de Bourg-Saint-Maurice et le Pélican (Aux ARCS)
Et l'Espace Saisonnier de La Plagne (à LA PLAGNE)
Et l'Espace Emploi Formation de Courchevel, Le Pélican, la Mairie et le CCAS de Courchevel Saint-Bon (à COURCHEVEL)
Et la Mairie de Méribel Les Allues (à MERIBEL)
Et l'Espace Saisonniers de Val Thorens (à VAL THORENS)
Et le Secteur jeunesse de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et la Mairie de Lanslebourg (à VAL CENIS LANSLEBOURG)
Et le Centre Culturel et la Mairie de Valloire (à VALLOIRE)
Et l'Espace Saisonniers des Ménuires (Aux MENUIRES)

Contact : Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique
Adresse : Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125
73011 CHAMBERY cedex
Téléphone : 04 79 96 51 52

Thème : SANTE

Action n° 13

Type d'action : Dépistage

Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie

Description : Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation...

Public : Saisonniers et tout public de la station

Lieu(x) :

AVORIAZ	
MORZINE	(2 journées)
LA CLUSAZ	(2 journées et dépistage chlamydia et syphilis)
GRAND-BORNAND	(2 journées et dépistage chlamydia et syphilis)
CHATEL	
LES GETS	
FLAINE	
CHAMONIX-MONT-BLANC	(Dépistage chlamydia et syphilis)
MEGEVE	(Dépistage chlamydia et syphilis)

Structure(s) partenaire(s) : Le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"

Et l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Thonon-les-Bains, l'APRETO d'Annemasse et le Bus Fil Rouge, le CPEF et le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, la CPAM 74, le Point Accueil Saisonniers du Chablais, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains) et le CCAS de Morzine-Avoriaz (à AVORIAZ)

Et l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Thonon-les-Bains, l'APRETO d'Annemasse et le Bus Fil Rouge, le CPEF et le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, la CPAM 74, le Point Accueil Saisonniers du Chablais, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains) et le CCAS de Morzine-Avoriaz (à MORZINE)

Et l'ADES 74, la Mutualité Française de Haute-Savoie, le CIDAG et le CPEF du centre hospitalier d'Annecy, l'ANPAA 74 d'Annecy, le Lac d'Argent, la mairie de La Clusaz (à LA CLUSAZ)

Et l'ADES 74, la Mutualité Française de Haute-Savoie, le CIDAG et le CPEF du centre hospitalier d'Annecy, l'ANPAA 74 d'Annecy, le Lac d'Argent, la mairie du Grand-Bornand (au GRAND-BORNAND)

Et le Point Accueil Saisonniers du Chablais, l'ANPAA 74 et l'APRETO de Thonon-les-Bains, le CPEF et le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, le Service des actions de santé du Conseil général (Thonon-les-Bains) (à CHATEL)

Et l'ADES 74, l'ANPAA 74 et l'APRETO de Thonon-les-Bains, le CPEF du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, le CDAG du centre hospitalier Annemasse-Bonneville, le Point Accueil Saisonniers du Chablais, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains) et la mairie des Gets (Aux GETS)

Et l'ADES 74, l'APRETO et l'ANPAA 74 de Cluses, le cabinet médical de Flaine, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains), le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains,le Pôle médico-social de Taninges et le Syndicat intercommunal de Flaine (à FLAINE)

Et l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Cluses, le Lac d'Argent, la CPAM 74, l'Espace saisonniers du Pays du Mont Blanc, le CDAG du centre hospitalier de Sallanches, la Protection Maternelle et Infantile et le Service des actions de santé du Conseil général de Cluses, le Pôle médico-social de Chamonix, le CCAS de Chamonix, la Mission locale jeunes Faucigny Mont Blanc, le Service Santé au Travail de Sallanches (à CHAMONIX-MONT-BLANC)

Et l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Cluses, le Lac d'Argent, la CPAM 74, l'Espace saisonniers du Pays du Mont Blanc, le CDAG du centre hospitalier de Sallanches, la Protection Maternelle et Infantile et le Service des actions de santé du Conseil général de Cluses, le Pôle médico-social de Sallanches, la Mission locale jeunes Faucigny Mont Blanc, le Service Santé au Travail de Sallanches, la mairie de Megève (à MEGEVE)

Contact : Le Chalet du Thianty
Adresse : Château Folliet
74290 ALEX
Téléphone : 04 50 01 24 01

Thème : SANTE

Action n° 14

Type d'action : Accès aux soins

Assurance sports et loisirs

Description : En adhérant à l'association Vie Val D'Is (Espace saisonniers de Val d'Isère), les saisonniers peuvent bénéficier d'une assurance sports et loisirs (équivalent de la Carte neige de la Fédération française de ski) valable un an, qui prend en charge les frais de soins, transport, rapatriement, etc. en cas d'accident ou blessure lors d'activités sportives ou de loisirs (ski sur piste, hors piste, randonnée...).

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : L'Espace Saisonniers de Val d'Isère

Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère

Adresse : Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE

Téléphone : 04 79 06 84 78

Thème : SANTE

Action n° 15

Type d'action : Accès aux soins

Permanences médicales gratuites

Description : Un médecin assure des permanences médicales gratuites pour les saisonniers ayant des difficultés avec leur consommation de tabac, alcool ou drogue.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : CHAMONIX-MONT-BLANC
MEGEVE

Structure(s) partenaire(s) : Dr Armandet (Service Santé au Travail) et Le Chalet du Thianty

Contact : Dr ARMANDET - Service Santé au Travail

Adresse : 780 avenue André Lasquin - BP 26
74701 SALLANCHES cedex

Téléphone : 04 50 58 38 99

Thème : SANTE

Action n° 16

Type d'action : Accès aux droits

Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information

Description : Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : AVORIAZ
MORZINE
LES GETS
CHAMONIX-MONT-BLANC
MEGEVE
LA CLUSAZ
GRAND-BORNAND
CHATEL
FLAINE

Structure(s) partenaire(s) : La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74

Contact : Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie
Adresse : 2 rue Robert Schuman
74984 ANNECY CEDEX 9
Téléphone : 04 50 88 68 49

Thème : SANTE

Action n° 17

Type d'action : Accès aux droits

Installation de borne de mise à jour de la carte vitale

Description : Une pharmacie de la station a bénéficié des aides accordées par la CPAM pour mettre en place une borne de mise à jour de la carte vitale. Cette borne a été ensuite installée au sein de l'Espace Emploi Formation (labellisé Espace Saisonniers) porté par la commune de Saint-Bon Courchevel grâce à un partenariat entre la commune et la pharmacie.

Public : Saisonniers et tout public de la station

Lieu(x) : COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : La CPAM, une pharmacie de Couchevel 1650 et l'Espace Emploi Formation porté par la commune de Courchevel Saint-Bon

Contact : Mairie de Courchevel Saint-Bon

Adresse : Saint-Bon le Bas
73120 COURCHEVEL SAINT-BON

Téléphone : 04 79 08 24 14

Thème : SANTE

Action n° 18

Type d'action : Accès aux droits

Mise à disposition d'un numéro d'appel de l'Assurance Maladie

Description : Un numéro d'appel de l'Assurance Maladie a été mis à disposition des professionnels au contact des saisonniers. Ce numéro est dédié au traitement des situations difficiles ou urgentes et a pour but de faciliter le traitement des dossiers.

Public : Espaces saisonniers, professionnels (santé/social) au contact des saisonniers

Lieu(x) : LA SAVOIE : Pas d'information sur les stations couvertes par cette action

Structure(s) partenaire(s) : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Savoie et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Mr Daniel PREVOST - CPAM de Savoie

Adresse : 11 rue des Casernes
73600 MOUTIERS

Téléphone : 04 79 24 64 26

LA HAUTE-SAVOIE : Pas d'information sur les stations couvertes par cette action

Structure(s) partenaire(s) : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74

Contact : Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie

Adresse : 2 rue Robert Schuman
74984 ANNECY CEDEX 9

Téléphone : 04 50 88 68 49

Thème : SOCIAL

Action n° 19

Type d'action : Aide pratique

Carte de réduction

Description : Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : TIGNES (Réduction et facilité de paiement pour dentiste et ostéopathe)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers et la mairie de Tignes
Contact : Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes
Le Glattier
73320 TIGNES
Téléphone : 04 79 40 09 89

VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonni ers de Val d'Isère
Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère
Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE
Téléphone : 04 79 06 84 78

COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : le CCAS et l'Office du tourisme de Courchevel
Contact : CCAS de Courchevel
Saint-Bon le Bas
73120 COURCHEVEL SAINT-BON
Téléphone : 04 79 08 24 14

ST MARTIN DE BELLEVILLE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers et l'Office du tourisme des Ménuires, la mairie de Saint-Martin-de-Belleville
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires
La Croisette - Gare routière
73440 LES MENUIRES
Téléphone : 04 79 00 23 20

VAL THORENS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers et l'Office du tourisme de Val Thorens, la mairie de Saint-Martin-de-Belleville
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens
Maison de Val-Thorens
73440 VAL THORENS
Téléphone : 04 79 00 22 11

LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers et l'Office du tourisme des Ménuires, la mairie de Saint-Martin-de-Belleville
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires
La Croisette - Gare routière
73440 LES MENUIRES
Téléphone : 04 79 00 23 20

VALLOIRE

Structure(s) partenaire(s) : le Centre Culturel de Valloire et la Mairie
Contact : Mairie
Place de la Mairie
73450 VALLOIRE
Téléphone : 04 79 59 03 11

CHAMONIX-MONT-BLANC

Structure(s) partenaire(s) : les mairies de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Servoz
Contact : Mairie
Place de l'Eglise
74400 CHAMONIX
Téléphone : 04 50 53 11 13

LES HOUCHES

Structure(s) partenaire(s) : les mairies de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Servoz
Contact : Mairie
15 place de la Mairie
74310 LES HOUCHES
Téléphone : 04 50 54 40 04

LA CLUSAZ

Structure(s) partenaire(s) : les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt
Contact : Mairie
Chef lieu
74220 LA CLUSAZ
Téléphone : 04 50 32 65 20

GRAND-BORNAND

Structure(s) partenaire(s) : les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt
Contact : Mairie
Chef lieu
74450 GRAND-BORNAND
Téléphone : 04 50 02 78 20

MANIGOD

Structure(s) partenaire(s) : les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt
Contact : Mairie
Chef lieu
74230 MANIGOD
Téléphone : 04 50 44 90 20

Thème : SOCIAL

Action n° 20

Type d'action : Aide pratique

Bourse alimentaire

Description : Des produits alimentaires (boîtes de conserves, briques de lait, produits de longue conservation...) sont récupérés auprès des touristes ou saisonniers qui quittent la station pour les donner à des personnes en difficulté, notamment celles qui logent pour quelques nuits dans l'appartement d'urgence du foyer logement.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : Le Foyer Logement le Planay

Contact : Henri ROCON - Foyer Logement le Planay
Adresse : 73150 VAL D'ISERE
Téléphone : 04 79 41 18 88

Thème : SOCIAL

Action n° 21

Type d'action : Aide pratique

Bourse aux vêtements

Description : Les personnes qui le souhaitent peuvent donner des vêtements d'hiver, des chaussures de montagne, du matériel de ski, etc. qui seront ensuite distribués aux saisonniers qui n'ont pas la possibilité de s'en acheter.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : L'Espace Saisonniers de Val d'Isère, le CCAS, le Foyer Logement le Planay

Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère

Adresse : Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE

Téléphone : 04 79 06 84 78

Thème : SOCIAL

Action n° 22

Type d'action : Médiation sociale du travail

Création de médiateurs sociaux du travail

Description : Un système de médiateurs sociaux du travail pour les salariés saisonniers a été créé dans le but de favoriser le dialogue social et le règlement des conflits qui pourraient survenir entre les employeurs et leurs salariés saisonniers. Les médiateurs sont en binôme : un salarié bénévole mandaté par un syndicat de salariés et un employeur bénévole mandaté par un syndicat patronal.

Public : Saisonniers et employeurs

Lieu(x) : COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : Le Comité du Bassin d'Emploi (CBE) d'Albertville, l'Espace Emploi Formation de Courchevel, la DRTEFP de Savoie, certains syndicats de salariés et certains syndicats patronaux.

Contact : Dominique JANNOT - Comité du bassin d'emploi (CBE) d'Albertville
Adresse : 45 avenue Jean Jaurès
73200 ALBERTVILLE
Téléphone : 04 79 32 89 25

Thème : TOUS THEMES

Action n° 23

Type d'action : Aide pratique

Accès à Internet et ordinateur

Description : Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VALLON PONT D'ARC

Structure(s) partenaire(s) : la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale et le Centre multimédia de Vallon-Pont-d'Arc Inforoutes de l'Ardèche

Contact : Edouard SUSZKO -Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Place Allende et Néruda
07150 VALLON-PONT-D'ARC

Téléphone : 04 75 88 17 44

LES DEUX ALPES

Structure(s) partenaire(s) : l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes

Contact : Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Mairie annexe de Mont de Lans
38860 LES DEUX ALPES

Téléphone : 04 76 79 08 65

TIGNES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Tignes

Contact : Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes
Le Glattier
73320 TIGNES

Téléphone : 04 79 40 09 89

VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val d'Isère

Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère
Association Vis Val d'Is- Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE

Téléphone : 04 79 06 84 78

LES ARCS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Arcs

Contact : Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs
Les Arcs 1800 - La Croisette
73700 BOURG-SAINT-MAURICE

Téléphone : 04 79 07 01 35

LA PLAGNE

Structure(s) partenaire(s) : L'Espace Saisonniers de La Plagne

Contact : Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne
La Plagne Centre - Salle omnisports
73210 MACOT LA PLAGNE

Téléphone : 04 79 09 20 85

COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Emploi Formation de Courchevel

Contact : Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel
Rue des Tovets
73120 COURCHEVEL 1850

Téléphone : 04 79 00 01 01

VAL THORENS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val Thorens
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens
Maison de Val-Thorens
73440 VAL THORENS
Téléphone : 04 79 00 22 11

LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Ménuires
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires
La Croisette - Gare routière
73440 LES MENUIRES
Téléphone : 04 79 00 23 20

VALLOIRE

Structure(s) partenaire(s) : le Centre Culturel de Valloire
Contact : Jean-Loup BINIAS - Centre Culturel
Nouvelle Avenue
73450 VALLOIRE
Téléphone : 04 79 59 02 47

CHAMONIX-MONT-BLANC

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Maison pour tous - 94 promenade du Fori
74400 CHAMONIX
Téléphone : 04 50 53 12 24

MEGEVE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Tour Magdelain - Place de l'Eglise
74120 MEGEVE
Téléphone : 04 50 58 75 34

Thème : TOUS THEMES

Action n° 24

Type d'action : Information

Elaboration et diffusion d'un guide

Description : Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VALLON PONT D'ARC (Guide concernant l'Ardèche Méridionale)

Structure(s) partenaire(s) : la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale, l'ADESSA Education Santé Ardèche, AIDES Ardèche méridionale, la Mutualité de l'Ardèche, l'APIAR médecine du travail d'Aubenas, l'association Solen et les autres membres du groupe de travail Santé des saisonniers

Contact : Edouard SUSZKO -Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Place Allende et Néruda
07150 VALLON-PONT-D'ARC

Téléphone : 04 75 88 17 44

LES DEUX ALPES (Guide concernant le Massif de l'Oisans)
L'ALPE D'HUEZ (Guide concernant le Massif de l'Oisans)

Structure(s) partenaire(s) : GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers

Contact : Marie-Michelle GONON - GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers
15 rue Docteur Daday - BP 13
38520 BOURG D'OISANS

Téléphone : 04 76 80 02 66

TIGNES (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
VAL D'ISERE (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
LES ARCS (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
LA PLAGNE (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
PLAGNE MONTALBERT (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
MONTCHAVIN LES COCHES (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
COURCHEVEL (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
PRALOGNAN EN VANOISE (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
VALMOREL (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
ST MARTIN DE BELLEVILLE (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
LES MENUIRES (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
VAL THORENS (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
ARECHES (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
LES SAISIES (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
CREST VOLAND COHENNOZ (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
NOTRE DAME DE BELLECOMBE (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)
LA TOUSSUIRE (Guide concernant la Maurienne)
LE CORBIER (Guide concernant la Maurienne)
ST FRANCOIS LONGCHAMP (Guide concernant la Maurienne)
VAL CENIS LANSLEBOURG (Guide concernant la Maurienne)
VALLOIRE (Guide concernant la Maurienne)
VALMEINIER (Guide concernant la Maurienne)

Structure(s) partenaire(s) : la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie
152 faubourg Maché
73000 CHAMBERY

Téléphone : 04 79 69 08 49

TIGNES (Guide concernant la station)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers et la mairie de Tignes
Contact : Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes
Le Glattier
73320 TIGNES
Téléphone : 04 79 40 09 89

COURCHEVEL (Guide concernant la station)

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Emploi Formation de Courchevel, CCAS et Mairie de Courchevel Saint-Bon
Contact : Mairie de Courchevel Saint-Bon
Saint-Bon le Bas
73120 COURCHEVEL SAINT-BON
Téléphone : 04 79 08 24 14

ST MARTIN DE BELLEVILLE (Guide concernant Saint-Martin-de-Belleville et Les Ménuires)
LES MENUIRES (Guide concernant Saint-Martin-de-Belleville et Les Ménuires)

Structure(s) partenaire(s) : les Offices du tourisme de Saint-Martin-de-Belleville et des Ménuires, l'Espace Saisonnier des Ménuires et la mairie de Saint-Martin-de-Belleville
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires
La Croisette - Gare routière
73440 LES MENUIRES
Téléphone : 04 79 00 23 20

VAL THORENS (Guide concernant la station)

Structure(s) partenaire(s) : l'Office du tourisme, l'Espace Saisonnier de Val Thorens et la mairie de Saint-Martin-de-Belleville
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens
Maison de Val-Thorens
73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE
Téléphone : 04 79 00 22 11

AVORIAZ (Guide concernant le Chablais)
MORZINE (Guide concernant le Chablais)
LES GETS (Guide concernant le Chablais)

Structure(s) partenaire(s) : le Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Contact : Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports
74110 MORZINE
Téléphone : 06 70 31 26 56

THOLLON-LES-MEMISES (Guide concernant le Chablais)

Structure(s) partenaire(s) : le Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Contact : Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Mission Locale du Chablais - 2 avenue de la Gare
74200 THONON-LES-BAINS
Téléphone : 7 70 31 26 5604 50 81 69 88

CHATEL (Guide concernant le Chablais)

Structure(s) partenaire(s) : le Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Contact : Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Immeuble les Rhododendrons - Chemin de sous le Cret
74390 CHATEL
Téléphone : 06 70 31 26 56

Thème : TOUS THEMES

Action n° 25

Type d'action : Accueil-information-prévention

Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts

Description : Deux journées d'informations et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs.

Public : Personnes en contact avec les saisonniers

Lieu(x) : TIGNES
VAL D'ISERE
LES ARCS
LA PLAGNE
PLAGNE MONTALBERT
COURCHEVEL
VALMOREL
VAL CENIS LANSLEBOURG
VALLOIRE
ARECHES

Structure(s) partenaire(s) : La Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie

Contact : Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie
Adresse : 152 faubourg Maché
73000 CHAMBERY
Téléphone : 04 79 69 08 49

Thème : LOGEMENT

Action n° 26

Type d'action : Accès au parc locatif privé

Recherche de logements et gestion de locations

Description : Le service logement mobilise les appartements non utilisés du parc privé afin de les louer aux employeurs pour qu'ils logent leurs saisonniers. Le service gère lui-même les logements (contrats de location, états des lieux...) mais ne s'occupe pas de la partie financière de ces locations (paiement des locations directement aux propriétaires).

Public : Saisonniers et employeurs

Lieu(x) : LES DEUX ALPES

Structure(s) partenaire(s) : L'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes

Contact : Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes

Adresse : Mairie annexe de Mont de Lans
38860 LES DEUX ALPES

Téléphone : 04 76 79 08 65

Thème : LOGEMENT

Action n° 27

Type d'action : Accompagnement

Accompagnement pour trouver un logement

Description : Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...).

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VALLON PONT D'ARC

Structure(s) partenaire(s) : la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Contact : Edouard SUSZKO -Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale
Place Allende et Néruda
07150 VALLON-PONT-D'ARC
Téléphone : 04 75 88 17 44

LES DEUX ALPES

Structure(s) partenaire(s) : l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Contact : Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes
Mairie annexe de Mont de Lans
38860 LES DEUX ALPES
Téléphone : 04 76 79 08 65

TIGNES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Tignes
Contact : Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes
Le Glattier
73320 TIGNES
Téléphone : 04 79 40 09 89

VAL D'ISERE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val d'Isère
Contact : Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère
Association Vis Val d'Is- Maison Marcel Charvin
73150 VAL D'ISERE
Téléphone : 04 79 06 84 78

LES ARCS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Arcs
Contact : Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs
Les Arcs 1800 - La Croisette
73700 BOURG-SAINT-MAURICE
Téléphone : 04 79 07 01 35

LA PLAGNE

Structure(s) partenaire(s) : L'Espace Saisonniers de La Plagne
Contact : Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne
La Plagne Centre - Salle omnisports
73210 MACOT LA PLAGNE
Téléphone : 04 79 09 20 85

COURCHEVEL

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Emploi Formation de Courchevel
Contact : Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel
Rue des Tovets
73120 COURCHEVEL 1850
Téléphone : 04 79 00 01 01

VAL THORENS

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers de Val Thorens
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens
Maison de Val-Thorens
73440 VAL THORENS
Téléphone : 04 79 00 22 11

LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonniers des Ménuires
Contact : Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires
La Croisette - Gare routière
73440 LES MENUIRES
Téléphone : 04 79 00 23 20

MORZINE

Structure(s) partenaire(s) : le Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Contact : Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports
74110 MORZINE
Téléphone : 06 70 31 26 56

CHAMONIX-MONT-BLANC

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Maison pour tous - 94 promenade du Fori
74400 CHAMONIX
Téléphone : 04 50 53 12 24

MEGEVE

Structure(s) partenaire(s) : l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Contact : Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc
Tour Magdelain - Place de l'Eglise
74120 MEGEVE
Téléphone : 04 50 58 75 34

CHATEL

Structure(s) partenaire(s) : le Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Contact : Point Accueil des Saisonniers du Chablais
Immeuble les Rhododendrons - Chemin de sous le Crêt
74390 CHATEL
Téléphone : 06 70 31 26 56

Thème : LOGEMENT

Action n° 28

Type d'action : Accueil-information

Guichet unique logement

Description : Un guichet unique est en place pour toutes les questions relatives au logement des saisonniers. Il mobilise les offres de logement, vérifie les logements (respect des normes, propreté, adéquation des loyers..), réceptionne toutes les demandes de logement des travailleurs saisonniers du Vercors, les informe et les oriente sur les offres adaptées. Ce guichet fonctionne dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH thématique expérimentale "logement des travailleurs saisonniers" qui a eu lieu entre 2001 et 2005.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : VILLARD DE LANS

Structure(s) partenaire(s) : La Communauté de Communes du Massif du Vercors

Contact : Virginie COING MAILLET - Guichet unique logement

Adresse : Telespace - 118 chemin des Breux
38250 VILLARD-DE-LANS

Téléphone : 04 76 95 62 15

Thème : LOGEMENT

Action n° 29

Type d'action : Accueil camping-cars

Faciliter l'installation des camping-cars

Description : Aménagement d'une aire pour accueillir les camping-cars/camions des saisonniers.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : La mairie de Saint-Martin-de-Belleville

Contact : Mairie

Adresse : Chef-lieu
73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE

Téléphone : 04 79 08 96 28

Thème : TRANSPORT

Action n° 30

Type d'action : Aide pratique

Transports gratuits en station

Description : Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines.

Public : Saisonniers et tout public

Lieu(x) :

LES DEUX ALPES	(Transports gratuits dans la station)
L'ALPE D'HUEZ	(Transports gratuits dans la station)
TIGNES	(Transports gratuits dans la station)
VAL D'ISERE	(Transports gratuits dans la station)
LES ARCS	(Transports gratuits dans la station)
LA ROSIERE	(Transports gratuits dans la station)
PEISEY VALLANDRY	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
LA PLAGNE	(Transports gratuits dans la station)
PLAGNE MONTALBERT	(Transports gratuits dans la station)
MONTCHAVIN LES COCHES	(Transports gratuits dans la station)
COURCHEVEL	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
MERIBEL	(Transports gratui ts dans la station et entre les stations voisines)
VALMOREL	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
ST MARTIN DE BELLEVILLE	(Transports gratuits dans la station)
VAL THORENS	(Transports gratuits dans la station)
LES MENUIRES	(Transports gratuits dans la station)
LA TOUSSUIRE	(Transports gratuits dans la station)
LE CORBIER	(Transports gratuits dans la station)
ST FRANCOIS LONGCHAMP	(Transports gratuits dans la station)
VAL CENIS LANSLEBOURG	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
VALLOIRE	(Transports gratuits dans la station)
VALMEINIER	(Transports gratuits dans la station)
ARECHES	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
LES SAISIES	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
MORZINE	(Transports gratuits dans la station)
CHAMONIX-MONT-BLANC	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
LES HOUCHES	(Transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)
LA CLUSAZ	(Transports gratuits dans la station et entre les stations des Aravis pour les saisonniers et les résidents des stations)
GRAND-BORNAND	(Transports gratuits dans la station et entre les stations des Aravis pour les saisonniers et les résidents des stations)
MANIGOD	(Transports gratuits dans la station et entre les stations des Aravis pour les saisonniers et les résidents des stations)

Partenaires et contacts : *Pour les partenaires et contacts, vous référer à l'annexe n°4 présentant les actions dans chaque station.*

Action n° 31

Thème : TRANSPORT

Type d'action : Aide pratique

Transports gratuits entre station et vallée

Description : Une carte de circulation gratuite permet un accès gratuit aux transports par car/bus entre Thonon-les-Bains ou Evian-les-Bains et Châtel, qui ont des horaires adaptés aux travailleurs saisonniers (remontées mécaniques...).

Public : Saisonniers

Lieu(x) : CHATEL

Structure(s) partenaire(s) : La Mairie de Châtel et le Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Abondance SIGVA

Contact : Mairie

Adresse : Chef lieu
74390 CHATEL

Téléphone : 04 50 73 23 98

Thème : TRANSPORT

Action n° 32

Type d'action : Aide pratique

Réduction pour transport entre station et vallée

Description : Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : TIGNES
VAL D'ISERE
LA ROSIERE

Structure(s) partenaire(s) : Autocars Martin et le Conseil Général de Savoie
Contact : Autocars Martin
48 place de la gare
73700 BOURG-SAINT-MAURICE
Téléphone : 04 79 07 04 49

LA PLAGNE (Entre Aime et les stations d'altitude de La Plagne)

Structure(s) partenaire(s) : Transports Bérard
Contact : Transports Bérard
Avenue de la Gare
73210 AIME
Téléphone : 04 79 09 72 27

COURCHEVEL
PRALOGNAN EN VANOISE
MERIBEL
VALMOREL
ST MARTIN DE BELLEVILLE
VAL THORENS
LES MENUIRES

Structure(s) partenaire(s) : Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie
Contact : Transdev Savoie Moutiers
Faubourg de la Madeleine
73600 MOUTIERS
Téléphone : 04 79 24 21 58

LA TOUSSUIRE
LE CORBIER

Structure(s) partenaire(s) : Trans-Alpes et Le Conseil Général de Savoie
Contact : Trans-Alpes
416 avenue d'Italie - BP 36 ZA du Pré de la Garde
73301 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE cedex
Téléphone : 04 79 64 02 55

VAL CENIS LANSLEBOURG
VALLOIRE
VALMEINIER

Structure(s) partenaire(s) : Transdev Savoie Modane et le Conseil Général de Savoie
Contact : Transdev Savoie Modane
1 place Sommeiller
73500 MODANE
Téléphone : 04 79 05 01 32

Thème : TRANSPORT

Action n° 33

Type d'action : Aide pratique

Possibilité de co-voiturage entre station et vallée

Description : Un dispositif de co-voiturage appelé Eco-voiturage en Haute Tarentaise permet la mise en relation des personnes vivant en Haute-Tarentaise et faisant des trajets quotidiens entre la vallée et les stations afin de promouvoir le transport collectif.

Public : Saisonniers

Lieu(x) : TIGNES
VAL D'ISERE
LES ARCS
LA ROSIERE

Structure(s) partenaire(s) : Association Changeons la Terre Changeons la vie, Maison de l'intercommunalité de Haute-Tarentaise et mairie de Tignes

Contact : Catherine PERINET, association Chantons la Terre, changeons la vie
Adresse : Le Mousselard
73700 MONTVALEZAN
Téléphone : 04 79 00 41 46

Annexe 4 – Liste des actions réalisées, par département et par station

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VALLON PONT D'ARC	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Edouard SUSZKO - Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Place Allende et Néruda 07150 VALLON-PONT-D'ARC
VALLON PONT D'ARC	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Edouard SUSZKO - Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Place Allende et Néruda 07150 VALLON-PONT-D'ARC
VALLON PONT D'ARC	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale et le Centre multimédia de Vallon-Pont-d'Arc Inforoutes de l'Ardèche	Edouard SUSZKO - Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Place Allende et Néruda 07150 VALLON-PONT-D'ARC
VALLON PONT D'ARC	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Edouard SUSZKO - Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Place Allende et Néruda 07150 VALLON-PONT-D'ARC
VALLON PONT D'ARC	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant l'Ardèche Méridionale)	Saisonniers	la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale, l'ADESSA Education Santé Ardèche, AIDES Ardèche méridionale, la Mutualité de l'Ardèche, l'APIAR médecine du travail d'Aubenas, l'association Solen et les autres membres du groupe de travail Santé des saisonniers	Edouard SUSZKO - Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Place Allende et Néruda 07150 VALLON-PONT-D'ARC
VALLON PONT D'ARC	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (pot d'accueil et forum emploi)	Saisonniers	la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale, l'ADESSA Education Santé Ardèche, AIDES Ardèche méridionale, la mairie de Vallon-Pont-d'Arc, l'APIAR médecine du travail d'Aubenas, la Mutualité de l'Ardèche, l'association Solen et les autres membres du groupe de travail Santé des saisonniers	Edouard SUSZKO - Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Place Allende et Néruda 07150 VALLON-PONT-D'ARC

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VALLON PONT D'ARC	2	SANTE	Accueil-information-prévention	Permanences	Des permanences sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter.	Saisonniers et tout public	l'ADESSA Education Santé Ardèche, la mairie de Vallon-Pont-d'Arc et la Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale	Guillaume MURAND - ADESSA Education Santé Ardèche	2 passage de l'ancien théâtre 07000 PRIVAS
LES DEUX ALPES	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Mairie annexe de Mont de Lans 38860 LES DEUX ALPES
LES DEUX ALPES	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Mairie annexe de Mont de Lans 38860 LES DEUX ALPES
LES DEUX ALPES	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Mairie annexe de Mont de Lans 38860 LES DEUX ALPES
LES DEUX ALPES	26	LOGEMENT	Accès au parc locatif privé	Recherche de logements et gestion de locations	Le service logement mobilise les appartements non utilisés du parc privé afin de les louer aux employeurs pour qu'ils logent leurs saisonniers. Le service gère lui-même les logements (contrats de location, états des lieux...) mais ne s'occupe pas de la partie financière de ces locations (paiement des locations directement aux propriétaires)	Saisonniers et employeurs	l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Mairie annexe de Mont de Lans 38860 LES DEUX ALPES
LES DEUX ALPES	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Mairie annexe de Mont de Lans 38860 LES DEUX ALPES
LES DEUX ALPES	2	SANTE	Accueil-information-prévention	Permanences	Des permanences sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter.	Saisonniers et tout public de la station	le CPEF de Pont-de-Claix, l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Corinne GACHELIN - CPEF	27 avenue Antoine Girard 38800 LE PONT-DE-CLAIX
LES DEUX ALPES	11	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Isère	Deux journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit des hépatites B et C et du sida sont organisées durant la saison d'hiver	Saisonniers et tout public de la station	le CIDAG du Conseil Général de l'Isère, Prométhée Alpes Réseau, l'ADESSI, l'Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans	Eve PELLOTIER - CIDAG	23 avenue Albert 1er de Belgique 38000 GRENOBLE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LES DEUX ALPES	4	SANTE	Accueil-information-prévention	Forum "Une saison en santé"	Une journée d'information sur différents thèmes de santé a été organisée en même temps que le dépistage, dans les mêmes locaux, avec des stands d'information tenus par différents acteurs de prévention. Les thèmes abordés concernent : la vie et la santé en saison, l'accès aux droits en matière de santé, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des hépatites et du sida, l'alcool et les drogues, et l'alimentation.	Saisonniers et tout public de la station	AIDES, Contact, le CPEF de Pont-de-Claix, l'ODPS, l'ADESSI, la Mutualité Française de l'Isère, Prométhée Alpes Réseau, le Centre médico-social de Bourg d'Oisans (Conseil Général de l'Isère), l'Accueil saisonnier et service logement de la Communauté de Communes des Deux Alpes et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans	Françoise RIVOIRA et Ariane WEBER Accueil saisonnier et service logement des Deux Alpes	Mairie annexe de Mont de Lans 38860 LES DEUX ALPES
LES DEUX ALPES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant le Massif de l'Oisans)	Saisonniers	GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers.	Marie-Michelle GONON - GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers	15 rue Docteur Daday - BP 13 38520 BOURG-D'OISANS
LES DEUX ALPES	6	SANTE	Rencontre-information-prévention	Information santé par les pairs dans les lieux de vie des saisonniers	Des saisonniers -relais vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars, boîtes...) pour les informer de l'intérêt et du déroulement des actions "santé" organisées dans la station (journée de dépistage, forum santé...)	Saisonniers	l'ADESSI et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans	Florence CHAUVIN - ADESSI Association d'Education pour la Santé de l'Isère	23 avenue Albert 1er de Belgique 38000 GRENOBLE
LES DEUX ALPES	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transport gratuit dans la station)	Saisonniers et tout public	la communauté de communes des Deux Alpes	Communauté de communes des Deux Alpes	BP 5 38860 LES DEUX ALPES
L'ALPE D'HUEZ	2	SANTE	Accueil-information-prévention	Permanences	Des permanences sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter.	Saisonniers et tout public de la station	le CPEF de Pont-de-Claix	Corinne GACHELIN - CPEF	27 avenue Antoine Girard 38800 LE PONT-DE-CLAIX
L'ALPE D'HUEZ	11	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Isère	Deux journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit des hépatites B et C et du sida sont organisées durant la saison d'hiver	Saisonniers et tout public de la station	le CIDAG du Conseil Général de l'Isère, Prométhée Alpes Réseau, l'ADESSI, la comune d'Huez et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans	Eve PELLOTIER - CIDAG	23 avenue Albert 1er de Belgique 38000 GRENOBLE
L'ALPE D'HUEZ	6	SANTE	Rencontre-information-prévention	Information santé par les pairs dans les lieux de vie des saisonniers	Des saisonniers -relais vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars, boîtes...) pour les informer de l'intérêt et du déroulement des actions "santé" organisées dans la station (journée de dépistage, forum santé...)	Saisonniers	l'ADESSI et les autres membres du Collectif santé et saisonnalité en Oisans	Florence CHAUVIN - ADESSI Association d'Education pour la Santé de l'Isère	23 avenue Albert 1er de Belgique 38000 GRENOBLE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
L'ALPE D'HUEZ	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant le Massif de l'Oisans)	Saisonniers	GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers.	Marie-Michelle GONON - GEADO Maison des services publics, de l'emploi et des saisonniers	15 rue Docteur Daday - BP 13 38520 BOURG-D'OISANS
L'ALPE D'HUEZ	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transport gratuit dans la station)	Saisonniers et tout public	la commune d'Huez	Mairie	Rue de la Mairie 38750 HUEZ
VILLARD DE LANS	28	LOGEMENT	Accueil-information	Guichet unique logement	Un guichet unique est en place pour toutes les questions relatives au logement des saisonniers. Il mobilise les offres de logement, vérifie les logements (respect des normes, propreté, adéquation des loyers..), réceptionne toutes les demandes de logement des travailleurs saisonniers du Vercors, les informe et les oriente sur les offres adaptées.	Saisonniers	la Communauté de Communes du Massif du Vercors	Virginie COING MAILLET - Guichet unique logement	Telespace - 118 chemin des Breux 38250 VILLARD-DE-LANS
CHAMROUSSE	pas d'action								
LES 7 LAUX	pas d'action								
VAL D'ISERE	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry, l'Espace Saisonnier de Val d'Isère et le Foyer-logement Le Planay	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
VAL D'ISERE	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VAL D'ISERE	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs ont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Société des Téléphériques de Val d'Isère	Société des Téléphériques de Val d'Isère (STVI)	Immeuble téléphérique Solaise 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	7	SANTE	Rencontre-information-prévention	Information sur les risques en montagne	Une formation en huit séances sur la prévention des avalanches et des risques en montagne est proposée par des pisteurs et professionnels de l'Ecole française de ski	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	14	SANTE	Accès aux soins	Assurance sports et loisirs	En adhérant à l'association Vie Val D'Is (Espace saisonniers de Val d'Isère), les saisonniers peuvent bénéficier d'une assurance sports et loisirs (équivalent de la Carte neige de la Fédération française de ski) valable un an, qui prend en charge les frais de soins, transport, rapatriement, etc. en cas d'accident ou blessure lors d'activités sportives ou de loisirs (ski sur piste, hors piste, randonnée...).	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VAL D'ISERE	21	SOCIAL	Aide pratique	Bourse aux vêtements	Les personnes qui le souhaitent peuvent donner des vêtements d'hiver, des chaussures de montagne, du matériel de ski, etc. qui seront ensuite distribués aux saisonniers qui n'ont pas la possibilité de s'en acheter	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère, le CCAS, le Foyer Logement le Planay	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	20	SOCIAL	Aide pratique	Bourse alimentaire	Des produits alimentaires (boîtes de conserves, briques de lait, produits de longue conservation...) sont récupérés auprès des touristes ou saisonniers qui quittent la station pour les donner à des personnes en difficulté, notamment celles qui logent pour quelques nuits dans l'appartement d'urgence du foyer logement	Saisonniers	le Foyer Logement le Planay	Henri ROCON - Foyer Logement le Planay	73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (soirée d'accueil et forum emploi)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val d'Isère, la Mutualité Française de Savoie, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, le CPAS de Bourg-Saint-Maurice, la Mission locale jeunes d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Angèle LAVAUD - Espace Saisonniers de Val d'Isère	Association Vis Val d'Is - Maison Marcel Charvin 73150 VAL D'ISERE
VAL D'ISERE	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Autocars Martin et le Conseil Général de Savoie	Autocars Martin	48 place de la gare 73700 BOURG-SAINT-MAURICE
VAL D'ISERE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VAL D'ISERE	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VAL D'ISERE	33	TRANSPORT	Aide pratique	Possibilité de co-voiturage entre station et vallée	Un dispositif de co-voiturage appelé Eco-voiturage en Haute Tarentaise permet la mise en relation des personnes vivant en Haute-Tarentaise et faisant des trajets quotidiens entre la vallée et les stations afin de promouvoir le transport collectif	Saisonniers	l'Association Changeons la Terre Changeons la vie, la Maison de l'intercommunalité de Haute-Tarentaise	Catherine PERINET, association Chantons la Terre, changeons la vie	Le Mousselard 73700 MONTVALEZN
TIGNES	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry, l'Espace Saisonnier de Tignes et le Pélican	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
TIGNES	10	SANTE	Dépistage	Information et dépistage des tumeurs cutanées	Un dépistage des tumeurs cutanées et une information sur les cancers de la peau sont proposés par des dermatologues (action réalisée en même temps que les journées de dépistage VIH, hépatites et IST du CIDDIST)	Saisonniers et tout public de la station	la Mutualité Française, le service de dermatologie du Centre hospitalier de Chambéry, des dermatologues libéraux et l'Espace Saisonniers de Tignes	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
TIGNES	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Tignes	Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes	Le Glattier 73320 TIGNES
TIGNES	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Saisonniers de Tignes	Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes	Le Glattier 73320 TIGNES
TIGNES	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Tignes	Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes	Le Glattier 73320 TIGNES
TIGNES	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Tignes	Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes	Le Glattier 73320 TIGNES

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
TIGNES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant la station)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers et la mairie de Tignes	Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes	Le Glattier 73320 TIGNES
TIGNES	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants. (réduction et facilité de paiement pour dentiste et ostéopathe)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers et la mairie de Tignes	Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes	Le Glattier 73320 TIGNES
TIGNES	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Société des Téléphériques de la Grande Motte	Société des Téléphériques de la Grande Motte (STGM)	Le Val Claret 73320 TIGNES
TIGNES	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Autocars Martin et le Conseil Général de Savoie	Autocars Martin	48 place de la gare 73700 BOURG-SAINT-MAURICE
TIGNES	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (journée d'accueil et forum emploi formation santé)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Tignes, la Mutualité Française de Savoie, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, H2O et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Guillaume GENEAU - Espace saisonniers de Tignes	Le Glattier 73320 TIGNES
TIGNES	33	TRANSPORT	Aide pratique	Possibilité de co-voiturage entre station et vallée	Un dispositif de co-voiturage appelé Eco-voiturage en Haute Tarentaise permet la mise en relation des personnes vivant en Haute-Tarentaise et faisant des trajets quotidiens entre la vallée et les stations afin de promouvoir le transport collectif	Saisonniers	l'Association Changeons la Terre Changeons la vie, la Maison de l'intercommunalité de Haute-Tarentaise et la mairie de Tignes	Catherine PERINET, association Chantons la Terre, changeons la vie	Le Mousselard 73700 MONTVALEZN
TIGNES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
TIGNES	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LES ARCS	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry, l'Espace Saisonniers des Arcs, la mairie de Bourg-Saint-Maurice et le Pélican	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
LES ARCS	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Saisonniers des Arcs	Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs	Les Arcs 1800 - La Croisette 73700 BOURG-SAINT-MAURICE
LES ARCS	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Saisonniers des Arcs	Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs	Les Arcs 1800 - La Croisette 73700 BOURG-SAINT-MAURICE
LES ARCS	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers des Arcs	Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs	Les Arcs 1800 - La Croisette 73700 BOURG-SAINT-MAURICE
LES ARCS	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers des Arcs	Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs	Les Arcs 1800 - La Croisette 73700 BOURG-SAINT-MAURICE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LES ARCS	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (forum emploi)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers des Arcs, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, la Mission locale jeunes d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Michèle MERESSE - Espace Saisonniers des Arcs	Les Arcs 1800 - La Croisette 73700 BOURG-SAINT-MAURICE
LES ARCS	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les s tations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	Autocars Martin et la mairie de Bourg-Saint-Maurice	Autocars Martin	48 place de la gare 73700 BOURG-SAINT-MAURICE
LES ARCS	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LES ARCS	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LES ARCS	33	TRANSPORT	Aide pratique	Possibilité de co-voiturage entre station et vallée	Un dispositif de co-voiturage appelé Eco-voiturage en Haute Tarentaise permet la mise en relation des personnes vivant en Haute-Tarentaise et faisant des trajets quotidiens entre la vallée et les stations afin de promouvoir le transport collectif	Saisonniers	l'Association Changeons la Terre Changeons la vie, la Maison de l'intercommunalité de Haute-Tarentaise	Catherine PERINET, association Chantons la Terre, changeons la vie	Le Mousselard 73700 MONTVALEZN
LA ROSIERE	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Autocars Martin et le Conseil Général de Savoie	Autocars Martin	48 place de la gare 73700 BOURG-SAINT-MAURICE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LA ROSIERE	33	TRANSPORT	Aide pratique	Possibilité de co-voiturage entre station et vallée	Un dispositif de co-voiturage appelé Eco-voiturage en Haute Tarentaise permet la mise en relation des personnes vivant en Haute-Tarentaise et faisant des trajets quotidiens entre la vallée et les stations afin de promouvoir le transport collectif	Saisonniers	l'Association Changeons la Terre Changeons la vie, la Maison de l'intercommunalité de Haute-Tarentaise	Catherine PERINET, association Chantons la Terre, changeons la vie	Le Mousselard 73700 MONTVALEZN
LA ROSIERE	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Montvalezan et le Domaine Skiable de La Rosière (DSR)	Domaine Skiable de La Rosière	La Rosière 73700 MONTVALEZAN
PEISEY VALLANDRY	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	le SIVOM Landry Peisey Nancroix	SIVOM Landry Peisey Nancroix	Mairie de Landry 73210 LANDRY
LA PLAGNE	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry et l'Espace Saisonnier de La Plagne	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
LA PLAGNE	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	L'Espace Saisonniers de La Plagne	Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne	La Plagne Centre Salle omnisports 73210 MACOT LA PLAGNE
LA PLAGNE	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	L'Espace Saisonniers de La Plagne	Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne	La Plagne Centre Salle omnisports 73210 MACOT LA PLAGNE
LA PLAGNE	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	L'Espace Saisonniers de La Plagne	Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne	La Plagne Centre Salle omnisports 73210 MACOT LA PLAGNE
LA PLAGNE	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	L'Espace Saisonniers de La Plagne	Carine POUCHOY - Espace Saisonniers de La Plagne	La Plagne Centre Salle omnisports 73210 MACOT LA PLAGNE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LA PLAGNE	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la mairie de Macot La Plagne	Mairie	Place général de Gaulle 73210 MACOT LA PLAGNE
LA PLAGNE	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations (transports gratuits entre Aime et La Plagne)	Saisonniers	Transports Bérard	Transports Bérard	Avenue de la Gare 73210 AIME
LA PLAGNE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LA PLAGNE	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
PLAGNE MONTALBERT	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...)en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	le Point information saisonniers de la Maison de Montalbert	Audrey MICHEL - Point information saisonniers - Maison de Montalbert	Plagne Montalbert 73210 AIME
PLAGNE MONTALBERT	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	le Point information saisonniers de la Maison de Montalbert	Audrey MICHEL - Point information saisonniers - Maison de Montalbert	Plagne Montalbert 73210 AIME

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
PLAGNE MONTALBERT	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la mairie d'Aime	Mairie	1112 avenue de la Tarentaise 73210 AIME
PLAGNE MONTALBERT	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc.	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
PLAGNE MONTALBERT	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
MONTCHAVIN LES COCHES	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la mairie de Bellentre et l'Office de tourisme de Montchavin Les Coches	Mairie	Chef Lieu 73210 BELLENTRE
MONTCHAVIN LES COCHES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
COURCHEVEL	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry, l'Espace Emploi Formation de Courchevel, Le Pélican, la Mairie et le CCAS de Courchevel Saint-Bon	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
COURCHEVEL	8	SANTE	Réduction des risques	Programme d'échange de seringues	Mise en place d'un programme d'échange de seringues (PES) avec les pharmacies qui proposent gratuitement des kits Stéribox (matériel d'injection stérile) neufs en échange de kits stéribox utilisés, afin de limiter les risques liés aux pratiques d'injection	Saisonniers et tout public de la station	REVIH-STS Réseau de santé VIH-hépatites et toxicomanies en Savoie	REVIH-STS	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
COURCHEVEL	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Emploi Formation de Courchevel	Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel	Rue des Tovets 73120 COURCHEVEL 1850
COURCHEVEL	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Emploi Formation de Courchevel	Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel	Rue des Tovets 73120 COURCHEVEL 1850
COURCHEVEL	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (forum emploi)	Saisonniers	l'Espace Emploi Formation de Courchevel, l'ADESS 73, la CPAM de Moutiers, la Mission locale jeunes d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel	Rue des Tovets 73120 COURCHEVEL 1850
COURCHEVEL	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (soirées festives/sportives sans alcool)	Saisonniers	le CCAS de Courchevel, l'Espace Emploi Formation de Courchevel, le Pélican et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	CCAS de Courchevel	Saint-Bon le Bas 73120 COURCHEVEL SAINT-BON
COURCHEVEL	17	SANTE	Accès aux droits	Installation de borne de mise à jour de la carte vitale	Une pharmacie de la station a bénéficié des aides accordées par la CPAM pour mettre en place une borne de mise à jour de la carte vitale. Cette borne a été ensuite installée au sein de l'Espace Emploi Formation (labellisé Espace Saisonniers) porté par la commune de Saint-Bon Courchevel grâce à un partenariat entre la commune et la pharmacie.	Saisonniers et tout public de la station	la CPAM, une pharmacie de Couchevel 1650 et l'Espace Emploi Formation porté par la commune de Courchevel Saint-Bon	Mairie de Courchevel Saint-Bon	Saint-Bon le Bas 73120 COURCHEVEL SAINT-BON
COURCHEVEL	2	SANTE	Accueil-information-prévention	Permanences	Des permanences sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter.	Saisonniers et tout public de la station	le Pélican et l'Espace Emploi Formation de Courchevel	Armelle BRUN - Le Pélican	1 rue du Président Coti 73200 ALBERTVILLE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
COURCHEVEL	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	le CCAS et l'Office du tourisme de Courchevel	CCAS de Courchevel	Saint-Bon le Bas 73120 COURCHEVEL SAINT-BON
COURCHEVEL	22	SOCIAL	Médiation sociale du travail	Création de médiateurs sociaux du travail	Un système de médiateurs sociaux du travail pour les salariés saisonniers a été créé dans le but de favoriser le dialogue social et le règlement des conflits qui pourraient survenir entre les employeurs et leurs salariés saisonniers. Les médiateurs sont en binôme : un salarié bénévole mandaté par un syndicat de salariés et un employeur bénévole mandaté par un syndicat patronal	Saisonniers et employeurs	le Comité du Bassin d'Emploi (CBE) d'Albertville, l'Espace Emploi Formation de Courchevel, la DRTEFP de Savoie, certains syndicats de salariés et certains syndicats patronaux.	Dominique JANNOT - Comité du bassin d'emploi (CBE) d'Albertville	45 avenue Jean Jaurès 73200 ALBERTVILLE
COURCHEVEL	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Emploi Formation de Courchevel	Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel	Rue des Tovets 73120 COURCHEVEL 1850
COURCHEVEL	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant la station)	Saisonniers	l'Espace Emploi Formation de Courchevel, CCAS et Mairie de Courchevel Saint-Bon	Mairie de Courchevel Saint-Bon	Saint-Bon le Bas 73120 COURCHEVEL SAINT-BON
COURCHEVEL	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Emploi Formation de Courchevel	Christine ROULET - Espace Emploi Formation de Courchevel	Rue des Tovets 73120 COURCHEVEL 1850
COURCHEVEL	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine 73600 MOUTIERS
COURCHEVEL	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la stations et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	Transdev Savoie Moutiers et la Mairie de Saint-Bon Courchevel	Mairie de Courchevel Saint-Bon	Saint-Bon le Bas 73120 COURCHEVEL SAINT-BON

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
COURCHEVEL	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
COURCHEVEL	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
PRALOGNAN EN VANOISE	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine 73600 MOUTIERS
PRALOGNAN EN VANOISE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
MERIBEL	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine 73600 MOUTIERS
MERIBEL	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry et la Mairie de Méribel Les Allues	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
MERIBEL	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la stations et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Méribel Les Allues	Mairie	Chef Lieu 73550 MERIBEL LES ALLUES
VALMOREL	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'é chelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VALMOREL	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine 73600 MOUTIERS
VALMOREL	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la stations et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	la Régie Valmobus, la mairie des Avanchers -Valmorel et les remontées mécaniques DSV Domaine Skiable de Valmorel	Régie Valmobus	le Bout du Bourg 73260 VALMOREL
VALMOREL	5	SANTE	Rencontre-information-prévention	Information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers	Les acteurs de prévention vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars,...) pour échanger sur des sujets de santé, les informer du déroulement des actions "santé" organisées dans la station, leur distribuer des préservatifs, etc. (rencontres au foyer-logement)	Saisonniers	le Foyer Logement le Bercail et Le Pélican	Séverine CHARPENTIER - Foyer Logement	Immeuble le Bercail 73260 VALMOREL
VALMOREL	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
ST MARTIN DE BELLEVILLE	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Mairie	Chef-lieu 73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE
ST MARTIN DE BELLEVILLE	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers et l'Office du tourisme des Ménuires, la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES
ST MARTIN DE BELLEVILLE	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine 73600 MOUTIERS
ST MARTIN DE BELLEVILLE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant Saint-Martin-de-Belleville et Les Ménuires)	Saisonniers	les Offices du tourisme de Saint-Martin-de-Belleville et des Ménuires, l'Espace Saisonnier des Ménuires et la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES
ST MARTIN DE BELLEVILLE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LES MENUIRES	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Saisonniers des Ménuires	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES
LES MENUIRES	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Saisonniers des Ménuires	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LES MENUIRES	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry et l'Espace Saisonniers des Ménuires	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
LES MENUIRES	8	SANTE	Réduction des risques	Programme d'échange de seringues	Mise en place d'un programme d'échange de seringues (PES) avec les pharmacies qui proposent gratuitement des kits Stéribox (matériel d'injection stérile) neufs en échange de kits stéribox utilisés, afin de limiter les risques liés aux pratiques d'injection	Saisonniers et tout public de la station	REVIH-STS Réseau de santé VIH-hépatites et toxicomanies en Savoie	REVIH-STS	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
LES MENUIRES	2	SANTE	Accueil-information-prévention	Permanences	Des permanences sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter.	Saisonniers et tout public de la station	le Pélican et l'Espace Saisonniers des Ménuires	Armelle BRUN - Le Pélican	1 rue du Président Coti 73200 ALBERTVILLE
LES MENUIRES	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers des Ménuires	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES
LES MENUIRES	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers des Ménuires	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES
LES MENUIRES	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Mairie	Chef-lieu 73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE
LES MENUIRES	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers et l'Office du tourisme des Ménuires, la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES
LES MENUIRES	29	LOGEMENT	Accueil camping-cars	Faciliter l'installation des camping-cars	Aménagement d'une aire pour accueillir les camping-cars/camions des saisonniers	Saisonniers	la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Mairie	Chef-lieu 73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE
LES MENUIRES	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine 73600 MOUTIERS

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LES MENUIRES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant Saint-Martin-de-Belleville et Les Ménuires)	Saisonniers	les Offices du tourisme de Saint-Martin-de-Belleville et des Ménuires, l'Espace Saisonnier des Ménuires et la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Carole JAY - Espace Saisonniers des Ménuires	La Croisette - Gare routière 73440 LES MENUIRES
LES MENUIRES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VAL THORENS	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val Thorens	Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens 73440 VAL THORENS
VAL THORENS	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Saisonniers de Val Thorens	Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens 73440 VAL THORENS
VAL THORENS	10	SANTE	Dépistage	Information et dépistage des tumeurs cutanées	Un dépistage des tumeurs cutanées et une information sur les cancers de la peau sont proposés par des dermatologues (action réalisée en même temps que les journées de dépistage VIH, hépatites et IST du CIDDIST)	Saisonniers et tout public de la station	la Mutualité Française, le service de dermatologie du Centre hospitalier de Chambéry, des dermatologues libéraux et l'Espace Saisonniers de Val Thorens	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VAL THORENS	2	SANTE	Accueil-information-prévention	Permanences	Des permanences sont réalisées régulièrement par des professionnels de structures de prévention pour accueillir, informer et orienter.	Saisonniers et tout public de la station	le Pélican et l'Espace Saisonniers de Val Thorens	Armelle BRUN - Le Pélican	1 rue du Président Coti 73200 ALBERTVILLE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VAL THORENS	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (forum emploi)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val Thorens, la Mutualité Française de Savoie, le Pélican, la CPAM de Moûtiers, la Mission locale d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens 73440 VAL THORENS
VAL THORENS	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry et l'Espace Saisonniers de Val Thorens	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
VAL THORENS	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers et l'Office du tourisme de Val Thorens, la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens 73440 VAL THORENS
VAL THORENS	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val Thorens	Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens 73440 VAL THORENS
VAL THORENS	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Moutiers et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Moutiers	Faubourg de la Madeleine 73600 MOUTIERS
VAL THORENS	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Mairie	Chef-lieu 73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE
VAL THORENS	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Saisonniers de Val Thorens	Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens 73440 VAL THORENS
VAL THORENS	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant la station)	Saisonniers	l'Office du tourisme, l'Espace Saisonnier de Val Thorens et la mairie de Saint-Martin-de-Belleville	Carole JAY - Espace Saisonniers de Val Thorens	Maison de Val-Thorens 73440 VAL THORENS

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VAL THORENS	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LA TOUSSUIRE	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Fontcouverte-La Toussuire et Trans-Alpes	Mairie	Chef Lieu 73300 FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE
LA TOUSSUIRE	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Trans-Alpes et Le Conseil Général de Savoie	Trans-Alpes	416 avenue d'Italie - BP 36 ZA du Pré de la Garde 73301 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE cedex
LA TOUSSUIRE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Maurienne)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LE CORBIER	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Maurienne)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LE CORBIER	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Villarembert-Le Corbier et Trans-Alpes	Mairie	Chef Lieu 73300 VILLAREMBERT LE CORBIER

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LE CORBIER	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Trans-Alpes et Le Conseil Général de Savoie	Trans-Alpes	416 avenue d'Italie - BP 36 ZA du Pré de la Garde 73301 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE cedex
ST FRANCOIS LONGCHAMP	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Saint-François-Longchamp	Mairie	Chef Lieu 73130 SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP
ST FRANCOIS LONGCHAMP	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Maurienne)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VAL CENIS LANSLEBOURG	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry, le Secteur jeunesse de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et la Mairie de Lanslebourg	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
VAL CENIS LANSLEBOURG	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (pot d'accueil)	Saisonniers	la Mission Locale de Saint-Jean-de-Maurienne, l'Antenne Addictologie Maurienne, le Pélican, le Secteur jeunesse de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, l'Espace public multimédia et la mairie de Lanslebourg et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Laurence CAUET - Antenne Addictologie Maurienne	7 rue de l'Orme 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
VAL CENIS LANSLEBOURG	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Maurienne)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VAL CENIS LANSLEBOURG	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VAL CENIS LANSLEBOURG	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Modane et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Modane	1 place Sommeiller 73500 MODANE
VAL CENIS LANSLEBOURG	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	le SIVOM de Val Cenis	SIVOM de Val Cenis	89 rue du Mont Cenis 73480 LANSLEBOURG MONT CENIS
VAL CENIS LANSLEBOURG	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise	6 rue Napoléon 73480 LANSLEBOURG MONT CENIS
VALLOIRE	12	SANTE	Dépistage	Information et dépistage IST et hépatites en Savoie	Des journées d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites B et C et des IST (syphilis et clamydia trachomatis) sont organisées en station. Une mise à jour du calendrier vaccinal est également proposée (diphtérie, tétanos, poliomyélite et hépatite B)	Saisonniers et tout public de la station	le CIDDIST et l'Espace de santé publique du Centre hospitalier de Chambéry, le Centre Culturel et la Mairie de Valloire	Dr BOUCHET - CIDDIST Espace de santé publique	Centre hospitalier - Pavillon Sainte-Hélène - BP 1125 73011 CHAMBERY cedex
VALLOIRE	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	le Centre Culturel de Valloire	Jean-Loup BINIAS - Centre Culturel	Nouvelle Avenue 73450 VALLOIRE
VALLOIRE	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	le Centre Culturel de Valloire	Jean-Loup BINIAS - Centre Culturel	Nouvelle Avenue 73450 VALLOIRE
VALLOIRE	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	le Centre Culturel de Valloire et la Mairie	Mairie	Place de la Mairie 73450 VALLOIRE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VALLOIRE	3	SANTE	Accueil-information-prévention	Information santé à l'occasion d'événements ponctuels pour les saisonniers	Des acteurs de prévention tiennent un stand d'information sur des sujets de santé (alcool, drogues, alimentation, accès aux droits,...) lors d'évènements ponctuels à destination des saisonniers comme les forums emploi, les pots d'accueil, etc. (pot d'accueil)	Saisonniers	le Centre culturel, l'Antenne Addictologie Maurienne, Le Pélican, la Mission locale de Saint-Jean-de Maurienne, le Centre polyvalent d'action sociale CPAS de Saint-Michel-de-Maurienne, la Mairie de Valloire et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jean-Loup BINIAS - Centre Culturel	Nouvelle Avenue 73450 VALLOIRE
VALLOIRE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Maurienne)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VALLOIRE	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Valloire	Mairie	Place de la Mairie 73450 VALLOIRE
VALLOIRE	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées/grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Modane et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Modane	1 place Sommeiller 73500 MODANE
VALLOIRE	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
VALMEINIER	32	TRANSPORT	Aide pratique	Réduction pour transport entre station et vallée	Il existe des tarifs réduits pour les transports entre les stations et les vallées /grandes agglomérations	Saisonniers	Transdev Savoie Modane et le Conseil Général de Savoie	Transdev Savoie Modane	1 place Sommeiller 73500 MODANE
VALMEINIER	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Valmeinier et SEMVAL	Mairie	Chef Lieu 73450 VALMEINIER

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
VALMEINIER	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Maurienne)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
ARECHES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
ARECHES	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la stations et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	la Mairie de Beaufort	Mairie	Place de la Mairie 73270 BEAUFORT
ARECHES	25	TOUS THEMES	Accueil-information-prévention	Journées d'échanges et d'information des personnes-contacts	Deux journées d'information et d'échanges sont organisées pour les personnes qui sont, de par leur profession, en contact avec les saisonniers en station (employeur, gardien de foyer-logement, policier municipal, agent de mairie, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la saisonnalité, qu'ils puissent mieux comprendre les interrogations des saisonniers sur leur vie en station et les orienter vers les bons interlocuteurs	Personnes en contact avec les saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LES SAISIES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
LES SAISIES	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la stations et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	la Régie des remontées mécaniques des Saisies	Régie des remontées mécaniques	Maison des Saisies - 109 avenue des Jeux Olympiques 73620 LES SAISIES

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
CREST VOLAND COHENNOZ	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (Guide concernant la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly)	Saisonniers	la Mutualité Française de Savoie, le Comité du Bassin d'Emploi d'Albertville, la Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Jérôme NAVET - Mutualité Française de Savoie	152 faubourg Maché 73000 CHAMBERY
SAVOIE pas d'information sur les stations couvertes par cette action	18	SANTE	Accès aux droits	Mise à disposition d'un numéro d'appel de l'Assurance Maladie	Un numéro d'appel de l'Assurance Maladie a été mis à disposition des professionnels au contact des saisonniers. Ce numéro est dédié au traitement des situations difficiles ou urgentes et a pour but de faciliter le traitement des dossiers.	Espaces saisonniers, profession-nels (santé ou social) au contact des saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Savoie et les autres membres du Collectif santé et conditions de vie des saisonniers en Savoie	Mr Daniel PREVOST - CPAM de Savoie	11 rue des Casernes 73600 MOUTIERS
AVORIAZ	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation...	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Thonon-les-Bains, l'APRETO d'Annemasse et le Bus Fil Rouge, le CPEF et le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, la CPAM 74, le Point Accueil Saisonniers du Chablais, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains), le CCAS de Morzine-Avoriaz et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
AVORIAZ	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
AVORIAZ	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant le Chablais)	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports 74110 MORZINE
MORZINE	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation... (Deux journées organisées)	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Thonon-les-Bains, l'APRETO d'Annemasse et le Bus Fil Rouge, le CPEF et le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, la CPAM 74, le Point Accueil Saisonniers du Chablais, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains), le CCAS de Morzine-Avoriaz et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
MORZINE	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9
MORZINE	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports 74110 MORZINE
MORZINE	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports 74110 MORZINE
MORZINE	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant le Chablais)	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports 74110 MORZINE

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
MORZINE	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station)	Saisonniers et tout public	la mairie de Morzine-Avoriaz	Mairie	Place de l'Eglise - BP 25 74110 MORZINE
LES GETS	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9
LES GETS	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation...	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, l'ANPAA 74 et l'APRETO de Thonon-les-Bains, le CPEF du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, le CDAG du centre hospitalier Annemasse-Bonneville, le Point Accueil Saisonniers du Chablais, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains), la mairie des Gets et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
LES GETS	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant le Chablais)	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Locaux de l'ANPE - Route du Palais des Sports 74110 MORZINE
MORILLON	pas d'action								
SAMOENS	pas d'action								
FLAINE	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
FLAINE	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une joumée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation...	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, l'APRETO et l'ANPAA 74 de Cluses, le cabinet médical de Flaine, le Service des actions de santé du Conseil Général (Thonon-les-Bains), le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains,le Pôle médico-social de Taninges, le Syndicat intercommunal de Flaine et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
CHAMONIX-MONT-BLANC	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation... (dépistage chlamydia et syphilis)	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Cluses, le Lac d'Argent, la CPAM 74, l'Espace saisonniers du Pays du Mont Blanc, le CDAG du centre hospitalier de Sallanches, la Protection Maternelle et Infantile et le Service des actions de santé du Conseil général de Cluses, le Pôle médico-social de Chamonix, le CCAS de Chamonix, la Mission locale jeunes Faucigny Mont Blanc, le Service Santé au Travail de Sallanches et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
CHAMONIX-MONT-BLANC	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Maison pour tous - 94 promenade du Fori 74400 CHAMONIX
CHAMONIX-MONT-BLANC	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Maison pour tous - 94 promenade du Fori 74400 CHAMONIX
CHAMONIX-MONT-BLANC	15	SANTE	Accès aux soins	Permanences médicales gratuites	Un médecin assure des permanences médicales gratuites pour les saisonniers ayant des difficultés avec leur consommation de tabac, alcool ou drogue.	Saisonniers	Dr Armandet (Service Santé au Travail) et Le Chalet du Thianty	Dr ARMANDET - Service Santé au Travail	780 avenue André Lasquin - BP 26 74701 SALLANCHES cedex

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
CHAMONIX-MONT-BLANC	5	SANTE	Rencontre-information-prévention	Information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers	Des acteurs de prévention vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars,...) pour échanger sur des sujets de santé, les informer du déroulement des actions "santé" organisées dans la station, leur distribuer des préservatifs, etc. (rencontres dans les lieux festifs)	Saisonniers	le Chalet du Thianty	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
CHAMONIX-MONT-BLANC	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9
CHAMONIX-MONT-BLANC	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Maison pour tous - 94 promenade du Fori 74400 CHAMONIX
CHAMONIX-MONT-BLANC	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Maison pour tous - 94 promenade du Fori 74400 CHAMONIX
CHAMONIX-MONT-BLANC	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la stations et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	les mairies de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Servoz	Mairie	Place de l'Eglise 74400 CHAMONIX
CHAMONIX-MONT-BLANC	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	les mairies de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Servoz	Mairie	Place de l'Eglise 74400 CHAMONIX
LES HOUCHES	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la stations et entre les stations voisines)	Saisonniers et tout public	les mairies de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Servoz	Mairie	15 place de la Mairie 74310 LES HOUCHES
LES HOUCHES	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	les mairies de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Servoz	Mairie	15 place de la Mairie 74310 LES HOUCHES

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
ST-GERVAIS-LES-BAINS	pas d'action								
LES CONTAMINES-MONTJOIE	pas d'action								
COMBLOUX	pas d'action								
MEGEVE	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation... (dépistage chlamydia et syphilis)	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, l'ANPAA 74 de Cluses, le Lac d'Argent, la CPAM 74, l'Espace saisonniers du Pays du Mont Blanc, le CDAG du centre hospitalier de Sallanches, la Protection Maternelle et Infantile et le Service des actions de santé du Conseil général de Cluses, le Pôle médico-social de Sallanches, la Mission locale jeunes Faucigny Mont Blanc, le Service Santé au Travail de Sallanches, la mairie de Megève et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
MEGEVE	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Tour Magdelain - Place de l'Eglise 74120 MEGEVE
MEGEVE	9	SANTE	Réduction des risques	Mise à disposition de préservatifs	Des préservatifs sont gratuitement à disposition des saisonniers mais aussi des employeurs qui peuvent en prendre pour ensuite les distribuer à leurs salariés	Saisonniers et employeurs	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Tour Magdelain - Place de l'Eglise 74120 MEGEVE
MEGEVE	15	SANTE	Accès aux soins	Permanences médicales gratuites	Un médecin assure des permanences médicales gratuites pour les saisonniers ayant des difficultés avec leur consommation de tabac, alcool ou drogue.	Saisonniers	Dr Armandet (Service Santé au Travail) et Le Chalet du Thianty	Dr ARMANDET - Service Santé au Travail	780 avenue André Lasquin - BP 26 - 74701 SALLANCHES cedex
MEGEVE	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
MEGEVE	23	TOUS THEMES	Aide pratique	Accès à Internet et ordinateur	Du matériel informatique et un accès à Internet sont à disposition afin d'effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement, etc.	Saisonniers	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Tour Magdelain - Place de l'Eglise 74120 MEGEVE
MEGEVE	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	l'Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Florence PETITGUYOT - Espace Saisonnier du Pays du Mont Blanc	Tour Magdelain - Place de l'Eglise 74120 MEGEVE
PRAZ-SUR-ARLY	pas d'action								
LES CARROZ-D'ARACHES	pas d'action								
LA CLUSAZ	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/s ocial, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation... (Deux journées de dépistage et dépistage chlamydia et syphilis)	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, la Mutualité Française de Haute-Savoie, le CIDAG et le CPEF du centre hospitalier d'Annecy, l'ANPAA 74 d'Annecy, le Lac d'Argent, la mairie de La Clusaz et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Châ teau Folliet 74290 ALEX
LA CLUSAZ	8	SANTE	Réduction des risques	Programme d'échange de seringues	Mise en place d'un programme d'échange de seringues (PES) avec les pharmacies qui proposent gratuitement des kits Stéribox (matériel d'injection stérile) neufs en échange de kits stéribox utilisés, afin de limiter les risques liés aux pratiques d'injection	Saisonniers et tout public de la station	le Réseau ARAVIH, Le Lac d'Argent	ARAVIH Réseau ville-hôpital	CH de la Région Annécienne - 1 avenue du Trésum 74000 ANNECY
LA CLUSAZ	5	SANTE	Rencontre-information-prévention	Information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers	Des acteurs de prévention vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars,...) pour échanger sur des sujets de santé, les informer du déroulement des actions "santé" organisées dans la station, leur distribuer des préservatifs, etc. (rencontre dans les lieux festifs)	Saisonniers	le Chalet du Thianty	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
LA CLUSAZ	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9
LA CLUSAZ	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt	Mairie	Chef lieu 74220 LA CLUSAZ
LA CLUSAZ	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station et entre les stations des Aravis pour les saisonniers et les résidents des stations)	Saisonniers et tout public	les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt	Mairie	Chef lieu 74220 LA CLUSAZ
GRAND-BORNAND	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation... (Deux journées de dépistage et dépistage chlamydia et syphilis)	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, l'ADES 74, la Mutualité Française de Haute-Savoie, le CIDAG et le CPEF du centre hospitalier d'Annecy, l'ANPAA 74 d'Annecy, le Lac d'Argent, la mairie du Grand-Bornand et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
GRAND-BORNAND	8	SANTE	Réduction des risques	Programme d'échange de seringues	Mise en place d'un programme d'échange de seringues (PES) avec les pharmacies qui proposent gratuitement des kits Stéribox (matériel d'injection stérile) neufs en échange de kits stéribox utilisés, afin de limiter les risques liés aux pratiques d'injection	Saisonniers et tout public de la station	le Réseau ARAVIH, Le Lac d'Argent	ARAVIH Réseau ville-hôpital	CH de la Région Annécienne - 1 avenue du Trésum 74000 ANNECY
GRAND-BORNAND	5	SANTE	Rencontre-information-prévention	Information santé et prévention dans les lieux de vie des saisonniers	Des acteurs de prévention vont à la rencontre des saisonniers dans les lieux qu'ils fréquentent (résidences, bars,...) pour échanger sur des sujets de santé, les informer du déroulement des actions "santé" organisées dans la station, leur distribuer des préservatifs, etc. (rencontre dans les lieux festifs)	Saisonniers	le Chalet du Thianty	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
GRAND-BORNAND	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9
GRAND-BORNAND	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station et entre les stations des Aravis pour les saisonniers et les résidents des stations)	Saisonniers et tout public	les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt	Mairie	Chef lieu 74450 GRAND-BORNAND
GRAND-BORNAND	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt	Mairie	Chef lieu 74450 GRAND-BORNAND
MANIGOD	30	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits en station	Accès gratuit aux transports permettant de se déplacer dans les stations et/ou entre stations voisines (transports gratuits dans la station et entre les stations des Aravis pour les saisonniers et les résidents des stations)	Saisonniers et tout public	les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt	Mairie	Chef lieu 74230 MANIGOD
MANIGOD	19	SOCIAL	Aide pratique	Carte de réduction	Une carte pour les saisonniers leur permet de bénéficier de réductions pour certains loisirs et/ou chez certains commerçants.	Saisonniers	les mairies du Grand-Bornand, de La Clusaz, de Manigod et Saint-Jean-de-Sixt	Mairie	Chef lieu 74230 MANIGOD
THOLLON-LES-MEMISES	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant le Chablais)	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Mission Locale du Chablais - 2 avenue de la Gare 74200 THONON-LES-BAINS
CHATEL	1	SANTE	Accueil-information-prévention	Information et mise à disposition permanente de documents	Réponses à des questions sur différents thèmes de santé (alcool, drogues, alimentation, sommeil, contraception, VIH, hépatites, protection de la peau...) en mettant à disposition des documents et en orientant sur les professionnels/structures adaptés	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Immeuble les Rhododendrons - Chemin de sous le Crêt 74390 CHATEL
CHATEL	27	LOGEMENT	Accompagnement	Accompagnement pour trouver un logement	Un accompagnement est proposé pour effectuer des démarches de recherche de logement et d'obtention d'aide au logement (mise à disposition de documents, partenariat avec organismes d'aide au logement...)	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Immeuble les Rhododendrons - Chemin de sous le Crêt 74390 CHATEL

Lieu	n° action	Thème	Type	Action	Description	Public	Structures partenaires	Contact	Adresse
CHATEL	24	TOUS THEMES	Information	Elaboration et diffusion d'un guide	Réalisation et diffusion de guide pour les saisonniers. Il peut être réalisé à l'échelle d'une station, d'un massif ou d'une vallée, et contient généralement des informations pratiques en matière d'emploi, formation, logement, santé, social, vie quotidienne, etc. (guide concernant le Chablais)	Saisonniers	le Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Point Accueil des Saisonniers du Chablais	Immeuble les Rhododendrons - Chemin de sous le Crêt 74390 CHATEL
CHATEL	16	SANTE	Accès aux droits	Elaboration et diffusion d'un dépliant d'information	Réalisation d'un dépliant d'information sur les services proposés par l'Assurance Maladie de Haute-Savoie, afin de faciliter l'accès aux droits pour les saisonniers. La diffusion est réalisée par les CPAM et les membres du Collectif saisonniers 74	Saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9
CHATEL	13	SANTE	Dépistage	Journée "Pleine saison, pleine santé", information et dépistage IST et hépatites en Haute-Savoie	Une journée d'information et de prévention est organisée, avec une proposition de dépistage VIH et hépatites (et autres IST pour certaines stations). Les différents acteurs de prévention présents abordent l'accès aux droits en matière de santé/social, la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des IST, l'alcool, le tabac, les drogues, et l'alimentation...	Saisonniers et tout public de la station	le Chalet du Thianty, le Point Accueil Saisonniers du Chablais, l'ANPAA 74 et l'APRETO de Thonon-les-Bains, le CPEF et le CDAG du centre hospitalier de Thonon-les-Bains, le Service des actions de santé du Conseil général (Thonon-les-Bains) et les autres membres du Collectif "Pleine saison, pleine santé"	Le Chalet du Thianty	Château Folliet 74290 ALEX
CHATEL	31	TRANSPORT	Aide pratique	Transports gratuits entre station et vallée	Une carte de circulation gratuite permet un accès gratuit aux transports par car/bus entre Thonon-les-Bains ou Evian-les-Bains et Châtel, qui ont des horaires adaptés aux travailleurs saisonniers (remontées mécaniques...)	Saisonniers	la Mairie de Châtel et le Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Abondance SIGVA	Mairie	Chef lieu 74390 CHATEL
En HAUTE-SAVOIE : pas d'information sur les stations couvertes par cette action	18	SANTE	Accès aux droits	Mise à disposition d'un numéro d'appel de l'Assurance Maladie	Un numéro d'appel de l'Assurance Maladie a été mis à disposition des professionnels au contact des saisonniers. Ce numéro est dédié au traitement des situations difficiles ou urgentes et a pour but de faciliter le traitement des dossiers.	Espaces saisonniers, profession-nels (santé ou social) au contact des saisonniers	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty et les autres membres du Collectif saisonniers 74	Mr Daniel PETIT - CPAM de Haute-Savoie	2 rue Robert Schuman 74984 ANNECY cedex 9

Annexe 5

Rapport du Groupe de travail mixte Région – ORS sur les propositions d'action pour la Région Rhône-Alpes en faveur de la santé des saisonniers

Les membres du groupe :

Ce groupe de travail a associé les personnes suivantes :

- Région : Geneviève Borodine (DF4S[1]), Cécile Coisplet (DF4S), Anne Fournier (DERTT[2]), Luc Voisin (DF4S)
- ORS : Denis Fontaine, Delphine Gruaz
- Mutualité Française : Jérôme Navet (Savoie), Denis Réquillart (Rhône-Alpes), au titre de personnes-ressources.

Les objectifs de ce groupe :

La Région Rhône-Alpes a sollicité l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) pour réaliser une *Etude régionale sur les conditions de travail, les conditions de vie et la santé des travailleurs saisonniers*. Le premier volet de cette étude a été finalisé en janvier 2008[3]. Il débouche sur des propositions pour améliorer la santé des saisonniers.

Le second volet de cette étude a débuté en mars 2008. Il s'agit d'un état des lieux des actions et dispositifs existants pour la santé des saisonniers du tourisme dans 49 stations de montagne de l'arc alpin durant l'hiver 2007-08 et dans la basse vallée de l'Ardèche. D'autres propositions sont issues de cette partie (cf. première partie du rapport).

Afin **d'aller vers une formulation plus opérationnelle des propositions**, il était également prévu dans ce second volet de mettre en place un groupe de travail mixte Région – ORS, avec l'appui de personnes ressources de la Mutualité Française. Le groupe s'est réuni trois fois, les 31 mars, 22 avril et 20 mai 2008.

Définition des saisonniers

Pour ce groupe de travail, il s'agit aussi bien :

- des saisonniers locaux que des non locaux,
- des saisonniers du tourisme et de l'agriculture,
- des saisonniers d'hiver que de ceux d'été. Il est d'ailleurs noté que les changements climatiques risquent d'équilibrer les saisons d'hiver et d'été en moyenne montagne (aujourd'hui, c'est la fréquentation d'hiver qui est la plus importante).

Tous les profils identifiés dans le premier volet de l'étude sont donc concernés.

---

1 DF4S : Direction des Formations Sanitaires et Sociales, Santé, Solidarité

2 DERTT : Direction de l'Economie, Tourisme, Recherche et Technologies

3 Rapport en ligne sur le site Internet de l'ORS : www.ors-rhone-alpes.org (publications / études)

Méthode de travail

Le groupe de travail a travaillé à partir des propositions issues du premier volet de l'étude. Chacune a été reprise et discutée, en recherchant les modalités pratiques d'action possibles et les dispositifs de la Région pouvant être mobilisés.

Lors de la dernière réunion, les pistes d'action issues de l'état des lieu en cours (le second volet de l'étude) ont été également prises en compte.

Pour plus de clarté, les principaux dispositifs de la Région sont présentés dans le paragraphe suivant, puis les propositions d'action sont décrites plus précisément.

Les dispositifs de la Région mobilisables pour des actions touchant à la santé des saisonniers :

La santé des saisonniers étant fortement liée à leurs conditions de travail, à leur logement et à leurs conditions de vie, les dispositifs des six pôles de la Région peuvent être concernés :

- Pour les **jeunes 16-25 ans**, la Région a mis en place plusieurs dispositifs tels que : appel à projet prévention et éducation à la santé des jeunes, missions locales (jeunes en insertion), dispositifs de formation et de qualification (lycéens et autres types de formation), carte M'RA, actions en faveur du logement des jeunes…
- Les **Contrats de Développement Rhône-Alpes**[4] (CDRA), auxquels contribuent les Conseils Locaux de Développement (dont le rôle est consultatif) : différents projets peuvent être inclus en fonction du diagnostic local. Le CDRA dure 10 ans avec une programmation d'actions de 5 ans et une enveloppe de 50 à 100 euros par habitant pour cette période. Présents depuis 2000, actuellement programmes 2005-2010 (Cf. carte ci-dessous).

Carte : les Contrats de Développement de Rhône-Alpes

[4] CDRA : http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique1

- Les **Projets Stratégiques Agricoles et de Développement Rural**[5] (PSADER) concernent plus l'agriculture et sont également basés sur les territoires CDRA. Ils ont une durée maximale de 5 ans.
- Les **Contrats de Territoire Emploi – Formation**[6] (CTEF), eux aussi sur base territoriale, qui existent depuis 2005 et auxquels participent les acteurs locaux et l'Etat. Ils s'appuient sur un diagnostic et sont d'une durée de 3 ans.
- **L'appel à projet montagne**[7] vient d'être mis en place en 2008 (jusqu'en 2010 inclus) et permettra de soutenir des projets en cohérence avec le CDRA.
- La DPT (Direction des Politiques Territoriales) fournit en partenariat avec l'Etat et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL) des aides à la **production de logements** pour les saisonniers du tourisme[8] (10% de l'investissement).
- La DTCI (Direction transports, communication et information) a une politique régionale de soutien au **développement des « mobilités douces**[9] **»** qui s'appuie notamment sur des appels à projet.
- La DF4S dispose de plusieurs **aides pour favoriser l'installation de médecins** :
    - Bourses pour les internes en médecine générale effectuant des stages chez le praticien en zone éloignée[10],
    - Aide financière à l'installation pour les jeunes médecins généralistes dans un territoire fragile au regard de l'offre de soins[11],
    - Soutien à la création de maisons de santé pluridisciplinaires[12],

5 PSADER : http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique1133

6 CTEF : http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique1131

7 Appel à projet montagne : http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/240/18-les-aides-de-la-region.htm

8 Aides pour le logement des saisonniers : http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/222/PAG_TITLE/Production+de+logements+pour+les+salari%E9s+saisonniers+du+tourisme/ID_AIDESDOMAINEMDL/10/ID_AIDESPROFILMDL/17/RETURN/1/18-les-aides-de-la-region.htm

9 Mobilités douces : http://www.rhonealpes.fr/110-deplacements-en-modes-doux.htm

10 Bourses pour les stages chez le praticien : http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/17/PAG_TITLE/Aides+aux+internes+en+m%E9decine+g%E9n%E9rale+-+Bourses+de+stages+en+zones+prioritaires/ID_AIDESDOMAINEMDL/10/ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region.htm

11 Aide à l'installation des jeunes médecins généralistes : http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/18/PAG_TITLE/Aides+aux+internes+en+m%E9decine+g%E9n%E9rale+-+Aide+%E0+l%27installation/ID_AIDESDOMAINEMDL/10/ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region.htm

12 Soutien à la création de maisons de santé : http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/16/PAG_TITLE/Soutien+%E0+la+cr%E9ation+de+Maisons+de+sant%E9+pluridisciplinaire/ID_AIDESDOMAINEMDL/10/ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region.htm

Les propositions d'actions

1- Travailler sur les représentations du travail saisonnier, obtenir le soutien des élus

Objectifs : sortir de la représentation réductrice que les saisonniers sont des jeunes célibataires qui font leurs premières armes professionnelles (car certains feront des saisons pendant de nombreuses années). Nécessité d'obtenir le soutien des élus locaux pour un travail pérenne sur une station

Il s'agit d'abord de travailler sur les représentations des décideurs (élus, employeurs), mais les représentations des saisonniers eux-mêmes sont également intéressantes, car ces derniers peuvent avoir un rapport au travail salarié très divers. Les représentations contradictoires entre employeurs, salariés et institutions sont à interroger elles expliquent pas mal de conflits (on peut faire le parallèle avec les intermittents du spectacle).

Il est possible de toucher les jeunes futurs saisonniers lors de manifestations telles que le Mondial des Métiers, le Festival international des métiers de la montagne, tous les 2 ans à Chambéry, ou plus localement le Forum Emploi d'Albertville) pour les informer sur ce qu'est le travail saisonnier et la santé.

Le positionnement de la Région est intéressant par rapport aux élus locaux des communes concernées, car elle est aussi une collectivité territoriale avec des élus. Un **dialogue entre élus** est donc possible, d'autant que certains sont à la fois élus locaux et régionaux.

Plus qu'une communication large par campagne d'information, il paraît intéressant que la Région organise des **groupes de réflexion** entre élus, ou en croisant employeurs et élus à partir des instances de concertation déjà existantes. L'échelle du pays (CDRA), du bassin d'emploi ou du massif semblent les plus intéressantes. En effet, la prise de conscience attendue est que le territoire ne vit que grâce au travail saisonnier, fourni par des salariés locaux et d'autres qui viennent de l'extérieur. Il est également intéressant qu'ils apprennent que différentes actions ont été faites ailleurs. Il s'agit donc plus d'échange de pratiques que de simple information.

Il paraît également nécessaire d'impliquer les Conseils Généraux (élus ou au minimum les structures émanant de celui-ci tels que services RMI, CPEF, PMI…).

2- Une démarche volontariste sur la santé

Objectifs : sensibiliser les saisonniers et les employeurs sur les problèmes de santé des saisonniers. La santé n'est pas une préoccupation prioritaire des saisonniers, ni des employeurs. Il y a un déni des risques et une mise à distance des questions de santé, alors que les risques existent et les problèmes d'accès aux soins aussi. C'est donc par une démarche volontariste sur la santé auprès des saisonniers et des employeurs que la situation évoluera.

C'est le propre de toute action de santé publique que d'être volontariste pour faire reconnaître un problème qui n'est pas perçu.

L'approche de la santé peut être différente selon les secteurs d'emploi. Par exemple, dans les transports et les remontées mécaniques, l'alcool est un sujet de préoccupation des employeurs, mais pas l'exposition solaire. Pourtant, quand un dépistage dermatologique est proposé, les salariés y vont. Chez le personnel qui fait le ménage, la question des produits d'entretien est mobilisatrice… Des actions transversales sont également possibles (nutrition).

Les « journées santé » sont une modalité d'action intéressante, elle permet de mobiliser les saisonniers sur des thèmes moins perçus que d'autres. Par exemple, quand il y a du dépistage VIH et du dépistage dermatologique, les plus jeunes viennent pour le VIH, les plus âgés pour le soleil et tous peuvent ainsi bénéficier de l'autre dépistage. Il est plus facile aussi de communiquer sur un événement avec plusieurs acteurs que de chacun communiquer sur son

activité isolée. Les actions santé sont toutefois plus difficiles à mener dans le cadre de forums d'emploi, car la santé passe toujours après l'emploi pour les saisonniers.

3- Généraliser les « espaces saisonniers » ouverts toute l'année

Objectifs : Offrir aux saisonniers un lieu d'accueil et de soutien ; faciliter le travail avec les employeurs et entre professionnels concernés par la saisonnalité. Les espaces saisonniers sont des lieux de proximité où les saisonniers peuvent trouver une approche globale et personnalisée de leurs préoccupations et où un travail en réseau peut s'élaborer entre professionnels.

Les « espaces saisonniers » sont plébiscités par les saisonniers car ils permettent un accueil personnalisé et ils touchent les saisonniers les plus en difficulté (les non locaux non qualifiés). Sans être dédiés à la santé, ils permettent de travailler sur les leviers pour la santé (emploi, logement…). Ils peuvent aussi être des lieux de communication sur les actions santé.

Les espaces existants sont municipaux le plus souvent (ou communauté de communes), parfois associatifs ou liés à la Mission Locale. Le problème est la peur des municipalités de créer un poste supplémentaire en CDI.

De ce fait, la pérennisation à l'année des postes d'animateurs d'espace saisonnier est problématique : si certains animateurs sont embauchés à l'année, d'autres ont des contrats saisonniers : il y a des différence de statuts, de missions, de qualification des animateurs. Depuis la création de ces Espaces Saisonniers, on constate un renouvellement fréquent des équipes : c'est encore le cas cette saison en Tarentaise. Le soutien de la Région pourrait aider cette pérennisation et à la reconnaissance des espaces saisonniers et des professionnels qui les animent.

Tous les espaces saisonniers ne sont pas aujourd'hui financés par la Région. Leur création, ou leur extension pour une ouverture toute l'année, peut-elle être financée par la Région ? La région n'a pas vocation à employer les permanents des espaces saisonniers, mais la création ou l'extension d'un espace saisonnier pourrait tout à fait rentrer dans le projet d'un CDRA et donc être financé à ce titre par la région.

La Région pourrait également proposer un cahier des charges d'un espace saisonnier, suite à la réunion des espaces saisonniers qu'elle a organisé en novembre 2007, ou promouvoir celui qui a été élaboré collectivement à cette occasion.

La notion de « couverture » n'est pas évidente à évaluer dans les petites stations, mais la Maurienne et les Aravis n'ont pas aujourd'hui de vrai espace saisonnier.

4- Communiquer avec les saisonniers en s'appuyant sur les relais et sur les employeurs

Objectif : Rendre les informations (santé notamment) plus accessibles aux saisonniers. Car la communication entre les saisonniers reste très cloisonnée, passant essentiellement par leurs réseaux de sociabilité.

➔ **Plusieurs types de relais sont envisageables** :

- Les saisonniers relais. Cette modalité, qui a été expérimentée en Isère, est valide (l'approche par les pairs est intéressante) mais elle a ses limites, qui sont celles des saisonniers eux-mêmes. Il est bien sûr difficile de mobiliser les mêmes saisonniers dans la durée, car souvent ils passent à autre chose après quelques saisons. Il peut aussi être difficile de trouver les bons profils car de nombreux saisonniers sont plus dans une attitude de « consommation » que d'engagement. Un profil professionnel de type animateur ou éducateur (= des personnes habituées à la relation interpersonnelle) est l'idéal. Il y a cependant des conditions de faisabilité : par exemple, la seule entrée santé n'est pas suffisamment mobilisatrice pour les saisonniers. Des propositions de ce type

pourraient être financées dans le cadre des appels à projet sur la santé des jeunes. La Région pourrait s'appuyer sur les têtes de réseau que sont les coordinations d'acteurs locaux ou les collectifs départementaux.

- Les professionnels relais, aussi divers que les policiers, les gardiens de foyers-logements… Cette approche est suivie depuis plusieurs années en Savoie. L'intéressant est que ces personnes ont un ancrage local dans la station (donc une bonne connaissance du milieu) et qu'elles peuvent faire du lien avec les saisonniers qu'elles côtoient « naturellement », soit occasionnellement (p ex. le policier qui croise des personnes en état d'ivresse en fin de nuit), soit régulièrement (p ex. le gardien d'un foyer logement pour les saisonniers). En Savoie, une « formation » de 2 jours (en fait il s'agit plus de sensibilisation) est organisée pour ces professionnels relais, mais cela n'est pas évident de l'intégrer au titre de la formation continue, financée par les employeurs (à voir avec la DEFC – direction emploi et formation continue).
- Les employeurs : passer par eux est intéressant, car cela permettrait aussi de faire évoluer leurs représentations. Le travail avec eux pourrait se faire directement avec eux dans le cadre de la «gouvernance» de la station pour la moyenne montagne (La gouvernance est un des axes du dispositif « station durable de moyenne montagne », mis en place par le Conseil régional dans les stations de moyennes montagne, à un niveau communal ou intercommunal. L'objectif est de leur permettre d'assurer leur avenir par une diversification de l'offre touristique. Les saisonniers sont explicitement inclus dans la gouvernance). Un autre niveau de communication serait possible avec les fédérations professionnelles. C'est le travail local qui semble toutefois le plus important, et il est probable que ce sont dans les petites entreprises (les plus nombreuses) qu'il y a le plus de précarité.

➔ Des documents d'informations sur la santé ?

Il existe déjà des « guides » d'information générale qui abordent la santé, et il ne paraît pas opportun de rajouter une autre catégorie de documents spécifiques santé. Les « guides » ont plus de chance d'être conservés par les saisonniers qu'un document uniquement « santé » car ils contiennent beaucoup d'informations.

De plus, le numéro vert et le site Internet vont ouvrir et il semble préférable de communiquer sur ces points d'accès à l'information plus que sur le contenu lui-même.

La diffusion de cette information écrite peut passer par les espaces saisonniers (importance d'un point de diffusion local repéré par les saisonniers), les relais (saisonniers ou professionnels), les employeurs, et également par les **animateurs de radios locales** qui peuvent donner à l'antenne une information spécifique sur les événements dans la station.

5- Améliorer les conditions de travail des saisonniers

Objectif : prévenir les risques pour la santé au travail. Les conditions de travail sont un déterminant essentiel de la santé des saisonniers, compte tenu de l'importance du temps de travail et des relations entre employeur et salarié durant la saison.

Deux approches semblent intéressantes en terme de santé au travail : la prévention des risques et la prévention / prise en charge précoce de la souffrance au travail

- **Les risques pour la santé au travail**. Plusieurs pistes de travail :
    - information sur les risques, ce qui nécessite d'être précis selon la branche (p ex. produits d'entretien pour les femmes de ménages),
    - l'inspection du travail pour pouvoir faire appel lorsqu'il existe un risque (appel direct par le salarié, mais également lien avec les professionnels de santé, les

Permanences d'Accès aux Soins de Santé – PASS des services d'accueil à l'hôpital).

- **La souffrance au travail**. Plusieurs pistes là aussi :
    - o l'écoute téléphonique ou des consultations. Ainsi, il existe à Lyon depuis 2005 un service d'écoute avec consultations grâce à la Mutuelle Souffrance au travail, adhésion 20 euros pour les usagers, avec financement du Conseil régional, et deux antennes sont déjà prévues sur Annecy et Pont-de-Claix ;
    - o la médiation des conflits entre salarié et employeur, qui permet de trouver si possible une solution précoce (dispositif mis en place à Courchevel avec des binômes employeur – saisonnier).

Ces pistes peuvent être approfondies avec la DERTT (groupe de travail emploi – formation) et le service environnement, et à l'extérieur du Conseil Régional avec la Direction régionale du travail (DRTEFP).

6- Améliorer le logement des saisonniers

Objectif : faciliter l'accès au logement des saisonniers. Le logement est un déterminant important de la santé et est une priorité pour les saisonniers qui ne vivent pas sur place, d'autant qu'avec la flambée des prix de l'immobilier dans les zones les plus touristiques, le logement privé devient inaccessible pour beaucoup.

La question du logement est à travailler avec la DPT (Direction des politiques territoriales qui inclut la politique du logement).

Il existe déjà des actions de la Région en faveur du logement des jeunes pour leur éviter de verser une caution qui pourrait s'adapter aux saisonniers (vérifier les conditions d'attribution). Il y a aussi des aides pour la production de logements pour les saisonniers du tourisme.

Face à un habitat insalubre (susceptible de mettre en danger la santé de ses occupants), il est possible de s'appuyer sur l'ordonnance du 15 décembre 2005, issue de la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale. Elle permet de faire d'office les travaux nécessaires tout en protégeant les occupants (prorogation du bail, obligation de relogement en cas d'expulsion…) et précise les responsabilités de relogement entre la commune (en cas de péril) et la préfecture[13] (en cas d'insalubrité).

En Isère, l'expérience des Deux-Alpes a montré qu'il est possible de mobiliser les propriétaires privés pour louer des logements peu ou pas occupés aux saisonniers. Un travail avec les élus d'autres stations pourrait les inciter à élargir ainsi le parc disponible pour les saisonniers, éventuellement avec une participation des employeurs.

L'accueil des camionnettes est souvent refusé dans les stations alors qu'elles peuvent être un moyen de pallier la pénurie de logements accessibles aux saisonniers. Certaines stations (les Ménuires) ont cependant mis en place des aires de stationnement, dont l'équipement est le même que pour l'accueil des gens du voyage (blocs sanitaires, branchements eau et électricité). Le Conseil régional pourrait contribuer à cofinancer avec les élus locaux ce type d'équipements.

---

[13] Habitat indigne et insalubre : www2.logement.gouv.fr/actu/habitatindigne/appui_methodo/analyses_themes/insalubrite/pdf/historique_insal.pdf

7- Améliorer les conditions de vie des saisonniers

➔ 7.1- Les transports en commun et le covoiturage

Objectif : intégrer la problématique des saisonniers dans les déplacements intra-station et vers la vallée.

Ce sont surtout les communes (en intra-station) et les conseils généraux (en liaison avec la vallée) qui sont impliqués dans les transports en commun. Il y a souvent des tarifs réduits ou gratuité pour les saisonniers, mais les horaires sont souvent plus adaptés aux touristes.

Le transport est un axe important pour les saisonniers, car derrière il y a la question du logement (déplacements quotidiens) mais aussi les courses et les loisirs (déplacements réguliers), les soins ou la formation (déplacements occasionnels).

La Région (DTCI – Direction transports, communication et information) a une politique régionale de soutien au développement des « mobilités douces » qui s'appuie notamment sur des appels à projet. On parle beaucoup de transport à la demande, de covoiturage et d'intermodalité.

Les grandes entreprises ont souvent leur propre PDE (Plan de déplacement d'entreprise) avec l'organisation du ramassage de leurs salariés. Pour les plus petites, il y a possibilité de mettre en place des plans de déplacement inter-entreprises, mais ils sont difficiles à mettre en place vu le grand nombre d'interlocuteurs et les besoins différents (horaires très variables selon le secteur).

➔ 7.2- Les réductions dans les magasins et pour les loisirs

Objectif : atténuer le surcoût de la vie en station.

Elles sont souvent décidées localement entre la commune et les commerçants ou prestataires locaux. Elles peuvent toucher l'alimentation, les vêtements et équipements de sport, les prestataires de loisirs (remontées mécaniques, piscine, salle de gym…). Elles s'appuient sur une « carte saisonnier » délivrée par la commune, ou parfois de façon plus informelle.

Un dispositif généralisé type carte M'RA paraît être une option intéressante pour couvrir toutes les zones concernées, mais ne semble pas reproductible : ce serait un dispositif lourd, qui supposerait des points centraux (p. ex. les offices du tourisme et/ou les espaces saisonniers), et qui poserait des problèmes d'organisation car les saisonniers ne sont pas un public captif comme les lycéens.

S'il faut choisir une priorité dans ces réductions, c'est **l'alimentation** qui paraît le point le plus important en raison de son impact sur la santé. Deux pistes pourraient être possibles pour la Région :

- Négocier des tarifs préférentiels pour les saisonniers avec des enseignes de niveau régional qui sont souvent présentes en station (par exemple, Casino, Sherpa…).
- Promouvoir auprès de restaurateurs une offre en direction des saisonniers qui leur permette de faire un repas complet (menu « saisonnier »). Autre solution, un système comme les tickets restaurant, qui permet d'aller dans la plupart des restaurants avec un « reste à charge » restreint.

Dans ces systèmes de réduction où la décision est le plus souvent locale, la région ne peut être partout. Mais elle pourrait « flécher » ce type d'action dans les territoires comme un type d'action possible.

➔ 7.3- Les actions caritatives

Objectif : permettre aux personnes de surmonter une situation d'urgence

Plusieurs actions caritatives ont été décrites : bourse aux vêtements d'hiver, dons alimentaires, dépannage en argent pour acheter du carburant pour un chauffage… Il s'agit bien d'aide d'urgence qui doit rester ponctuelle.

L'aide d'urgence pourrait rentrer dans les missions des espaces saisonniers (pour ceux qui seraient volontaires pour le faire).

A noter que se pose aussi la question de l'hébergement en urgence tout au long de la saison.

8- Améliorer l'accès aux soins des saisonniers

➔ 8.1- L'accès aux droits

Objectif : permettre aux personnes de bénéficier de leurs droits aux soins

La Carte Vitale peut être refusée car non à jour. Des bornes de mise à jour des Cartes Vitales peuvent être installées pour un coût modique (de l'ordre de 500 euros). En effet, il n'est pas toujours possible de faire monter en station une personne de la CPAM, et il ne s'agit que d'une présence ponctuelle.

Différents lieux peuvent accueillir cet équipement : espace saisonnier (voire office du tourisme), officine privée, mission locale, CCAS, FJT… A Courchevel, la borne est à l'espace saisonnier.

C'est aussi un service qui bénéficie aux habitants permanents.

Dans l'implantation d'une borne Carte Vitale, l'important n'est pas le matériel et l'acte technique de mise à jour, qui sont simples, c'est l'information qui va avec : expliquer les droits, l'accès aux soins… Une borne sans information n'a que peu d'intérêt.

La Région pourrait encourager l'installation de ces bornes Vitale dans les stations. Elle pourrait aussi cofinancer la permanence ou la médiation santé qui va avec la borne et permet d'informer, d'accueillir, d'orienter, voire d'accompagner vers les soins.

➔ 8.2- Les honoraires et les réductions de tarifs de soins

Objectif : faciliter l'accès aux soins des saisonniers par des horaires adaptés (éventuellement créneaux prioritaires) et par des tarifs conventionnels (secteur 1).

Plusieurs propositions sont issues de l'étude : horaires plus adaptés à ceux des saisonniers, créneaux où ils seraient prioritaires. Le second volet de l'étude montre que certains soignants peuvent aussi faire des réductions de tarifs. Enfin, pour les médecins de secteur 2 (honoraires libres), il leur est toujours demandé de faire un certain pourcentage de leurs actes en secteur 1 (tarif conventionnel).

Il y a donc plusieurs possibilités d'aménagement pour favoriser l'accès des saisonniers, mais ils relèvent des soignants eux-mêmes et non de la région. Il est important de ne pas exclure les professionnels de santé au seul motif qu'il est difficile de travailler avec eux (vu leur nombre, leur charge de travail et le mode de financement à l'acte).

La Région pourrait communiquer en leur direction (de préférence par relais avec des organisations professionnelles telles que l'URML pour les médecins) sur les problèmes de santé des saisonniers, sur les dispositifs existants pour les patients en situation précaire (ex : travail de la FRAES) et sur les propositions ci-dessus.

➔ 8.3- Les aides à l'installation des médecins

Objectif : maintenir une offre de soins de proximité dans les vallées alpines

La Région (DF4S) dispose de plusieurs aides pour favoriser l'installation de médecins :

- Des Bourses pour les internes en médecine générale effectuant des stages chez le praticien en zone éloignée,
- Une aide financière à l'installation pour les jeunes médecins généralistes s'engageant à s'installer pour 6 ans minimum dans un territoire fragile au regard de l'offre de soins,
- Un soutien financier (en investissement uniquement) à la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

Pour cette intervention, la Région a retenu des territoires prioritaires (dont des zones de montagne) :

- les zones déficitaires en offre de soins et les zones fragilisées, définies par la Mission Régionale de Santé,
- les bassins d'activité à risque démographique, définis par l'Union Régionale des Médecins Libéraux,
- les zones de stages proposées par la Commission interrégionale de coordination et d'évaluation du diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale, pour l'attribution des bourses d'études,
- les territoires faisant l'objet des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) au titre de la politique de la ville.

Peut-on penser à la possibilité de médecins saisonniers ? Certains médecins ont des cabinets secondaires dans les zones touristiques. Néanmoins, répondre à cette question du maintien d'une offre de soins suppose de connaître précisément l'adéquation entre l'offre et la demande. Or toutes les vallées alpines sont apparemment en sur-densité médicale par rapport à la moyenne régionale, car seule est prise en compte la population permanente des zones concernées.

Une première étape serait donc d'estimer plus précisément les densités médicales en prenant en compte les populations temporaires, touristes et saisonniers. L'ORS pourra soumettre à la Région une proposition d'étude dans ce sens.

9- Développer la prévention et l'éducation santé pour les saisonniers

Objectif : améliorer l'accès des saisonniers à l'information en santé et les sensibiliser aux risques pour leur santé et aux dépistages

Les journées information – santé – dépistages (VIH, hépatites, mélanome…) sont un moyen important pour intervenir de façon volontariste sur la santé (cf. compte-rendu du 31 mars). Même si la fréquentation des saisonniers n'est pas très élevée (quelques dizaines par jour), ces temps sont importants car ils permettent un vrai contact avec un professionnel de santé, qui pourra, à partir d'une demande initiale ciblée, élargir aux autres composantes de la santé, et orienter selon les besoins vers d'autres professionnels et services de santé.

Organiser ces journées lors d'autres événements permet une synergie et peut augmenter la fréquentation.

Il est possible aussi d'élargir les thèmes : en Savoie, la vaccination sera incluse dans la journée santé, et pourra peut-être apporter un autre public (comme le dépistage du mélanome a permis d'élargir le public venant à ces journées).

La Région peut soutenir ces démarches par l'Appel à projets jeunes ou par le soutien aux espaces saisonniers, qui peuvent être (co-)organisateurs de ce type d'événements.

10- Améliorer le suivi par la médecine du travail

Objectif : augmenter le taux de saisonniers ayant bénéficié d'une visite de médecine du travail dans les deux dernières années

Il apparaît impossible de faire systématiquement toutes les visites d'embauche dans les délais impartis, le nombre de médecins du travail n'étant pas extensible alors que les embauches sont massives en début de saison d'hiver et/ou d'été. La situation est plus difficile pour les médecins qui suivent de multiples petites entreprises que pour ceux qui sont affectés à une ou deux grosses.

Trois pistes possibles :

- Former des médecins du travail des régions « exportatrices » pour qu'ils puissent faire la visite en amont. Car cela ne peut fonctionner que si les médecins connaissent suffisamment bien les postes de travail pour orienter leur visite et leurs conseils.
- Identifier les postes les plus à risque (pénibilité du travail par station debout, port de charges lourdes ou postures particulières ; exposition aux produits chimiques ou phytosanitaires) pour prioriser les visites médicales vers ceux-ci.
- Les médecins du travail faisant de plus en plus d'interventions collectives, cibler le public saisonnier pour celles-ci.

La Région dispose de peu de leviers pour agir dans ce domaine.